République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

# Le journal des

# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| SANTE PUBLIQUE | 05 | INFRASTRUCTURE | 07 | BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS | 07 |
| EDUCATION | 14 | SOCIAL | 04 | TRANSPORT | 02 |
| ADMINISTRATION | 22 | ECONOMIE | 05 | RURAL | 06 |

N° 2507

28 Février 2022

28 February 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

# DEMANDE DE CNE

## Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

**JDM Electronique**

*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.*

### Service e-CNE

**CNE Electronique**

*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

### Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

*(*) Champs à remplir obligatoirement.*

*(**) quartier, rue, etc....*

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI


B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm


**Date** :.....

## SOMMAIRE

| # | RESUME DES CONSULTATIONS | |
|---|---|---|
| 1 | **Reference** | 001/D/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 18/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | DECISION N°001/D/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 18/02/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE. VILLE DE YINGUI, DANS LA COMMUNE DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 2 | **Reference** | 01/AONO/ADC/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 28/02/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT A USAGE DE BUREAUX POUR LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.IMPUTATION :BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2022. |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 30-03-2022 |
| 3 | **Reference** | ADDITIF N°01/A/C.EV/SG/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | ADDITIF N°01/A/C.EV/SG/2022 RELATIF AUX DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES N°01,02 ET 03 RESPECTIVEMENT POUR :-LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE L'AXE NKOL OVANG-SAR SM-LYCÉE BILINGUE D'EVODOULA ;-LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC À ÉNERGIE SOLAIRE AU CENTRE URBAIN D'EVODOULA (26 LAMPADAIRES) ;-LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOANLEND. LES SOUMISSIONNAIRES DES APPEL D'OFFRES CI-DESSUS SONT INFORMÉS QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS SERONT PRISES EN CONSIDÉRATION : |
| | **Nature de prestation** | Autres Infrastructures |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 4 | **Reference** | ADDITIF Lire |
| | **Titre/objet** | ADDITIF ALA DEMANDE DE COTATION N° 03, SES AVIS DE CONSULTATION POUR L'ENSEMBLES POUR LES AUTRES |
| | **Nature de prestation** | Autres Infrastructures |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 5 | **Reference** | 001 Lire |
| | **Titre/objet** | RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2022DU 07/02/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT ET LA REHABILITATION DES CERTAINS EDIFICES DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE |
| | **Nature de prestation** | Routes et Infrastructures Routières |
| | **Date de cloture** | N/A |

| # | RESUME DES CONSULTATIONS | |
|---|---|---|
| 6 | **Reference** | 002/D/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 18/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | DECISION N°002/D/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 18/02/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU CONTROLE ET A LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE YINGUI, DANS LA COMMUNE DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. |
| | **Nature de prestation** | N/A |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 7 | **Reference** | 002/ A/PR/MINMAP/C-BZ/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | ADDITIF N°002/A/PR/MINMAP/C-BZ/2022PORTANT REPORT DES DELAIS D'OUVERTURES DES OFFRES RELATIVES AUX APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 ET 005 /AONO /PR/MINMAP/SG /DRO/DD-NDE/ C-BAZOU /CIPM/BIP/2022 DU 09 FEVRIER 2022. |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 8 | **Reference** | 001/DC/MINJEC/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINJEC/CIPM/2022 DU 24 FEVRIER 2022 POUR LE SERVICE EXTERIEUR DE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUEFINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2022IMPUTATION : 56 26 147 01 39 00 00 361481 |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 17-03-2022 |
| 9 | **Reference** | 009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | DECISION N° 009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 067/AONR/CUD/CIPM12021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIF AU RENOUVELLEMENT DES ACCES A LA PLATE FORME COLLABORATIVE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LE PERSONNEL ET LES GRANDS CONSEILLERS MUNICIPAUX |
| | **Nature de prestation** | N/A |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 10 | **Reference** | 006/A/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 25/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | ADDITIF N° 006/A/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 25/02/2022 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ET DE DEMANDE DE COTATION SUIVANT :- DAO N° 07/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2022 DU 31/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A BEKA GOTTO- DAO N°08/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2022 DU 31/01/2022- DC N° 02/DC/MO/CIPM /CNDAL/2022 DU 31/01/2022FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022 |
| | **Nature de prestation** | Approvisionnements Généraux |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 11 | **Reference** | 07/AC/CANII/CIPM/2022 DU 23 FEV 2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCEN° 07/AC/CANII/CIPM/2022 DU 23 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE DEUX (02) STANDS BOVINS DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DU NORDLOCALISATION: NDJALBARKEFINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE II |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 18-03-2022 |

| # | RESUME DES CONSULTATIONS | |
|---|---|---|
| 12 | **Reference** | 001 Lire |
| | **Titre/objet** | RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°003 /AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2022DU 04/02/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE TECHNIQUE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE CARREFOUR MBOG DOUM - CARREFOUR GRABICHETTE A MINKOAMEYOS, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI , REGION DU CENTRE. |
| | **Nature de prestation** | Routes et Infrastructures Routières |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 13 | **Reference** | 001/DC/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 FEVRIER 2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 FEVRIER 2022 POUR L'APPUI A LA LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE, LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES DANS LA COMMUNE DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022. |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 22-03-2022 |
| 14 | **Reference** | 05/AC/CANII/CIPM/2022 DU 23 FEV 2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AC/CANII/CIPM/2022 DU 23 FEV 2022 TRAVAUX CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DANS L'ESPACE FORAIN A NDJALBARKE, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA- LOT 1 ; ESTRADE HIPPIQUE ET PARC A BETAIL- LOT 2 : QUAI ET STANDS EXPOSITIONFINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE LLNB : NUL NE PEUT ETRE ADJUDICATAIRE DE PLUS D'UN (01) LOT. |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 18-03-2022 |
| 15 | **Reference** | 003/DC/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-C.TIG/ST/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-C.TIG/ST/2022 DU 28 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE TIGNERE DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2022. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TIGNÈRE, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE CET AVIS DE CONSULTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE. |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 25-03-2022 |
| 16 | **Reference** | 001/DC/C.POUMA/CIPM/2022 DU 22/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C.POUMA/CIPM/2022 DU 22/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATERIELS MEDICAUX DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE CSI NKONGA (LOT1), CSI SONG SIMOUTH (LOT2), ET CSI MAKOP LOGBAKO'O (LOT 3), DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. |
| | **Nature de prestation** | Approvisionnements Généraux |
| | **Date de cloture** | 18-03-2022 |

| # | RESUME DES CONSULTATIONS | |
|---|---|---|
| 17 | **Reference** | 004/AC/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-C.TIG/ST/2021 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 004/AC/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-C.TIG/ST/2021 DU 28 FEV 2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE CHACUN D'UN BLOC LATRINES A 02 CELLULES A WALKOSSAM, COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO&DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA,COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DE LA FARO&DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : COMMUNE DE TIGNERE |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 25-03-2022 |
| 18 | **Reference** | 002/DC/MINJEC/CIPM/2022 DU 24 FEVRIER 2022 Lire |
| | **Titre/objet** | DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MINJEC/CIPM/2022 DU 24 FEVRIER 2022 EN VUE DE L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BATIMENTS DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUEFINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2022IMPUTATION : 56 26 147 01 39 00 00 361400 |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 17-03-2022 |
| 19 | **Reference** | 009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | COMMUNIQUE N° 009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 067/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIF AU RENOUVELEMENT DES ACCES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LE PERSONNEL ET LES GRANDS CONSEILLERS MUNICIPAUXFINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2022 |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 20 | **Reference** | 01/C/CNDAL/SG/STADU/2022 DU 17/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | COMMUNIQUE N° 01/C/CNDAL/SG/STADU/2022 DU 17 FEVRIER 2022 PORTANT PUBUCATION DES RESULTATS DE L'APPEL PUBUC A MANIFESTATION DE CANDIDATURES N° 01/APMC/RAD/D-DJEREM/C-NGDAL/2021 DU 03/01/2022, RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE MODERNE DANS U COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA |
| | **Nature de prestation** | N/A |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 21 | **Reference** | N° 0011/DM/R-CE/D-NK/CBM/SG Lire |
| | **Titre/objet** | DECISION MUNICIPALE N° 0011/DM/R-CE/D-NK/CBM/SG DU 24 FEVRIER 2022PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE N° 001/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2022 DU 24 JANVIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION SUR 0,55 KM, EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE BT TRIPHASEE (0,9 KM) ET D'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC (120) DANS LA VILLE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE |
| | **Nature de prestation** | N/A |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 22 | **Reference** | 002/CIPM/DG/SOHLI/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | ANNULATION N° 002/CIPM/DG/SOHLI/2022 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SOHLI/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE 3 GROUPES FROID ET 3 BALLONS D'EAU CHAUDE SANITAIRE A L'HOTEL SAWA A DOUALA |
| | **Nature de prestation** | Approvisionnements Généraux |
| | **Date de cloture** | N/A |

| # | RESUME DES CONSULTATIONS | |
|---|---|---|
| 23 | **Reference** | 001/DC/ F32/SAEF/CDPMPN-DC/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS DE CONSULTATIONN° 001/DC/ F32/SAEF/CDPMPN-DC/2022 DU 09/02/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL PRATIQUE DE PECHE AU CENTRE NATIONAL DE FORMATION ZOOTECHNIQUE ETVETERINAIRE (CNFZV) DE FOUMBAN |
| | **Nature de prestation** | Approvisionnements Généraux |
| | **Date de cloture** | 15-03-2022 |
| 24 | **Reference** | 001/AONR/JO8/CDPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0001/AONR/JO8/CDPM/2022 DU 28 FEVRIER 2022POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS CENTRES SOCIAUX DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE. |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 29-03-2022 |
| 25 | **Reference** | 02/DC/PC/DG/CIPM/2021 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/DC/PC/DG/CIPM/2021 POUR LA FOURNITURE D'UNECONNEXION INTERNET AU PALAIS DES CONGRES DE YAOUNDE |
| | **Nature de prestation** | Approvisionnements Généraux |
| | **Date de cloture** | 24-03-2022 |
| 26 | **Reference** | 001 Lire |
| | **Titre/objet** | RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°002/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2022DU 03/02/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L''ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE CARREFOUR MBOG DOUM - CARREFOUR GRABICHETTE A MINKOAMEYOS, DEPARTEMENT DU MFOUNDI. |
| | **Nature de prestation** | Routes et Infrastructures Routières |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 27 | **Reference** | 002/AC/C.GGO/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C.GGO/CIPM/2022 DU 23/02/2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE AVEC BLOC CUISINE EXTERNE ET BLOC LATRINE A DEUX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST. |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 04-03-2022 |
| 28 | **Reference** | 001/AC/C.GGO/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C.GGO/CIPM/2022 DU 23/02/2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BLOC ADMINISTRATIF TOUS EQUIPES A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE PAYA DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST. |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 04-03-2022 |

| # | RESUME DES CONSULTATIONS | |
|---|---|---|
| 29 | **Reference** | 01/AONR/MO/CIPM/CNDAL/2022 DU 28/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONR/MO/CIPM/CNDAL/2022 DU 28/02/2022 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE MODERNE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM/COMMUNE DE NGAOUNDAL, EXERCICE 2022. |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 23-03-2022 |
| 30 | **Reference** | 004/AC/CANII/CIPM/2022 DU 23 FEV 2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AC/CANII/CIPM/2022 DU 23 FEV 2022 TRAVAUX CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DANS L'ESPACE FORAIN A NDJALBARKE, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA- LOT 1 : CLINIQUE VETERINAIRE- LOT 2 : MAGASIN ET ESTRADEFINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE LL NB : NUL NE PEUT EFRE ADJUDICATAIRE DE PLUS D'UN (01) LOT. |
| | **Nature de prestation** | Autres Infrastructures |
| | **Date de cloture** | 18-03-2022 |
| 31 | **Reference** | 001/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°001/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2022 DU 28/02/ 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE RIONONG DANS LA COMMUNE DE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2022 |
| | **Nature de prestation** | Autres Infrastructures |
| | **Date de cloture** | 29-03-2022 |
| 32 | **Reference** | 006/AONO/CIPM/CMP/C/Z0E-2022 DU 08/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CIPM/CMP/C/Z0E-2022 DU 08/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR COMMUNAUTAIRE (EN 02 LOTS ) DANS CHACUNE DES LOCALITES CI-DESSOUS DE LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD. EN PROCÉDURE D'URGENCE » FINANCEMENT: B1P-MINEDUB-MINDDEVEL-EXERCICE.2022 |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 10-03-2022 |
| 33 | **Reference** | 009/AONO/CIPM/CMP/C/ZOE-2022 DU 08/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CIPM/CMP/C/ZOE-2022 DU 08/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) ATELIER MULTIFONCTIONS AU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL(CAF) DE YEM-NKILZOK DANS LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD. « EN PROCÉDURE D'URGENCE» FINANCEMENT: LILP-MINEDUB-EXERCICE-2022 |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 10-03-2022 |

| # | RESUME DES CONSULTATIONS | |
|---|---|---|
| 34 | **Reference** | 003/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 28/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 28/02/2022 POUR LA LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2022 |
| | **Nature de prestation** | Approvisionnements Généraux |
| | **Date de cloture** | 30-03-2022 |
| 35 | **Reference** | 002/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 28/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 28/02/2022 POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANESTHESIQUES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2022 |
| | **Nature de prestation** | Approvisionnements Généraux |
| | **Date de cloture** | 29-03-2022 |
| 36 | **Reference** | 002/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2022 DU 24/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2022 DU 24/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE POUMA LOT 1(L'EP BILINGUE DE POUMA CENTRE), LOT 2 (SIBONGO (SONG BIKAI) ET (MAKOP LOGBAKO'O), LOT 3 (POUMA BELLE VIE) DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. |
| | **Nature de prestation** | Autres Infrastructures |
| | **Date de cloture** | 25-03-2022 |
| 37 | **Reference** | 004/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 22/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 22/02/2022 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE POUMA, ARRONDISSEMENT DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL |
| | **Nature de prestation** | Autres Infrastructures |
| | **Date de cloture** | 24-03-2022 |
| 38 | **Reference** | 08/AC/CANII/CIPM/2O22 DU 23 FEV 2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08/AC/CANII/CIPM/2O22 DU 23 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE DEUX (02) STANDS D'EXPOSITIONS DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DU NORDLOCALISATION: NDJALBARKEFINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE LL |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 18-03-2022 |
| 39 | **Reference** | 16/C/CAD5/STADU/2021 Lire |
| | **Titre/objet** | COMMUNIQUE N° 16/C/CAD5/STADU/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 18/AONO /CIPM CAD5/ 2021 DU 25 NOVEMBRE 2021 POUR L'AMENAGEMENT DES PARKINGS AU MARCHE BONAMOUSSADI, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5E FINANCEMENT : BIP - EXERCICE 2021 |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | N/A |

| # | RESUME DES CONSULTATIONS | |
|---|---|---|
| 40 | **Reference** | 007/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | COMMUNIQUE N° 007/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 062/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 PORTANT SUR LA SELECTION DES CABINETS D'ARCHITECTURES POUR LA CONCEPTION ET L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE POUR LA REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA A YAOUNDEFINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2022 |
| | **Nature de prestation** | N/A |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 41 | **Reference** | 01/C/CAMTEL/DG/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AMI/DG/CAMTEL/2022 DU 18 JANVIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'EXERCICE DE LA FONCTION DE COMMISSAIRE AUX APPORTS DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL). |
| | **Nature de prestation** | N/A |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 42 | **Reference** | 009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | COMMUNIQUE N° 009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 067/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIF AU RENOUVELEMENT DES ACCES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LE PERSONNEL ET LES GRANDS CONSEILLERS MUNICIPAUXFINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2022 |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 43 | **Reference** | 16/DC/CIPM/CAD5/2021 Lire |
| | **Titre/objet** | DECISION N° 16/DC/CIPM/CAD5/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 18/AONO/CIPM/CAD5/2021 DU 25 NOVEMBRE 2021 POUR L'AMENAGEMENT DES PARKINGS AU MARCHE BONAMOUSSADI, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5E.FINANCEMENT : BIP- EXERCICE 2021 |
| | **Nature de prestation** | N/A |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 44 | **Reference** | 007/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | DECISION N° 007/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 055/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 26 MAI 2021 PORTANT SUR LA SELECTION DES CABINETS D'ARCHITECTURES POUR LA CONCEPTION ET L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE POUR LA REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA À YAOUNDE. |
| | **Nature de prestation** | N/A |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 45 | **Reference** | 004/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2022 DU 24/02/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE NGOA EKELLE ET LA DELEGATION DEPARTEMENTALE MINTRANSPORT DU MFOUNDI DANS LA DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. EN DEUX (02) LOTSFINANCEMENT : BIP MINFI ET MINTRANSPORT EXERCICE 2022 |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 25-03-2022 |

| # | RESUME DES CONSULTATIONS | |
|---|---|---|
| 46 | **Reference** | 001/CIPM/DG/SOHLI/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | ANNULATION N° 001/CIPM/DG/SOHLI/2022 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SOHLI/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR LE REMPLACEMENT DES TRANSFORMATEURS ET DES CELLULES MT/BT A L'HOTEL SAWA A DOUALA |
| | **Nature de prestation** | Autres Infrastructures |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 47 | **Reference** | 01/AONO/F.32/MO/CDPMPN-TBEC/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° 001/AONO/F.32/MO/CDPMPN-TBEC/2022 DU 10/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE, DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 18-03-2022 |
| 48 | **Reference** | 03/AONO/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-CTIG/ST/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-CTIG/ST/2022 DU 25 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS TROIS ECOLES PUBLIQUES ET LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LIBONG MARCHE DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO ETDEO REGION DE L'ADAMAOUA.LOT 1: EP WALKOSSAM: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSELOT 2: EP LOUGUERE DJAORO BELLO: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSELOT 3: EP LIBONG MARCHE: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSELOT4 : EP LIBONG MARCHE: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT ; EXERCICE 2022 |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 24-03-2022 |
| 49 | **Reference** | 03/AONO/C.BATCHAM/SG/CIPM/21 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN° 03/AONO/C.BATCHAM/SG/CIPM/21 DU 23/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT A TOUMETOOH À BAMOUGONG (LOT 1), DE D'UN PONCEAU A MOULOUH À BANGANG (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022 |
| | **Nature de prestation** | Autres Infrastructures |
| | **Date de cloture** | 21-03-2022 |
| 50 | **Reference** | 02/AONO/C.BATCHAM/SG/CIPM/22 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN° 02/AONO/C.BATCHAM/SG/CIPM/22 DU 23/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEÙX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BANTSA DANS LA COMMUNE DE BATCHAMFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022 |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 21-03-2022 |

| # | RESUME DES CONSULTATIONS | |
|---|---|---|
| 51 | **Reference** | 003/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/SCDP/2022 DU 24/02/22 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/SCDP/2022 DU 24 FEVRIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES ET PARKINGS AU DEPOT SCDP DE NGAOUNDERE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022 |
| | **Nature de prestation** | Routes et Infrastructures Routières |
| | **Date de cloture** | 17-03-2022 |
| 52 | **Reference** | 002/AONO/JO8/CDPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°0002/AONO/JO8/CDPM/2022 DU 28 FEVRIER 2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE PLUS DEUX (02) BUREAUX AU CETIC DE MOM GARE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE. |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 29-03-2022 |
| 53 | **Reference** | 002/A/ PR/MINMAP/C-BZ/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | ADDITIF N°002/A/PR/MINMAP/C-BZ/2022PORTANT REPORT DES DELAIS D'OUVERTURES DES OFFRES RELATIVES AUX APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 ET 005 /AONO /PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/ C-BAZOU /CIPM/BIP/2022 DU 09 FEVRIER 2022. |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 54 | **Reference** | 04/AONO/C-PTA/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°04/AONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 15/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TYPE 2 ATORROYE, DANS LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE) |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 14-03-2022 |
| 55 | **Reference** | 00012/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 22 FEVRIER 2022 Lire |
| | **Titre/objet** | APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00012/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 22 FEVRIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES PROGRAMMES C2D-PILOTAGE, C2D-TRANSVERSAL ET C2D FATEP. |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 04-03-2022 |
| 56 | **Reference** | 001/AONO/ /C-MBG/SG/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ /C-MBG/SG/CIPM/2022 DU 24/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MBANG DANS LE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST LOT1 : ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES VILLAGES BOUMDEL (24) ET MOKOLO (06) KM. LOT2 : ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES VILLAGES KAGNOL (14) ET DJAMPIEL (16). |
| | **Nature de prestation** | Autres Infrastructures |
| | **Date de cloture** | 28-02-2022 |

| # | RESUME DES CONSULTATIONS | |
|---|---|---|
| 57 | **Reference** | 002/AONO/C-MBANG/SG/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-MBANG/SG/CIPM/2022 DU 24/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LILA DANS LA COMMUNE DE MBANG, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 26-03-2022 |
| 58 | **Reference** | 0010/AONO/CIPM/CMP/C/Z0E-2022 à 08/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010/AONO/CIPM/CMP/C/Z0E-2022 À 08/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE (EN 3 LOTS) DANS LES CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRES(CPC) DE CHACUNE DES LOCALITES CI-DESSOUS DE LA COMMUNE DE ZOETFLE, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD. « EN PROCÉDURE D'URGENCE » FINANCEMENT: BIP-MINEDUB-EXERCICE-2022 |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 10-03-2022 |
| 59 | **Reference** | 10/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 28/02/22 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 28 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A LEGGAL GORO DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2022.MAÎTRE D'OUVRAGE: LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GALIM-TIGNÈRE. |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 28-03-2022 |
| 60 | **Reference** | 003/AONO/C-MBANG/SG/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-MBANG/SG/CIPM/2022 DU 24/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE DE MBANG, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST LOT 1 : CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'EPP DE KOSSO LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES À L'EPP DE MBAMA LOT3 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES À L'EPP DE MOKOKO LOT4 : CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE DJAMPIEL |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 24-03-2022 |
| 61 | **Reference** | 001/DC/RE/DK/C.NDELELE/SG/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/RE/DK/C.NDELELE/SG/CIPM/2022 DU 21/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE(CSI) DE LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. LOT1 : CSI DE YOLA; LOT2 : CSI DE NGOTTO ET LOT3: CSI DE PANA. |
| | **Nature de prestation** | Approvisionnements Généraux |
| | **Date de cloture** | 17-03-2022 |

| # | RESUME DES CONSULTATIONS | |
|---|---|---|
| 62 | **Reference** | 03/AC/CANII/CIPM 2022 DU 23 FEV 2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCEN° 03/AC/CANII/CIPM 2022 DU 23 FEV 2022 EN PROCEDURE D'URGENCETRAVAUX CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF DANS L'ESPACE FORAIN A NDJALBARKE, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE II/PRODEL |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 18-03-2022 |
| 63 | **Reference** | 002/AONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAM/2022 DU_28_/02__/2022 POUR L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES ACTIFS DU SEGMENT DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ EN DEUX LOTS (LOT N°1 : RÉGION DU CENTRE ET LOT N°2 : RÉGION DU LITTORAL) |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 06-04-2022 |
| 64 | **Reference** | 01/AONO/C.BATCHAM/SG/CIPM Lire |
| | **Titre/objet** | DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C.BATCHAM/SAG/CIPM/22 DU 23/02/2022APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE BAZINTSIET (LOT 1),BATOMEGOUO(LOT2), BAMEKOUA ET CHEFFERIE BANGANG(LOT 3) .BATOUMOC 1 ET 2 (LOT4) DANS LA COMMUNE DE BATCHAM , DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS |
| | **Nature de prestation** | Autres Infrastructures |
| | **Date de cloture** | 21-03-2022 |
| 65 | **Reference** | 011/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 011/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 22 FEV 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. |
| | **Nature de prestation** | Approvisionnements Généraux |
| | **Date de cloture** | 21-03-2022 |
| 66 | **Reference** | 0007/AONO/CIPM/CMP/C/Z0E-2022 DU 8 FEv 2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0007/AONO/CIPM/CMP/C/Z0E-2022 DU 08 FEV 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(01) BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE (EN 04 LOTS) DANS CHACUNE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES CL-DESSOUS DE LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD « EN PROCÉDURE D'URGENCE » FINANCEMENT: BIP-M1NEDUB-MINDDEVEL-EXERCICE-2022 |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 10-03-2022 |
| 67 | **Reference** | 003/AONO/CIPM/FR/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/FR/2022 DU 28/02/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS DU FONDS ROUTIER. (EN PROCÉDURE D'URGENCE). |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 24-03-2022 |

| # | RESUME DES CONSULTATIONS | |
|---|---|---|
| 68 | **Reference** | 002/AONO/FR/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/FR/CIPM/2022 DU 28/02/2022 POUR L'ACQUISITION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES AU FONDS ROUTIER, EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT FONDS ROUTIER – EXERCICE BUDGÉTAIRE : 2022 |
| | **Nature de prestation** | Approvisionnements Généraux |
| | **Date de cloture** | 23-03-2022 |
| 69 | **Reference** | 003/AONO/C-KOBDO/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003/AONO/C-KOBDO/CIPM/2022 DU 21/02/2022EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBENG-MANG (5.2 KM) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBENG-MANG (5.2 KM) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. |
| | **Nature de prestation** | Routes et Infrastructures Routières |
| | **Date de cloture** | 22-03-2022 |
| 70 | **Reference** | 002/AONO/AER/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/AER/CIPM/2022 DU 25/02/2022 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VÉHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE À L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'UNITÉ DE GESTION DE PROJET (UGE) POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES CENTRALES ET RÉSEAUX ASSOCIES DU PROJET D'ÉLECTRIFICATION DE 166 LOCALITÉS PAR SYSTÈMES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES. |
| | **Nature de prestation** | N/A |
| | **Date de cloture** | 29-03-2022 |
| 71 | **Reference** | 001/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 22/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 22/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL EN SIX (06) LOTS :LOT 1 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À MINOMINDJOCK LOT2 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE A MAKOP LOGBAKO'OLOT 3 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À SOKELLE 1.LOT 4 : CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À SIBONGO. LOT 5 : CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE À NKONDJOCK.LOT 6 : CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE À POUMA. |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 24-03-2022 |
| 72 | **Reference** | 005/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2022 DU 22/02/2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUNDOU. (PROCÉDURE D'URGENCE) |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 22-03-2022 |

| # | RESUME DES CONSULTATIONS | |
|---|---|---|
| 73 | **Reference** | 004/AONO/C-KOBDOMBO/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°004/AONO/C-KOBDOMBO/CIPM/2022 DU 21/02/22EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 22-03-2022 |
| 74 | **Reference** | 002/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2022 DU 28/02/ 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS FORAGES POSITIFS EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE TIASSO, RIMIS, ET BIGNA BA'AN DANS LA COMMUNE DE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2022 |
| | **Nature de prestation** | Autres Infrastructures |
| | **Date de cloture** | 29-03-2022 |
| 75 | **Reference** | 008/AONO/C-ZOE/CIPM/CMP/2022 DU 08/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT , N°008/AONO/C-ZOE/CIPM/CMP/2022 DU 08/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX(02) PUITS EQUIPES DE PMH(EN 02 LOTS) A ESSA (NO BRING) :01 PUITS EBAMINA 1 AU LIEU-DIT NDENDE :01 PUITS, DANS LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 10-03-2022 |
| 76 | **Reference** | 001/AONO/OBC/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/OBC/CIPM/2022 PASSE PAR LA PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAPIER DE REPROGRAPHIE (A4) A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022. |
| | **Nature de prestation** | Approvisionnements Généraux |
| | **Date de cloture** | 25-03-2022 |
| 77 | **Reference** | 003/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 22/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 22/02/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME ; REGION DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTSLOT 1 : REHABILITATION DES ROUTES A POUMA CENTRE LOT 2 : AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPALE DE LA VILLE DE POUMA.MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA |
| | **Nature de prestation** | Routes et Infrastructures Routières |
| | **Date de cloture** | 25-02-2022 |

| # | RESUME DES CONSULTATIONS | |
|---|---|---|
| 78 | **Reference** | 002/AONO/OBC/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/OBC/CIPM/2022 PASSE PAR LA PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAPIER DE REPROGRAPHIE (A3) A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022. |
| | **Nature de prestation** | Approvisionnements Généraux |
| | **Date de cloture** | 23-03-2022 |
| 79 | **Reference** | 006/SMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/MB/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | SOLLICITATION DE MANISFESTATION D'INTERÊT N° 006/SMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/MB/2022 DU 15 FEV 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE RÉALISER L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CRÉATION D'UNE AGENCE DE RÉGULATION DES TRANSPORTS TERRESTRES |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 17-03-2022 |
| 80 | **Reference** | N°0001/AAMI/ANRP/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/AAMI/ANRP/CIPM/2022 DU 25 FEVRIER 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ANRP |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | 17-03-2022 |
| 81 | **Reference** | 001/C/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 18/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | COMMUNIQUE N°001/C/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 18/02/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C?YINGUI/CIPM/2022 DU 06 JANVIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE YINGUI DANS LA COMMUNE DE YINGUI — DEPARTEMENT DU NKAM — REGION DU LITTORAL |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 82 | **Reference** | 002/C/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 18/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | COMMUNIQUE N°002/C/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 18/02/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURÉ D'URGENCE N° 001(BIS)/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 18 JANVIER 2022 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE YINGUI DANS LA COMMUNE DE YINGUI - DEPARTEMENT DU NKAM - REGION DU LITTORAL. |
| | **Nature de prestation** | N/A |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 83 | **Reference** | 028/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 28/02/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°028/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 28/02/2022 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES MEDICAUX A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2022 |
| | **Nature de prestation** | Approvisionnements Généraux |
| | **Date de cloture** | 31-03-2022 |

| # | RESUME DES CONSULTATIONS | |
|---|---|---|
| 84 | **Reference** | N° 007/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG Lire |
| | **Titre/objet** | COMMUNIQUE N° 007/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG DU 24 FEVRIER 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2022 DU 24 JANVIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION SUR 0,55 KM, EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE BT TRIPHASEE (0,9 KM) ET D'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC (120) DANS LA VILLE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE |
| | **Nature de prestation** | N/A |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 85 | **Reference** | 001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 25 FÉVRIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REVETEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE CERTAINES ARTERES DU QUARTIER EKOUDOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II. |
| | **Nature de prestation** | Routes et Infrastructures Routières |
| | **Date de cloture** | 28-03-2022 |
| 86 | **Reference** | 007/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | COMMUNIQUE N° 007/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 062/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 PORTANT SUR LA SELECTION DES CABINETS D'ARCHITECTURES POUR LA CONCEPTION ET L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE POUR LA REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA A YAOUNDEFINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2022 |
| | **Nature de prestation** | Services et Prestations Intellectuelles |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 87 | **Reference** | 02/AONO/C.KTBA/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C.KTBA/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE YOLO BOROBO DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN . EN PROCEDURE D'URGENCE . |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 09-03-2022 |
| 88 | **Reference** | 01/AONO/C.KTBA/SG/CIPM/2022 Lire |
| | **Titre/objet** | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°01_/AONO/C.KTBA/SG/CIPM/2022 DU 28/01/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, DEUX (02) BLOCS MATERNELS, CINQ (05) BLOCS LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS ET CINQ (05) FORAGES SOLAIRES A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NJINGWEN KOUMENKE, L'ECOLE PUBLIQUE DE NJIGWET II KOUPA KAGNAM, L'ECOLE PUBLIQUE DE MAGNITGOUEN KOUNDJA, L'ÉCOLE MATERNELLE DE KOUMELAP CHEFFERIE ET L'ECOLE MA TERNELLE DE BAFOLE, DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, DÉPARTEMENT DU NOUN.« PROCÉDURE D'URGENCE »FINANCEMENT FEICOMEXERCICE 2021 |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | 01-03-2022 |

| # | RESUME DES CONSULTATIONS | |
|---|---|---|
| 89 | **Reference** | 02 Lire |
| | **Titre/objet** | ADDITIF 02AU DOSSIER D''APPEL D''OFFRE N° 02BIS/AONO/C- BGOU/SG/CIPM-TBEC/2022 DU 04 /02/2022 POUR LES TRAVAUX D''ACHÈVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE LAGOU DANS LA COMMUNE DE BANGOU EN PROCÉDURE D''URGENCE. |
| | **Nature de prestation** | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | **Date de cloture** | N/A |
| 90 | **Reference** | 02 Lire |
| | **Titre/objet** | ADDITIF N° 02AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C-BGOU/ST/CIPM-AI/2022 DU 04/02/2022 POUR POUR LES TRAVAUX D'AMMENAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE LOUMG BELI DANS LA COMMUNE DE BANGOU. EN PROCÉDURE D'URGENCE. |
| | **Nature de prestation** | Autres Infrastructures |
| | **Date de cloture** | N/A |

# COMMUNE DE YINGUI

**DECISION N°001/D/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 18/02/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE. VILLE DE YINGUI, DANS LA COMMUNE DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**Le Maire de la Commune de YINGUI, Maître d'Ouvrage,**
**Vu** **la** Constitution;
**Vu** **le** décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République
Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;
Vu le décret N°2020/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018, Code des Marché Publics;
Vu l'Arrêté N°000273/A/MINDDEVEL/ du 06 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 ;
Vu le procès-verbal de session de plein droit du conseil municipal de la Commune de YINGUI tenu le 25 février 2020;
Vu la décision du Maire de la Commune de YINGUI constatant la composition de la **Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la commune de YINGUI**

**Passation des Marchés Auprès de la commune de YINGUI** du 16 Septembre 2021;
Considérant Dossier d'appel d'offres N°001/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 06 JANVIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE YINGUI DANS LA COMMUNE DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL ;
Vu PV de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de YINGUI portant examen du rapport d'analyse de la sous-commission et proposition d'attribution.

**DECIDE**

**Article I^e` :** L'Entreprise **SOCIETE SAWKI SARL, TEL : 657 65 09 11 ; BP : 13997 YAOUNDE** est déclarée adjudicataire du marché relatif au dossier d'appel d'offres sus-rappelé, pour un montant TTC de **296 469 478 (Deux Cent Quatre — Vingt Seize millions Quatre Cent Soixante-neuf mille quatre Cent Soixante Dix - Huit) Francs CFA** et un délai d'exécution de **Huit (08) mois.**

**Article 2:** Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Mairie de YINGUI dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

**Article 3:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*YINGUI le 18 Février 2022*

*Le ADJOINT AU MAIRE*

***NGAKETCHA TADOUM Jean Marie***

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 28/02/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT A USAGE DE BUREAUX POUR LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.IMPUTATION :BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2022.**

**FINANCEMENT**
BUDGET AUTONOME (BA)
**IMPUTATION**
23300010

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans la perspective de garantir une bonne exécution des travaux de construction du bâtiment à usage de bureaux pour la Direction Générale de la société Aéroports Du Cameroun S.A, suivant les normes et les règles de l'art en la matière, et dans les conditions de sureté et de sécurité exigée, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la maîtrise d'œuvre desdits travaux.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en :

- Ø la production d'un Plan d'actions de la Maitrise d'œuvre pour l'exécution de la mission ;
- Ø la vérification du dossier d'exécution des travaux au regard des normes, de l'ensemble des Documents Techniques Unifiés (DTU), et du CCTP du marché des travaux, en s'assurant aussi que l'étude complémentaire menée par l'entreprise pour la réalisation du dossier d'exécution n'est pas une simple reproduction par calquage ;
- Ø l'ordonnancement, le Pilotage et la Coordination des actions rentrant dans l'exécution des travaux attendus, avec en amont la validation de l'ensemble du dossier d'exécution préparé par l'entreprise des travaux à cet effet ;
- Ø le suivi et le contrôle permanent de la qualité des travaux, de la sécurité au travail, de la sécurité du chantier, de la mise en œuvre des matériaux et des produits et de l'hygiène environnementale du site des travaux conformément aux prescriptions techniques du marché et des lois y relatives;
- Ø la rédaction des rapports mensuels sur la qualité d'exécution des travaux et de leur état d'avancement, y compris toutes les difficultés rencontrées et les solutions envisageables pouvant contribuer à la parfaite exécution des travaux ;
- Ø la participation à la réception des travaux après leur achèvement.

**NB : Les détails sont contenus dans les termes de référence et le devis quantitatif et estimatif.**

**1. Consistance des travaux objet de la présente maîtrise d'œuvre**
Les travaux objet de la présente maîtrise d'œuvre portent sur :

- les études techniques (structure, électricité, climatisation, réseaux informatique et téléphonique, plomberie et VRD liés au bâtiment) ;
- la mise à niveau des Installations de chantier ;
- le raccordement aux réseaux ;
- la démolition de certains ouvrages et Béton Armée ;
- la finalisation de l'ossature en béton armé et maçonnerie (Dalle support unités extérieurs VRV, Dalles parvis, Chéneaux, enduits de maçonnerie) ;
- la Réalisation de la charpente bois et de la couverture en tôle bac en alu ;
- la fourniture et la pose de faux plafond en luxalon importé ;
- l'application des peintures sur les murs ;
- les travaux de menuiseries bois et aluminium ;
- les travaux d'électricité courant forts ;
- les travaux d'alimentation informatique ;
- les travaux de plomberie sanitaires ;
- les travaux de Climatisation par système VRV ;
- les travaux d'assainissement.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des prestations au vu du coût des travaux est d'environ **trente-cinq millions (35 000 000) F CFA TTC.**

**4. Allotissement**

Les prestations ne sont pas subdivisées en lot.

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques ayant leur siège social en République du Cameroun et spécialisées dans le suivi et le contrôle qualité des travaux de construction de bâtiments.

**6. Financement**

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le Budget de la société Aéroports du Cameroun S.A., exercice 2022, ligne 23300010.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359,** dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu **au Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359,** dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

**Visite du site**
Pour une meilleure appréciation des prestations à réaliser, il est prévu une visite guidée du site à l'attention des soumissionnaires le **18/03/2022** à partir de **11 heures**, le point de rencontre est le Département de la Gestion Administrative des Marchés.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **30/03/2022** à **12 heures,** et devra porter la mention :
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**
**N° 01/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 28/02/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT A USAGE DE BUREAUX POUR LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.**
**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**10. Delai de Livraison**

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **cinq (05) mois** dont quatre (04) mois pour la durée des travaux et un mois (01) mois pour l'élaboration du rapport final.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance, agréée par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **sept cent mille (700 000) Francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.** La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°10.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en deux temps.
L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **30/03/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.
Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

**14. Critères d'évaluation**

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

**1. Critères éliminatoires**
a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative page 24) ;
b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 26) ;
c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier administratif) ;
d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
e) Note technique inférieure à 80 points sur 100 pour la notation des critères essentiels ;
f) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
g) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;

**2. Critères essentiels**
**1.** Références en prestations similaires : **30 pts ;**
**2.** Personnel technique d'encadrement : 4**0 pts ;**
**3.** Note méthodologique : **15pts ;**
**4.** Moyens matériels et logistiques : **09 pts ;**
**5.** Capacité financière : **03 pts ;**
**6.** Preuves d'acceptation des conditions du marché :.....01 pt
**7.** Présentation de l'offre : **02 pts.**

**Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.**

**Méthode de sélection du consultant**
Le consultant sera choisi par la méthode de Qualité/Coût, conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

**15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Etudes et des Projets de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02, poste 384/531**.

**NB :** Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :
- MINMAP **: 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
- CONAC **: 222 20 37 32 / 658 26 26 82;**
- Numéro vert CONAC : **1517**.

*YAOUNDE le 22 Février 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***OWONA ASSOUMOU Thomas***

# COMMUNE D'EVODOULA

**ADDITIF N°01/A/C.EV/SG/2022 RELATIF AUX DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES N°01,02 ET 03 RESPECTIVEMENT POUR :-LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE L'AXE NKOL OVANG-SAR SM-LYCÉE BILINGUE D'EVODOULA ;-LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC À ÉNERGIE SOLAIRE AU CENTRE URBAIN D'EVODOULA (26 LAMPADAIRES) ;-LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOANLEND. LES SOUMISSIONNAIRES DES APPEL D'OFFRES CI-DESSUS SONT INFORMÉS QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS SERONT PRISES EN CONSIDÉRATION :**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

| 1 | Autres |
|---|---|
| | **Au lieu de ...**<br>N/A |
| | **Lire plutot**<br>1) L'ouverture des plis initialement prévue le 1er Mars 2022 est reportée au 09 Mars 2022 à 12 heures précises ;<br>2) Le critère éliminatoire relatif à la non livraison des prestations dans les délais prescrits au cours des deux dernières années dans la Commune d'Evodoula sera supprimé ;<br>3) Les deux versions des AAO relativement à certains critères éliminatoires seront les mêmes et cohérentes ; |

4) Au lieu de « avoir obtenu une note inférieure à 80% soit 26 critères », lire plutôt « ***avoir obtenu une note inférieure à 80% soit 24 critères*** » ;

5) Les deux versions des AAO relativement à la dénomination du critère éliminatoire (g) seront harmonisées et cohérentes ;

6) Le Maitre d'Ouvrage sera la même personne que l'Autorité Contractante (le Maire) ;

7) Tous les textes caducs ne seront pas appliqués et seront simplement supprimés ;

8) Le décompte général et définitif sera obligatoirement visé par le Délégué Départemental du MINMAP /Lekié;

9) Le RPAO et la grille d'évaluation des offres techniques seront harmonisés et cohérents ;

10) Les deux versions de l'AAO N°01 et le RPAO relativement aux critères éliminatoires, au nombre desdits critères et des critères essentiels seront harmonisées et cohérentes ;

11) La date du 09 Mars sera retenue et l'heure limite de dépôt des offres fixée à 11 heures précises ;

12) Le montant des frais d'acquisition du DAO dans l'AAO et le RPAO sera le même ;

13) Les frais d'acquisition du DAO N°02 seront de 60.000 au lieu de 45.000 comme mentionné dans le RPAO ;

14) Le montant de la caution de soumission sera de 660.000 au lieu de 600.000 comme mentionné dans les articles 7 et 9 de l'Avis N°02 ;

15) Les deux versions de l'AAO N°02 relativement aux critères éliminatoires « d » et « g » seront harmonisées et cohérentes ;

16) Les deux versions de l'AAO N°02 et le RPAO relativement aux critères éliminatoires « d » et « g » seront harmonisées et cohérentes ;

17) Les deux versions de l'AAO N°02 relativement au critère éliminatoires « d » seront identiques et cohérentes ;

18) L'heure d'ouverture des plis dans le DAO en français sera corrigée et sera prévue à 12 heures précises ;

19) La durée de validité de la caution de soumission dans l'AAO N°03 sera mentionnée ;

20) La date d'ouverture des offres et les critères essentiels dans l'AAO N°03 sera mentionnée en Anglais et aura lieu le 09 Mars 2022 ;

21) L'heure de dépôt sera la même dans les deux versions de l'AAO N°03 et sera de 11 heures précises ;

22) L'AAO N°03 en français et le RPAO relativement au critère éliminatoire « d »seront identiques ;

23) La transcription intégrale du RGAO notamment les articles 4.2b, 7,17.6, 32.4, et 34 dans le DAO N°03 sera effective ;

24) La durée des travaux du DAO N°03 sera de 120 jours ;

25) Aucune marque lumineuse telles que LEGRAND et ASTRAL dans le CCTP ne sera exigée dans le DAO y afférent ;

26) Dans le Devis au lieu de 5,2 transformateur lire 1 transformateur.

***NB** : le reste sans changement*.

*EVODOULA le 25 Février 2022*

*Le MAIRE*

***ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim***

# COMMUNE DE FONGO TONGO

**ADDITIF ALA DEMANDE DE COTATION N° 03, SES AVIS DE CONSULTATION POUR L'ENSEMBLES POUR LES AUTRES**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

| 1 | Remises des offres |
|---|---|
| | **Au lieu de ...**<br><br>Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II. Maître d'Ouvrage, au Secrétariat du Maire.<br>L'enveloppe cachetée portera la mention ;<br><br>**« AVIS DE CONSULTATION RESTRENT DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS N°03/DC/C.F-T/SG/CIPM/2022 DU 04/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASEE EN MT/BTTRIPHASE DE LA LOCALITE DE LEFANG SUR 3150 M EN MT/BT MIXTE AVEC POSE D'UN TRANSFORMATEUR H 61 DE 160 KVA SUIVI D'UN DEPLACEMENT D'UN TRANSFORMATEUR DE 25 KVA VERS LEKEU NZAH MT/BT SUR 500 M ET 1200 M DE BT MONOPHASEE DE LEKEU DANS LA COMMUNE DE FONGO-TONGO DEPARTEMENT DE LA MENOUA REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE, A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**<br><br>Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans le Dossier de Demande deCotation, avant ladate et l'heure fixée dans le Dossier de Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.<br><br>Date limite de réception des offres: Le **03/03/2022 à 10 heures précises** |
| | **Lire plutot**<br><br>Date limite de réception des offres: Le **07/03/2022 à 10 heures précises** |

| 2 | Ouverture des Plis |
|---|---|
| | **Au lieu de ...**<br><br>Les plis seront ouverts en séance par laCommission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nord, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresses précisées dans le Dossier de Demande de Cotation.<br><br>Date et heure d'ouverture des plis Le **03/03/2022 à partir de 11 heures** précises<br><br>Lieu d'ouverture des plis Dans la salle de réunion de la Commune de Fongo-Tongo<br><br>Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès- verbal de la séance d'ouverture des plis. |
| | **Lire plutot**<br><br>Date et heure d'ouverture des plis Le **07/03/2022 à partir de 11 heures** précises |

*FONGO-TONGO le 22 Février 2022*

*Le MAIRE*

***WAMBA NJOYA Gaëtan***

# PRÉFECTURE DU MFOUNDI

**RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2022DU 07/02/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT ET LA REHABILITATION DES CERTAINS EDIFICES DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

| 1 | Autres |
|---|---|
| | **Au lieu de ...**<br><br>N/A |
| | **Lire plutot**<br><br>***ARTICLE 9: SUBMISSION OF TENDERS***<br>Each offer, written in French or in English in seven (07) copies including one original and six (06) copies marked as such, must be deposited at the Prefecture of Mfoundi against receipt, no later than **07/03/2022** _ at …1:00 p.m. precise, local time and must be marked:<br>***Consultation N°001/AONO/J06/SAEF/CDPM/2022***<br>***DU 07/02/2022 , IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE DEVELOPMENT AND REHABILITATION OF CERTAIN BUILDINGS IN THE MFOUNDI DEPARTMENT, CENTRAL REGION***<br>***IN TWO BATCHES*** |

*YAOUNDE le 24 Février 2022*

*Le PRÉFET*

***DJIKDENT EMMANUEL MARIEL***

# COMMUNE DE YINGUI

**DECISION N°002/D/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 18/02/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU CONTROLE ET A LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE YINGUI, DANS LA COMMUNE DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL.**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**Le Maire de la Commune de YINGUI, Maître d'Ouvrage,**
Vu la Constitution; -
Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République
Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;
Vu le décret N°2020/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018, Code des Marché Publics;
Vu l'Arrêté N°000273/A/MINDDEVEL/ du 06 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 ;
Vu le procès-verbal de session de plein droit du conseil municipal de la Commune de YINGUI tenu le 25 février 2020;
Vu la décision du Maire de la Commune de YINGUI constatant la composition de la **Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la commune de YINGUI**

**Passation des Marchés Auprès de la commune de YINGUI** du 16 Septembre 2021;
Considérant Dossier d'appel d'offres N°001(BIS)/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 18 JANVIER 2022 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE YINGUI DANS LA COMMUNE DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL ;
Vu PV de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de YINGUI portant examen du rapport d'analyse de la sous-commission et proposition d'attribution.

**DECIDE**

**Article t e r :** L'Entreprise **SOCIETE WINNER SARL, TEL : 699 75 42 95 ; BP : 6256 DOUALA** est déclarée adjudicataire du marché relatif au dossier d'appel d'offres sus-rappelé, pour un montant TTC de **20 752 900 (Vingt millions Sept Cent Cinquante - deux mille Neuf Cents) Francs CFA** et un délai d'exécution de **Neuf (09) mois.**

**Article 2:** Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Mairie de YINGUI dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

**Article 3:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*YINGUI le 18 Février 2022*

*Le MAIRE*

***NGAKE NGWALA NDJENG Emmanuel***

# COMMUNE DE BAZOU

**ADDITIF N°002/A/PR/MINMAP/C-BZ/2022PORTANT REPORT DES DELAIS D'OUVERTURES DES OFFRES RELATIVES AUX APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 ET 005 /AONO /PR/MINMAP/SG /DRO/DD-NDE/ C-BAZOU /CIPM/BIP/2022 DU 09 FEVRIER 2022.**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

| 1 | Remises des offres |
|---|---|
| | **Au lieu de ...**<br><br>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée contre récépissé au Secrétariat Général de la Mairie de Bazou, au plus tard le **28 Février 2022 à 12 heures** et devra porter la mention :<br><br>**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO /PR/ MINMAP /SG/ /DRO/DD-NDE/ C-BAZOU /CIPM/ /BIP/C-BAZOU/2022 DU 09 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE BAZOU (BALENGOU 1, EP BAKONG, FETBA I DANS LA COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE.**<br><br>**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"** |
| | **Lire plutot**<br><br>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée contre récépissé au Secrétariat Général de la Mairie de Bazou, au plus tard le **04 MARS 2022 à 12 heures** et devra porter la mention :<br><br>**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO /PR/ MINMAP /SG/ /DRO/DD-NDE/ C-BAZOU /CIPM/ /BIP/C-BAZOU/2022 DU 09 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE BAZOU (BALENGOU 1, EP BAKONG, FETBA I DANS LA COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE.**<br><br>**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"** |

| 2 | Ouverture des Plis |
|---|---|
| | **Au lieu de ...**<br><br>L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des actes de la Mairie de Bazou. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **28 février 2022 à 13 heures,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bazou. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier. |
| | **Lire plutot**<br><br>L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des actes de la Mairie de Bazou. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **04 MARS 2022 à 13 heures,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bazou. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier. |

*BAZOU le 25 Février 2022*

*Le MAIRE*

***DJEUHON Frédéric***

# MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINJEC/CIPM/2022 DU 24 FEVRIER 2022 POUR LE SERVICE EXTERIEUR DE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUEFINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2022IMPUTATION : 56 26 147 01 39 00 00 361481**

**FINANCEMENT**
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
**IMPUTATION**
56 26 147 01 39 00 00 361481

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Demande de cotation pour le Service extérieur de gardiennage des Services Centraux du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations de la présente demande de cotation comprennent le service extérieur de gardiennage ci-après :
- Le site abritant les Services Centraux du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique situé au Centre Administratif de Yaoundé
- Le site abritant les Services Centraux du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique situé au Centre Administratiaf de Yaoundé Annexe A ;
- Le site abritant les Services Centraux du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique situé à Nlongkak Annexe B ;
- Le site abritant les services de PAJER-U, PIFMAS et DPEJ ;
- Le site de l'Observatoire National de la Jeunesse au quartier Madagascar ;
- La résidence du Secrétaire Général du MINJEC.

Il est question de renforcer la protection de ces édifices ainsi que celle des personnels et des biens qui s'y trouvent.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations est de **trente un million sept cent soixante-dix-sept mille cent quatorze (31 777 114) F CFA TTC.**

**4. Participation et origine**

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières leur permettant de réaliser les prestations, objet de la présente Demande de Cotation.

**5. Financement**

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Exercice 2022 sur l'imputation **n°56 26 147 01 39 00 00 361481.**

**6. Consultation du Dossier**

Le dossier de demande de cotation physique peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, sis à l'immeuble siège au Centre Administratif de Yaoundé, Porte 003 Rez de jardin, Tél. 222 20 35 70 sur présentation du reçu de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) F CFA représentant les frais d'achat du dossier et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm dès publication du présent avis.

**7. Acquisition du Dossier**

Le dossier de demande de cotation physique peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, sis à l'immeuble siège au Centre Administratif de Yaoundé, Porte 003 Rez de jardin, Tél. 222 20 35 70 sur présentation du reçu de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) F CFA représentant les frais d'achat du dossier et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm dès publication du présent avis.

**8. Remises des offres**

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **17 MARS 2022** à **13 heures précises**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », tel que mentionné dans l'avis de consultation.

**9. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution des prestations est fixé à dix (10) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. La réception des prestations se fera au bâtiment siège du Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique sis au Centre Administratif, de Yaoundé.

**10. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances d'un montant de six cent trente-cinq mille cinq cent (635 500) F CFA et valable pendant Quatre-vingt (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

**11. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis, en un seul temps, aura lieu **le 17 MARS 2022 à 14 heures précises** dans la salle de la commission interne, Porte 002 au rez de jardin de l'immeuble siège du MINJEC par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**12. Critères d'évaluation**

Les critères d'évaluation porteront sur :
Critères éliminatoires :
- Absence ou la non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 h après ouverture des offres ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'agrément pour l'exercice en qualité de société privée de gardiennage ;
- Absence d'attestation d'assignation de fréquence délivrée par l'ART ;
- Non-respect d'au moins 5/7 des critères essentiels ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années ;

Critères essentiels :
- Présentation générale de l'offre (reliure, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur) ;
- Capacité financière délivrée par un établissement financier de 1ER ordre agréé par le MINFI ;
- Références générales et expériences du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Moyens logistiques ;
- Personnel clé ;
- Méthodologie, Organisation ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Copie du CCAP complétée, paraphée à chaque page et signée à la dernière du projet de marché, avec la mention « lu et approuvé » et le descriptif des prestations paraphé, signé et cacheté sur la dernière page).

Le système de notation des cotations relativement aux critères essentiels dont le détail est donné dans les Instructions aux soumissionnaires, se fera par mode binaire (oui/non).
Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de cotation signée.

**13. Attribution**

La Lettre commande sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation, et n'ayant pas fait l'objet d'une suspension par le MINMAP.

**14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de ces dernières.

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics, sis au rez de jardin, Porte n°003 de l'immeuble siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique au Centre Administratif, à Yaoundé ; Tél. 222 20 35 70 **ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm**

*YAOUNDE le 24 Février 2022*

*Le MINISTRE*

***MOUNOUNA FOUTSOU***

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N° 009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 067/AONR/CUD/CIPM12021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIF AU RENOUVELLEMENT DES ACCES A LA PLATE FORME COLLABORATIVE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LE PERSONNEL ET LES GRANDS CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante,**
Vu La Constitution ;
Vu La Loi n° 87/1366 du 24 décembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
Vu La loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001
Portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 Portant Code des Marchés Publics ;
Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de passation des Marchés, Auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes D'arrondissement ;
Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger Victor, Maire de la Ville de Douala à l'issue du Scrutin municipal du 09 février 2020 dans dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
Vu La Lettre-Circulaire
n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à Observer suite à la signature et à la Publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30
décembre 2021 portant instructions relatives a l'exécution, au suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de L'Etat et des autres Entités Publiques Pour l'Exercice 2022 ;
Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres n° 067/AONR/CUD/CIPM/2021 du 17 Novembre 2021 relatif au renouvèlement des accès à la plate forme collaborative de la Communauté Urbaine de Douala pour le personnel et les Grands Conseillers Municipaux.
Considérant Le Procès-verbal de la séance de dépouillement du 09 Décembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant Le Procès-verbal de la séance d'examen du rapport d'analyse des offres du 26 Décembre 2021 de la Sous Commission d'analyse des offres;
Considérant La Proposition d'attribution n° 004/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2022 du 26 Janvier 2022 ;
Considérant Le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé

**DECIDE:**

**Article 1er**: l'entreprise ci-après est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

| **Soumissionnaire** | **Montant**(FCFA TTC) | **Délai** (enmois) |
|---|---|---|
| **EMICO INFORMATIQUE** | **43 775 721** | **01** |

**Article 2**: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

# COMMUNE DE NGAOUNDAL

**ADDITIF N° 006/A/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 25/02/2022 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ET DE DEMANDE DE COTATION SUIVANT :- DAO N° 07/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2022 DU 31/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A BEKA GOTTO- DAO N°08/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2022 DU 31/01/2022- DC N° 02/DC/MO/CIPM /CNDAL/2022 DU 31/01/2022FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

| 1 | **Remises des offres** |
|---|---|
| | **Au lieu de ...**<br><br>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Ngaoundal contre récépissé, au plus tard **le 02/03/2022 pour les DAO N° 07 et 08 à 09 heures et le 28/02/2022 pour le DC N° 01 et 09 heures.** |
| | **Lire plutot**<br><br>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Ngaoundal contre récépissé, au plus tard **le 05/03/2022 à 09 heures.** |

| 2 | **Ouverture des Plis** |
|---|---|
| | **Au lieu de ...**<br><br>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 02/03/2022 pour les DAO N° 07 et 08 à 10 heures et **le 28/02/2022** pour le DC N° 01 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations.<br>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. |
| | **Lire plutot**<br><br>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 05/03/2022 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations.<br>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.<br><br>**LE RESTE SANS CHANGEMENT** |

*NGAOUNDAL le 25 Février 2022*

*Le MAIRE*

***MOHAMADOU.. Sani***

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCEN° 07/AC/CANII/CIPM/2022 DU 23 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE DEUX (02) STANDS BOVINS DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DU NORDLOCALISATION: NDJALBARKEFINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE II**

**FINANCEMENT**
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Cout Prévisionnel**

Le Montant prévisionnel est de **94 628 262 (quatre vingt quatorze millions six cent vingt huit mille deux cent soixante deux) FCFA**

**2. Participation et origine**

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

**Langue de l'offre**

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

**3. Consultation du Dossier**

Un dossier de demande de cotation Incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NGAOUNDERE II, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE II, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.
Le Dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement à la Commune de NGAOUNDERE II ou à l'Unité de Coordination Régionale du PRODEL Zone 1 à Garoua, Quartier Poumpoumré à 200 mètres du Stade Municipal à partir du **23 FEV 2022,** pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures 30 minutes,** dès publication du présent Avis.

**4. Remises des offres**

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de NGAOUNDERE II (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de NGAOUNDERE II, contre une décharge.
2. L'enveloppe cachetée portera la mention : *« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AC/CANII/CIPM/2022 DU 23 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE DEUX (02) STANDS BOVINS DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DU NORD*
*DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.*
*"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».*

**Date et heure limite de dépôt des offres**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire
Date limite de réception des offres ..... **Le 18 Mars 2022 à 14 Heures**
Lieu de dépôt ..... **Mairie de NGAOUNDERE II**

**5. Delai de Livraison**

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de **CENT VINGT (120) JOURS**

**6. Ouverture des Plis**

1. Les piis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dons la lettre de Demande de Cotation.
Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 18 Mars 2022 à 15 Heures**
Lieu d'ouverture des plis ..... **Mairie de NGAOUNDERE II**
2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

**7. Renseignements Complémentaires**

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : Mairie de la Commune de NGAOUNDERE II, Tél. : 699 46 83 53 ou à Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupoumré, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E-mail : archives.zone1@outlook.com.

*NGAOUNDERE le 23 Février 2022*

*Le MAIRE*

***IDRISSOU ABANA***

# PRÉFECTURE DU MFOUNDI

**RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°003 /AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2022DU 04/02/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE TECHNIQUE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE CARREFOUR MBOG DOUM - CARREFOUR GRABICHETTE A MINKOAMEYOS, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI , REGION DU CENTRE.**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1 Autres**

**Au lieu de ...**

N/A

**Lire plutot**

| REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) | |
|---|---|
| **AU LIEU DE LIRE** | **LIRE PLUTOT** |
| **Article 38 : Décompte général et définitif (CCAG complété)**<br><br>Dans le cadre du présent marché le Décompte final vaut décompte général et définitif. | **Article 38 : Décompte général et définitif (CCAG complété)**<br><br>Dans le cadre du présent marché le Décompte final vaut décompte général et définitif. Et doit revêtir le visa du MINMAP |
| **RPAO, AAO ET GRILLE D'EVALUATION** | |
| **Principaux critères éliminatoires**<br><br>Les critères éliminatoires sont :<br><br>Les critères éliminatoires sont :<br><br>J) Ingénieur de Génie Civil d'ancienneté supérieure à cinq (05) non- inscrit à l'ordre des Ingénieurs de Génie civil (ONIGC). | **Principaux critères éliminatoires**<br><br>Les critères éliminatoires sont :<br><br>Les critères éliminatoires sont :<br><br>J) Ingénieur de Génie Civil d'ancienneté inférieur à cinq (05) non- inscrit à l'ordre des Ingénieurs de Génie civil (ONIGC). |
| **REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)** | |
| **AU LIEU DE LIRE** | **LIRE PLUTOT** |
| **Articles 18, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39** | **Articles 18, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 des dossiers types d'appels d'offres (prestation intellectuel)** |

*YAOUNDE le 24 Février 2022*

*Le PRÉFET*

***DJIKDENT EMMANUEL MARIEL***

# COMMUNE DE YINGUI

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 FEVRIER 2022 POUR L'APPUI A LA LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE, LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES DANS LA COMMUNE DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022.**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de Yingui lance, une demande de cotation pour L'APPUI A LA LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE, LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES DANS LA COMMUNE DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations à exécuter sont définies dans les devis descriptifs joints dans ce dossier de consultation.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Dix millions** (**10 000 000**) F CFA.

**4. Allotissement**

Lot unique

**5. Participation et origine**

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la fourniture des équipements similaires.

**6. Financement**

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022 de la République du Cameroun.

**7. Consultation du Dossier**

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YINGUI.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YINGUI dès publication du présent Avis contre présentation de l'original d'une quittance correspondant au versement d'une somme non remboursable de **Vingt mille** (**20 000**) FCFA à la Recette Municipale de YINGUI.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YINGUI sous pli fermé au plus tard le **22 Mars 2022 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

**N°001/DC/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 25 FEVRIER 2022**
**POUR L'APPUI A LA LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE, LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES DANS LA COMMUNE DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM,**
**REGION DU LITTORAL**
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

**11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de demande de cotation.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres aura lieu **le 22 Mars 2022** à 12 heures précises dans la salle de réunion de la Mairie de YINGUI, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

**13. Critères d'évaluation**

**Critère éliminatoire**

- -Dossier non produit en sept (07) exemplaires
- -Dossier administratif incomplet
- -Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

**14. Attribution**

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier de cotation et remplissant les capacités techniques et financières requises.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de YINGUI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi.
**Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.**

*YINGUI le 25 Février 2022*

*Le ADJOINT AU MAIRE*

***NGAKE NGWALA NDJENG Emmanuel***

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AC/CANII/CIPM/2022 DU 23 FEV 2022 TRAVAUX CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DANS L'ESPACE FORAIN A NDJALBARKE, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA- LOT 1 ; ESTRADE HIPPIQUE ET PARC A BETAIL- LOT 2 : QUAI ET STANDS EXPOSITIONFINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE LLNB : NUL NE PEUT ETRE ADJUDICATAIRE DE PLUS D'UN (01) LOT.**

**FINANCEMENT**
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Cout Prévisionnel**

Le Montant prévisionnel est de LOT 1 : **49 635 332 (quarante neuf millions six cent trente cinq mille trois cent trente deux) FCFA** et du LOT 2 : **47 865 024 (quarante sept millions huit soixante cinq mille vingt quatre) FCFA**

**2. Participation et origine**

La participation à cet appel a la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

**Langue de l'offre**

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

**3. Consultation du Dossier**

Un dossier de demonde de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NGAOUNDERE II, Autorité Contractonte, pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE II, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.
Le Dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement à la Commune de NGAOUNDERE II ou à l'Unité de Coordination Régional du PRODEL Zone 1 à Garoua, Quartier Poumpoumré à 200 mètres du Stade Municipal à partir du **23 FEV 2022** pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures 30 minutes,** dès publication du présent Avis.

**4. Remises des offres**

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de NGAOUNDERE II (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de NGAOUNDERE II, contre une décharge.
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :
*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AC/CANII/CIPM/2022 DU 23 FEV 2022 TRAVAUX CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DANS L'ESPACE FORAIN A NDJALBARKE, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA*
*- LOT 1 ; ESTRADE HIPPIQUE ET PARC A BETAIL*
*- LOT 2 : QUAI ET STANDS EXPOSITION*

**Date et heure limite de dépôt des offres**
Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.
Date limite de réception des offres ..... **Le 18 Mars 2022 à 14 Heures**
Lieu de dépôt ..... **Mairie de NGAOUNDERE II**

**5. Delai de Livraison**

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de **CENT VINGT (120) JOURS**

**6. Ouverture des Plis**

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre demande de Cotation.
Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 18 Mars 2022 à 15 Heures**
Lieu d'ouverture des plis ..... **Mairie de NGAOUNDERE II**
2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

**7. Renseignements Complémentaires**

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : Mairie de la Commune de NGAOUNDERE II, Tél. : 699 46 83 53 ou à Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupoumré, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E-mail ; archives.zone1@outlook.com.

*NGAOUNDERE le 23 Février 2022*

*Le MAIRE*

***IDRISSOU ABANA***

# COMMUNE DE TIGNERE

**AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-C.TIG/ST/2022 DU 28 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE TIGNERE DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2022. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TIGNÈRE, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE CET AVIS DE CONSULTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent :
LOT 100 : TRAVAUX PREPARATOIRE
LOT 200 : DEMOLITION/DEPOSE
LOT 300 ; OUVERTURES METALLIQUES ET BOIS
LOT 400 : MAÇONNERIE
LOT 500 : CHARPENTE ET COUVERTURE
LOT 600 ; PLOMBERIE
LOT 700 : ELECTRICITE
LOT 800 : FINITIONS
LOT 900 : VRD

**2. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération des prestations est de **dix-neuf millions neuf cent mille (19 900 000) francs CFA.**

**3. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine des BIP.

**4. Financement**

Les prestations, objet du présent Avis de consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022.

**5. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de Tignère, tél : 696 74 37 87 dès publication du présent avis ou dans le JDM de l'ARMP.

**6. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de Tignère, tél : 696 74 37 87 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **trente milles (30 000) francs CFA** à la recette municipale de la Commune de Tignère représentant les frais d'achat du dossier,

**7. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de TIgnère , au plus tard **le 25 Mars 2022 à 14 heures** précises, avec la mention :

*AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-C.TIG/ST/2022 DU 28 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE TIGNERE DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)*
*« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

**8. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) mois.**

**Délai de réponse des soumissionnaires :**

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt jours (20) ouvrables à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM.

**9. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **trois cent quatre-vingt-dix-huit mille (398 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agrée par le Ministre des Finances ou par une compagnie d'assurance agréée.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes datées de moins de trois (03) mois par le service émetteur.

**Présentation des Offres**

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant ;
***Pièces administratives***
- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon te modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Une attestation de non-redevance, en cours de validité qui tient lieu de patente, de bordereau de la situation fiscale et du certificat d'imposition ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ou l'attestation d'immatriculation timbrée;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une caution de soumission d'un montant de trois cent quatre-vingt-dix-huit mille (398 000) francs CFA;
- un plan de localisation certifié du soumissionnaire ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes et devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.
**Partie technique**
- Existence de la Méthodologie d'exécution des travaux y compris Le matériel de chantier, la qualité du personnel, le Planning d'exécution;
- Références du cocontractant dans le'domaine
- Projet de Lettre commande dûment rempli, signé et daté
- Les spécifications techniques, paraphé, cacheté, daté et signé ;
- L'attestation de visite des sites ;

**Offre financière**
- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultatim ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;
- le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et daté;

L'enveloppe contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.
Les offres seront placées dans une grande enveloppe fermée et scellée.

**10. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres aura lieu **le 25 Mars 2022 à 15 heures** précises à la Salle de Session de la commission inteme de passation oes marchés puBlics de la Commune de Tignère.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix et ayant une bonne connaissance du dossier, même en cas de groupement.

**11. Critères d'évaluation**

**1. Evaluation des offres**
La commission interne de passation des marchés publics de la Commune de Tignère procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :
A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
B) Evaluer la qualification technique de chaque offre suivant la grille d'évaluation des offres ;
C) Vérifier des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
D) Elaborer un tableau récapitulatif des cotations sur la base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles, classés par ordre croissant ;
E) Vérifier dans l'offre classée moins disante, la présence du dossier de Déclaration des Qualifications suivant le modèle imposé ;

**2- Principaux critères d'élimination**
Ces critères sont les suivants ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- n'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels.

**3- Principaux critères de qualification**
Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :
- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution (inférieur ou égal à 03 mois) 1 critère ;
- Existence de la Méthodologie d'exécution des travaux y compris Le matériel de chantier, la qualité du personnel, le Planning d'exécution;(3 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine de bâtiments (2 critères)
- Les spécifications techniques, paraphé, cacheté, daté et signé ; (1 critère) ;
- Projet de Lettre commande dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) (2 critères.)
- L'attestation de visite des sites ; (1 critère.)

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfaits à au moins huit (8) sur les onze (11) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiées et admis à l'analyse financière.
La grille de notation est le suivant :

| N° | CRITERES | NOTATION | |
|---|---|---|---|
| | | OUI (Yes) | Non (no) |
| A | PRESENTATION DE L'OFFRE: (1 critère) (au moins 2 oui) | | |
| A | Document relié à la spirale | | |
| B | Intercalaires de couleur autre que le blanc | | |
| C | Les pièces sont présentées dans l'ordre | | |
| B | DELAI D'EXECUTION (inférieur ou éqal à 03 mois) : (1 critère) | | |
| C | Existence de la Méthodologie d'exécution des travaux y compris Le matériel de chantier,<br>la qualité du personnel, le Planning d'exécution ; (3 critère) | | |
| D | LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE DE BATIMENTS | | |
| A | Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : (1 critère) | | |
| B | Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : (1 critères) | | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| E | Les spécifications techniques, paraphé, cacheté, daté et signé: (1 critère) | | |
| F | Projet de Lettre commande dûment rempli, siqné et daté; (1 critère) | | |
| G | Documents financiers; (2 critères) | | |
| | **TOTAL** | | |

**12. Attribution**

Sur proposition de la commission interne de passation des marchés publics de la Commune de Tignère, l'Autorité Contractante attribuera la lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

**13. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

**14. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Tignère, secrétariat général, tous les jours ouvrables.

*TIGNERE le 28 Février 2022*

*Le MAIRE*

***MOHAMADOU LAMINOU***

# COMMUNE DE POUMA

**AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C.POUMA/CIPM/2022 DU 22/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATERIELS MEDICAUX DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE CSI NKONGA (LOT1), CSI SONG SIMOUTH (LOT2), ET CSI MAKOP LOGBAKO'O (LOT 3), DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de POUMA, Maitre d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de POUMA, un avis de consultation, pour la fourniture des équipements en matériels médicaux dans certains centres de sante intègre **CSI NKONGA (LOT1), CSI SONG SIMOUTH (LOT2), ET CSI MAKOP LOGBAKO'O (LOT 3)**, dans la Commune de POUMA, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations de la présente consultation comprennent la fourniture des équipements médicaux suivants :
-Microscope binoculaire OLYMPUS
-Glucomètre ON CALL + G113-111
-Lit d'hospitalisation simple EPOXY + Matelas
-Lit d'hospitalisation simple EPOXY + Matelas+ AR de chevet
-Ecouvillon B/100
-Spéculum en inox large
-Réfrigérateur 200 litres
-Lame porte-objet 24x60
-Lame de bistouri N°15
-Lamelles couvre-objet 24x60
-Poubelle plastique basculante 60 litres
-Kit ciseaux de chirurgie MJM, Pack 18 Pcs
-Stérilisateur POPINEL DHG 9023 A 70l (50-200°)
-Fauteuil roulant simple
-Stéthoscope simple 2875 double pavillon RIESTER
- table d'accouchement monobloc, email, 1680x600x8
-Tensiomètre automatique
-Groupe électrogène SDMO, essence performe 3000, 3,75 Kva
-Centrifugeuse GEMMY, 8 tubes PLC-013
-Chariot MJM de soin, roulette simple
-Ventilateur BINATONE

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **huit millions (8 000 000) Francs CFA pour chaque lot.**

**4. Allotissement**

Les travaux seront constitués en (03) trois lots indissociables.

**5. Participation et origine**

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent avis de consultation sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Santé Publique de l'Exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaire N° 56 40 047 06 941444 (lot 1, 2 et 3)

**7. Acquisition du Dossier**

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune de POUMA contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à **25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA** non remboursables payable à la Recette Municipale de la Commune de POUMA.

**8. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels, seront déposées contre récépissé au service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAMP) de la (Commune de Pouma), au plus tard le **18/03/2022 à 11 heures** et devront porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION**
**N°001/DC/C.POUMA/CIPM/2022 DU 22/02/2022**
**EN PROCEDURE D'URGENCE**
**POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATERIELS MEDICAUX DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE CSI NKONGA (LOT1), CSI SONG SIMOUTH (LOT2), ET CSI MAKOP LOGBAKO'O (LOT 3), DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**
**(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

**9. Delai de Livraison**

Le délai de livraison objet de cette consultation est d'un **(01) mois pour chaque lot.**

**10. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances d'un **montant de 2%** au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit **160 000 francs CFA (Cent soixante mille francs CFA)** pour chaque lot, valable pendant trente jours au – delà de la date originale de validité des offres.

**11. Recevabilité des Offres**

Les pièces administratives, l'offre technico-financière doivent être placés dans des enveloppes différentes séparée et remises sous plis scellé. Les plis ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire
Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Le dossier Administratif devra comporter les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois mois, les pièces suivantes :

- Attestation et plan de localisation; copie légalisée
- Attestation de soumission à la **CNPS** en cours de validité ; originale
- Attestation de non faillite ; originale
- Attestation de domiciliation bancaire ; originale
- Quittance de versement à la Recette de Municipale de la Commune de POUMA représentant les frais d'achats du dossier de Demande de Cotation; originale
- Attestation d'immatriculation ; originale
- Attestation de non - exclusion délivrée par **l'ARMP;** originale
- Caution de soumission ; originale
- Registre de commerce ; copie légalisée
- Attestation de non redevance fiscale. Originale

L'Offre Technico – Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée **(HTVA)** et toutes taxes comprises **(TTC)** et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres aura lieu le **22/02/2022** à **12 heures** à la salle des actes de la Commune de Pouma, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de POUMA et se fera en un temps.

**13. Critères d'évaluation**

**PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES**

- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis dans un délai de 48 heures;
- Non-conformité du model de soumission ;
- Usage de faux documents ou pièces falsifiées ;
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- Absence d'une pièce de l'offre financière.
- Absence de l'attestation de déclaration de non abandon de marché ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Non-respect des caractéristiques techniques des équipements

**14. Attribution**

Le Maitre d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présentera l'offre financière la moins disante.

**NB : un soumissionnaire sera attributaire des trois (03) lots**.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours a compté de la date de dépôt de celles-ci.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de POUMA, BP : 83 Pouma, Tel : 694997371 ou 699200280

**Lutte contre la corruption**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

*POUMA le 22 Février 2022*

*Le MAIRE*

***NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée***

# COMMUNE DE TIGNERE

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 004/AC/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-C.TIG/ST/2021 DU 28 FEV 2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE CHACUN D'UN BLOC LATRINES A 02 CELLULES A WALKOSSAM, COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO&DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA,COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DE LA FARO&DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : COMMUNE DE TIGNERE**

**FINANCEMENT**
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Cout Prévisionnel**

Un Montant prévisionnel est de TTC **19 437 750 (dix neuf millions quatre cent trente sept mille sept cent cinquante) FCFA**

**2. Participation et origine**

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.
La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant
répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

**Langue de l'offre**

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

**3. Financement**

PRODEL/COMMUNE DE TIGNERE

**4. Consultation du Dossier**

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de TIGNERE, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de TIGNERE, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

**5. Remises des offres**

1., Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune dé TIGNERE (Autorité Contractante), à déposer à Commune de TIGNERE contre recipissé de dépôt.
L'enveloppe cachetée portera la mention:

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 004/AC/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-C.TIG/ST/2021 DU 28 FEV 2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE CHACUN D'UN BLOC LATRINES A 02 CELLULES A WALKOSSAM, COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO&DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA,COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DE LA FARO&DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA*
*"A n'ouvrir qu'en séance de dépouiiieinenf" ».*

**Date et heure limite de dépôt des offres**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.
Date limite de réception des offres ..... **25 Mars 2022 à 14 heures;**
Lieu de dépôt ..... **Salle des sessions de la commune de TIGNERE**

**6. Delai de Livraison**

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de **Quatre vingt-dix (90) jours**

**7. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émies les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux presaiptions de ta présente demande de consultation sera déclarée Irreoeyable.

**8. Ouverture des Plis**

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIGNERE en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. , ;
Date et heure d'ouverture des plis ..... **25 Mars 2022 à 15 heures**
Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle des sessions de la commune de TIGNERE**
2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIGNERE, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

*TIGNERE le 28 Février 2022*

*Le MAIRE*

***MOHAMADOU LAMINOU***

# MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

**DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MINJEC/CIPM/2022 DU 24 FEVRIER 2022 EN VUE DE L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BATIMENTS DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUEFINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2022IMPUTATION : 56 26 147 01 39 00 00 361400**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
**IMPUTATION**
56 26 147 01 39 00 00 361400

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, Maître d'Ouvrage, lance un avis de demande de cotation en vue de l'entretien ordinaire des bâtiments des Services Centraux de son département ministériel.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations de la présente demande de cotation comprennent l'entretien ordinaire des bâtiments ci-après :
- Le site abritant les Services Centraux du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique situé au Centre Administratif de Yaoundé
- Le site abritant les Services Centraux du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique situé au Centre Administratif de Yaoundé Annexe A ;
- Le site abritant les Services Centraux du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique situé à Nlongkak Annexe B ;
- Le site abritant les services de PAJER-U, PIFMAS et DPEJ.

Il est question pour le prestataire de conserver ces édifices ainsi que les équipements qui s'y trouvent en bon état de salubrité afin de préserver la santé de l'ensemble du personnel qui y travaille.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations est de **vingt-quatre millions six cent cinquante mille (24 650 000) F CFA TTC.**

**4. Participation et origine**

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières leur permettant de réaliser les prestations, objet de la présente Demande de Cotation.

**5. Financement**

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022 du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, imputation **n° 56 26 147 01 39 00 00 361400.**

**6. Consultation du Dossier**

Le dossier de demande de cotation physique peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, sis à l'immeuble siège au Centre Administratif de Yaoundé, Porte 003 Rez de jardin, Tél. 222 20 35 70.

**7. Acquisition du Dossier**

Le dossier de demande de cotation physique peut être retiré sur présentation du reçu de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable **de vingt mille (20.000) F CFA** représentant les frais d'achat du dossier et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm dès publication du présent avis.

**8. Remises des offres**

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **17 MARS 2022 à 12 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », tel que mentionné dans l'avis de consultation.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

**9. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution des prestations est fixé à dix (10) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. La réception des prestations se fera au bâtiment siège du Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique sis au Centre Administratif, de Yaoundé.

**10. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances d'un montant de quatre cent quatre-vingt-treize mille (493 000) F CFA et valable pendant Quatre-vingt (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

**11. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis, en un seul temps, aura lieu **le 17 MARS 2022 à 13 heures précises** dans la salle de la commission interne, Porte 002 au rez de jardin de l'immeuble siège du MINJEC par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**12. Critères d'évaluation**

Les critères d'évaluation porteront sur :
***Critères éliminatoires :***
- Absence ou la non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 h après ouverture des offres ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect d'au moins 5/7 des critères essentiels ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années ;
- Absence de l'un de matériel de travail ci-après :

  - Aspirateur ;
  - Décapeuse ;
  - Escabeau.

***Critères essentiels*** **:**
- Présentation générale de l'offre (reliure, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur) ;
- Capacité financière délivrée par un établissement financier de 1ER ordre agréé par le MINFI ;
- Références générales et expériences du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Moyens logistiques ;
- Personnel clé ;
- Méthodologie, Organisation et respect des normes HQSE ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Copie du CCAP complétée, paraphée à chaque page et signée à la dernière du projet de marché, avec la mention « lu et approuvé » et le descriptif des prestations paraphé, signé et cacheté sur la dernière page).

Le système de notation des cotations relativement aux critères essentiels dont le détail est donné dans les Instructions aux soumissionnaires, se fera par mode binaire (oui/non).
Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de cotation signée.

**13. Attribution**

Le contrat sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation, et n'ayant pas fait l'objet d'une suspension par le MINMAP.

**14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de ces dernières.

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics, sis au rez de jardin, Porte n°003 de l'immeuble siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique au Centre Administratif, à Yaoundé ; Tél. 222 20 35 70 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses :
http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm

**Lutte contre la corruption**
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

**Assistance technique**
Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

*YAOUNDE le 24 Février 2022*

*Le MINISTRE*

***MOUNOUNA FOUTSOU***

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 067/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIF AU RENOUVELEMENT DES ACCES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LE PERSONNEL ET LES GRANDS CONSEILLERS MUNICIPAUXFINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2022**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° 009/D/CUD/S G/D S G P/SDPMAP/2 022 du_____ , déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délai ci-après :

| **Soumissionnaire** | **Montant** (FCFA TTC) | **Délai** (en mois) |
|---|---|---|
| **EMICO INFORMATIQUE** | **43 775 721** | **01** |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2ème étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

*DOUALA le 28 Février 2022*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

# COMMUNE DE NGAOUNDAL

**COMMUNIQUE N° 01/C/CNDAL/SG/STADU/2022 DU 17 FEVRIER 2022 PORTANT PUBUCATION DES RESULTATS DE L'APPEL PUBUC A MANIFESTATION DE CANDIDATURES N° 01/APMC/RAD/D-DJEREM/C-NGDAL/2021 DU 03/01/2022, RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE MODERNE DANS U COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (Maître d'Ouvrage)**

Porte à la connaissance du public, après dépouillement des offres des candidats par la commission Ad hoc relatif à L'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION DE CANDIDATURES N° 01/APMC/RAD/D-DJEREM/C-NGDAL/2021 DU 03/01/2022, RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE MODERNE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA, que les soumissionnaires énumérés dans le tableau ci-dessous, sont pré qualifiés pour l'appel d'offre restreint pour lesdits travaux:

| N° | Soumissionnaire | Mention |
|---|---|---|
| 01 | ETS LA BONNE ENTENTE | PRE QUALIFIES POUR L'APPEL D'OFFRES RESTREINT |
| 02 | ETS IDA BARNABAS | |
| 03 | ETS SECOTECH | |
| 04 | ETS EC$^2$ | |
| 05 | ETS CGV ENGINEERING SARL | |

Lesdits soumissionnaires seront invités à monter leurs offres après avis favorable de la Commission Interne de Passation des Marchés public de la Commune de Ngaoundal. /-

*NGAOUNDAL le 17 Février 2022*

*Le MAIRE*

***MOHAMADOU.. Sani***

# COMMUNE DE BOT-MAKAK

**DECISION MUNICIPALE N° 0011/DM/R-CE/D-NK/CBM/SG DU 24 FEVRIER 2022PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE N° 001/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2022 DU 24 JANVIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION SUR 0,55 KM, EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE BT TRIPHASEE (0,9 KM) ET D'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC (120) DANS LA VILLE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK,**

**Vu** La Constitution ;

**Vu** la loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

**Vu** La loi Nº 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

**Vu** La Loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

**Vu** Le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

**Vu** Le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics ;

**Vu** Le décret Nº 77/91 du 25 Mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes et établissements communaux et ses modificatifs subséquents ;

**Vu** L'arrêté Nº 000002/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

**Vu** La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics,

**Vu** La lettre-Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à et à l'application du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** la circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2022 ;

**Vu** la Décision Municipale N° 000002/DM/CBM/SG/2022 du 14 Janvier 2022 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Bot-Makak pour l'Exercice 2022 ;

**Vu** Le Dossier de Demande de Cotation N° 001/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 24 JANVIER 2022 Pour le travaux de réhabilitation (0,55km), d'extension BT triphasée (0,9km) du réseau électrique, et d'installation de 120 équipements d'éclairage public au Centre Urbain de Bot-Makak ;

**Vu** Le procès-verbal N° 004 du 18 Février 2022 et la proposition d'attribution Pour les travaux de réhabilitation (0,55km),

d'extension BT triphasée (0,9km) du réseau électrique, et d'installation de 120 équipements d'éclairage public au Centre Urbain d Bot-Makak ;

**Vu** La lettre N? 00000127/L/MINEPAT/SG/PNDP/CNC/CRC-CE/CCI/ARPMA du 24 Février 2022 portant avis de non objection à l'attribution de la Lettre Commande relative à la Demande de Cotation N° 001/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 24 JANVIER 2022 Pour les travaux de réhabilitation (0,55km), d'extension BT triphasée (0,9km) du réseau électrique, et d'installation de 120 équipements d'éclairage public au Centre Urbain de Bot-Makak ;

Considérant les nécessités de service.

**D E C I D E**

**Article 1er** : Pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, est attributaire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation N° 001/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL DU 24 JANVIER 2022 Pour les travaux d réhabilitation (0,55km), d'extension BT triphasée (0,9km) du réseau électrique, et d'installation de 120 équipements d'éclairage public au Centre Urbain de Bot-Makak , l'entreprise ci-après :

| Désignation du projet | Entreprise attributaire | Montant de la Lettre Commande (TTC) FCFA | Délai d'exécution |
|---|---|---|---|
| Pour les travaux de réhabilitation (0,55km), d'extension BT triphasée (0,9km) du réseau électrique, et d'installation de 120 équipements d'éclairage public au Centre Urbain de Bot-Makak | ET SOPAL<br>BP : 20 277 Yaoundé ;<br>Tél : 699 95 34 02 | 53 048 601 | Trois (03) mois |

**Article 2** : L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Service Technique de la Commune de Bot-Makak pour la suite de la procédure.

*BOT-MAKAK le 24 Février 2022*

**Article 3:** La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

*Le MAIRE*

***NKEN NEMB Jean Pascal***

# SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

**ANNULATION N° 002/CIPM/DG/SOHLI/2022 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SOHLI/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE 3 GROUPES FROID ET 3 BALLONS D'EAU CHAUDE SANITAIRE A L'HOTEL SAWA A DOUALA**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**Le Directeur Général de l'Hôtel SAWA, Maître d'Ouvrage de la SOHLI,**
Vu le Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques ;
Vu les Résolutions N°1 et N°2 du Conseil d'Administration Extraordinaire de la SOHLI du 26 novembre 2010 portant nomination de Monsieur MOIFO NZOGOU Pierre au poste de Directeur Général de l'Hôtel SAWA et donnant les pouvoirs de gestion au Directeur Général ;
Vu la Résolution N°097/CA/SOHLI/2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SOHLI ;
Vu le Manuel des procédures des marchés de la SOHLI de décembre 2018 ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/SOHLI/CIPM/2021 du 26 juillet 2021 pour la fourniture et l'installation de 3 groupes froid et 3 ballons d'eau chaude sanitaire à l'Hôtel SAWA à Douala.

DECIDE

Article 1er : L'Appel d'Offres National Ouvert N°**003/AONO/SOHLI/CIPM/2021 du 26 juillet 2021 pour la fourniture et l'installation de 3 groupes froid et 3 ballons d'eau chaude sanitaire à l'Hôtel SAWA à Douala** est **annulé.**

Article 2 : La présente Annulation sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*DOUALA le 26 Janvier 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOIFO Pierre***

# PRÉFECTURE DU NOUN

**AVIS DE CONSULTATIONN° 001/DC/ F32/SAEF/CDPMPN-DC/2022 DU 09/02/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL PRATIQUE DE PECHE AU CENTRE NATIONAL DE FORMATION ZOOTECHNIQUE ETVETERINAIRE (CNFZV) DE FOUMBAN**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Préfet du Département du Noun, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, une demande de cotation pour l'acquisition du matériel pratique de pêche au Centre National de Formation Zootechnique et Vétérinaire de FOUMBAN

**2. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de 12 400 000 (douze million quatre cent mille) FCFA.

**3. Participation et origine**

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

**4. Financement**

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation est financée par le Budget d'Investissement Public exercice 2022

**5. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier de la Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Foumban.

**6. Acquisition du Dossier**

Le Dossier de la Demande de Cotation peut être obtenu et consulté au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Foumban, dés publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **24.000 (Vingt-quatre mille) F CFA**, payable à la Recette des Finances de Foumban.

**7. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Foumban., au plus tard le **15 MARS 2022 à 10 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

**DEMANDE DE COTATION**
**N° 001/DC/F32/SAEF/CDPMPN-DC/2022 DU 09/02/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL PRATIQUE DE PECHE AU CENTRE NATIONAL DE FORMATION ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (CNFZV) DE FOUMBAN**
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

NB : Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de ta modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention :
« RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION »

**8. Delai de Livraison**

Le délai maximum de livraison prévu est de soixante (60) jours pour compter de la date de notification de la lettre commande.

**9. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC, d'un montant de 248 000 F (Deux cent quarante-huit mille) F CFA, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**10. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 248 000 F (Deux cent quarante-huit mille) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par une Autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

**11. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **15 MARS 2022 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Noun siégeant à la Préfecture de foumban.
Seuls les soumissionnaires peuvent ossîster à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

**12. Critères d'évaluation**

**Critères éliminatoires :**
**-Critères éliminatoires :**
a) L'absence de la caution de soumission ;
b) La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
c) Non-respect des descriptions techniques ;
d) Offre non conforme à la demande de cotation ;
e) Absence d'un prix quantifié.

**13. Attribution**

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugipe conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre financière la moins disante HTVA.

**14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Foumban.

*FOUMBAN le 21 Février 2022*

*Le PRÉFET*

***UM DONNACIEN***

# PRÉFECTURE DU NYONG ET KELLE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0001/AONR/JO8/CDPM/2022 DU 28 FEVRIER 2022POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS CENTRES SOCIAUX DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

**Le Préfet du Département du Nyong et Kellé** (Autorité Contractante), lance pour le compte du gouvernement un Appel d'Offres National pour la réalisation de la poursuite des travaux de construction de certains centre sociaux dans le Département de **NYONG ET KELLÉ**, Région du **CENTRE**.
**LOT 1 : CENTRE SOCIAL DE MESSONDO**
**LOT 2 : CENTRE SOCIAL DE MAKAK**

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :
Lot 1 :
- Les travaux préparatoires et Installation de Chantier ;
- Travaux de maçonnerie et divers ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie bois ;
- Peinture – Vitrerie ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire.

Lot 2 :
- Travaux préparatoires-études ;
- Révision générale du réseau de plomberie (amenée plus évacuation) ;
- Révision générale du réseau d'électricité ;
- Revêtement ;
- Vitrerie ;
- Peinture.

**3. Cout Prévisionnel**

Le projet est constitué de deux (02) lots dont les coûts prévisionnels des travaux sont estimés ainsi qu'il suit :

| ARRONDISSEMENT | LIBELLÉ DU PROJET | N° LOT | LIEU | COÛT PRÉVISIONNEL |
|---|---|---|---|---|
| Messondo | Poursuite des travaux de construction du centre social | 01 | Messondo | 20 000 000<br>(Vingt Millions) F CFA |
| Makak | Poursuite des travaux de construction du centre social | 02 | Makak | 20 000 000<br>(Vingt Millions) F CFA |

**4. Allotissement**

Le projet est constitué de deux (02) lots dont les coûts prévisionnels des travaux sont estimés ainsi qu'il suit :

| ARRONDISSEMENT | LIBELLÉ DU PROJET | N° LOT | LIEU | COÛT PRÉVISIONNEL |
|---|---|---|---|---|
| Messondo | Poursuite des travaux de construction du centre social | 01 | Messondo | 20 000 000<br>(Vingt Millions) F CFA |
| Makak | Poursuite des travaux de construction du centre social | 02 | Makak | 20 000 000<br>(Vingt Millions) F CFA |

**5. Participation et origine**

Le présent Appel d'Offres National est restreint à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres, ayant exécutés lesdits travaux à la phase précédente dans les délais impartis et le respect de clauses techniques.

**6. Financement**

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, exercice 2022.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Préfecture d'ESÉKA, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Préfecture d'Eséka** (Secrétariat Particulier) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement au **Receveur Départemental des finances d'Eséka** d'un montant non remboursable de :

| ARRONDISSEMENT | LIBELLÉ DU PROJET | N° LOT | LIEU | FRAIS D'ACQUISITION |
|---|---|---|---|---|
| Messondo | Poursuite des travaux de construction du centre social | 01 | Messondo | (40 000)<br>Quarante mille francs CFA |
| Makak | Poursuite des travaux de construction du centre social | 02 | Makak | (40 000)<br>Quarante mille francs CFA |

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la**Préfecture d'Eséka**(secrétariat particulier)au plus tard le 29 Mars 2022 ***à 12 heures*** (heure locale), et devront porter la mention :
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE**
**N°0001/AONR/JO8/CDPM/2022 DU 28 FEVRIER 2022**
**POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS CENTRES SOCIAUX DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.**
**LOT 1 : CENTRE SOCIAL DE MESSONDO**
**LOT 2 : CENTRE SOCIAL DE MAKAK**
**(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux est de :

| ARRONDISSEMENT | LIBELLÉ DU PROJET | N° LOT | LIEU | DÉLAI D'EXÉCUTION |
|---|---|---|---|---|
| Messondo | Poursuite des travaux de construction du centre social | 01 | Messondo | **Trois (03)** mois |
| Makak | Poursuite des travaux de construction du centre social | 02 | Makak | **Trois (03)** mois |

**11. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :
- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance par le Ministre en charge des Finance

| ARRONDISSEMENT | LIBELLÉ DU PROJET | N° LOT | LIEU | CAUTION DE SOUMISSION |
|---|---|---|---|---|
| Messondo | Poursuite des travaux de construction du centre social | 01 | Messondo | **400.000**<br>(Quatre Cent Mille) francs CFA |
| Makak | Poursuite des travaux de construction du centre social | 02 | Makak | **400.000**<br>(Quatre Cent Mille) francs CFA |

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera **le 29 Mars 2022 à 13 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Kellé siégeant dans la salle de réunion de la préfecture d'Eséka en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont ils ont la charge.

**13. Critères d'évaluation**

***13.1 Critères éliminatoires***
**a) Dossier administratif incomplet pour :**
Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
**b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après:**
La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ;
N'avoir pas satisfait vingt-quatre (24) critères sur l'ensemble des trente (30) critères existants.
**c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :**
Une soumission timbrée, datée et signée;
Le bordereau des prix suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page;
**d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.**
***13.2 Critères essentiels de qualification***
Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfait ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :
i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;
ii) Personnel d'encadrement (10 critères)
iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères)
iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (04 critères) ;
v) La méthodologie d'exécution (07 critères) ;
Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement, doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 24 sur 30 des critères essentiels, soit 80%,** énumérés ci-dessus évalués conformément à la Grille de notation des offres techniques.

**14. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 80% des critères essentiels (24 sur 30) et une offre financière évaluée la moins-disante.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la **Préfecture d'Eséka** (Secrétariat Particulier)
**NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AU NUMÉRO VERT : 1517 »**
**Signature de la lettre commande**
À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des soumissionnaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par le Maître d'Ouvrage Délégué, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par le Maître d'Ouvrage Délégué.

*YAOUNDE le 28 Février 2022*

*Le PRÉFET*

***TIEH NDE Peter***

# PALAIS DES CONGRES

**AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/DC/PC/DG/CIPM/2021 POUR LA FOURNITURE D'UNECONNEXION INTERNET AU PALAIS DES CONGRES DE YAOUNDE**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Directeur Général du Palais des Congrès lance, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation en procédure d'urgence pour la Fourniture d'une connexion internet au Palais des Congrès (la bande passante requise est de 10 Mbps/10 Mbps dédié, et sur une bande non partagée avec un tiers) par liaison fibre optique, spécialisée avec une liaison radio ; Installation, configuration et mise en service de la liaison.

**2. Consistance des prestations**

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation consiste en la Fourniture d'une connexion internet au Palais des Congrès par liaison fibre optique, spécialisée en combinaison avec une liaison radio ; Installation, configuration et mise en service de la liaison.

**3. Cout Prévisionnel**

Le Coût prévisionnel du projet est de Vingt Millions (20 000 000) de francs CFA.

**4. Participation et origine**

La participation à cette Consultation est ouverte, à égalité de conditions , aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national et ayant une expérience avérée dans ce type de prestation,

**5. Financement**

La prestation objet de la présente Demande de Cotation est financée par le projet de performance du Palais des Congrès exercice 2022

**6. Consultation du Dossier**

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté, dès publication du présent avis à l'agence de régulation des Marchés Publics (ARMP) et par voie d'affichage, aux heures ouvrables, dans les locaux de la Direction Générale du Palais des Congrès , bureau du budget et des Marchés publics , Tél 6 74 72 78 77

**7. Acquisition du Dossier**

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré à la Direction Générale du Palais des Congrès , bureau du budget et des Marchés publics , tél 6 74 72 78 77 sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de 25 000 (Vingt-cinq mille) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier.

**8. Remises des offres**

Les offres, rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, devront être déposées contre récépissé au Palais des Congrès , Direction Générale, bureau du budget et des Marchés Publics Tél 674 72 78 77 au plus tard le 24 mars 2022.à 14H00, heure locale, portant la mention suivante :
**AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/DC**
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

**9. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu pour l'exécution de ce type de prestation est de 12 mois à compter de la date de notification de démarrage des prestations. Elle se fera au Palais des congrès de Yaoundé, sis au quartier Tsinga.

**10. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission de 400 000 (Quatre cent Mille) francs CFA. Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances. La validité de cette caution est de quatre-vingt-dix (90)jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

**11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux règlements de la consultation de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.
Toute offres incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation ,entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 24 mars 2022 à 15 heures , heure locale, dans la salle de réunion E , par la Commission de Passation des Marchés placée auprès du Palais des Congrès siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

**13. Critères d'évaluation**

**L'appréciation des offres se fera selon les critères éliminatoires.**
**1. Critères éliminatoires :**
Toute offre non conforme aux prescription du Dossier de Consultation et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sera déclarée irrecevable, particulièrement :
- l'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- L'agrément autorisant d'exercer dans ce domaine;
- L'absence de la caution de soumission
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié
- non-conformité du modèle de soumission ;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

**2. Evaluation financière**
A l'issue du dépouillement, seuls les dossiers dont offres administratives déclarées recevables seront soumis à l'analyse financière. L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

**14. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux critères éliminatoires.

**15. Durée Validité des Offres**

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, A compter de la date de dépôt des offres,

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Palais des Congrès, bureau du responsable des marchés publics

*YAOUNDE le 25 Février 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MIEN ZOK Christophe***

# PRÉFECTURE DU MFOUNDI

**RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°002/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2022DU 03/02/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L''ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE CARREFOUR MBOG DOUM - CARREFOUR GRABICHETTE A MINKOAMEYOS, DEPARTEMENT DU MFOUNDI.**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

| 1 | Recevabilité des Offres |
|---|---|
| | **Au lieu de ...**<br><br>Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.<br>Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.<br>Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.<br>Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.<br>Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre. |
| | **Lire plutot**<br><br>Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre. |

| 2 | Attribution |
|---|---|
| | **Au lieu de ...**<br><br>L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.<br>**N.B. : un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots** |
| | **Lire plutot**<br><br>L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. |

| 3 | Autres |
|---|---|
| | **Au lieu de ...**<br><br>N/A |

| 3 | Autres |
|---|---|

**Lire plutot**

| REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO) | |
|---|---|
| **AU LIEU DE LIRE** | **LIRE PLUTOT** |
| **Articles 4, 17, 27, 32, 33, 34, 35, 36 et 37** | **Articles 4, 17, 27, 32, 33, 34, 35, 36 et 37 des dossiers types d'appels d'offres (Travaux)** |

*YAOUNDE le 24 Février 2022*

*Le PRÉFET*

***DJIKDENT EMMANUEL MARIEL***

# COMMUNE DE GARI GOMBO

**AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C.GGO/CIPM/2022 DU 23/02/2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE AVEC BLOC CUISINE EXTERNE ET BLOC LATRINE A DEUX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
**IMPUTATION**
PNDP (IDA3)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution des travaux de Construction de trois (03) blocs de deux logements d'astreinte avec bloc cuisine externe et bloc latrine a deux compartiments, le Maire de la Commune de GARI-GOMBO, Autorité Contract
lot 01: Construction d'un bloc de deux logements d'astreinte avec bloc cuisine externe et bloc latrine à deux compartiments Ecole Primaire Publique de PAYA
lot 02 : Construction d'un bloc de deux logements d'astreinte avec bloc cuisine externe et bloc latrine à deux compartiments Ecole Primaire Publique de GRIBI
lot 03 : Construction d'un bloc de deux logements d'astreinte avec bloc cuisine externe et bloc latrine à deux compartiments Ecole Primaire Publique de MONZOPIA
N.B : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

**2. Consistance des prestations**

N/D

**3. Cout Prévisionnel**

N/D

**4. Allotissement**

lot 01: Construction d'un bloc de deux logements d'astreinte avec bloc cuisine externe et bloc latrine à deux compartiments Ecole Primaire Publique de PAYA
lot 02 : Construction d'un bloc de deux logements d'astreinte avec bloc cuisine externe et bloc latrine à deux compartiments Ecole Primaire Publique de GRIBI
lot 03 : Construction d'un bloc de deux logements d'astreinte avec bloc cuisine externe et bloc latrine à deux compartiments Ecole Primaire Publique de MONZOPIA
N.B : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

**5. Participation et origine**

La participation au présent Avis de consultation est ouverte à égalité de conditions aux petites et moyennes entreprises de droit camerounais ci-après :
N° NOM DU PRESTATAIRE LOCALISATION BOITE POSTALE TELEPHONE
1 Ets LA VINA Batouri 697 60 75 58 / 673 45 08 42
2 ETS NKEN'S ET FILS BERTOUA // 697 018 688
3 Ets YAYA BAKARY YOKADOUMA - 696 898 575 / 677 265 098
4 Ets FARIKOU Bertoua - 699 71 31 00
5 Ets ASMOU QUY CONSTRUCTION ENTERPRISE Bertoua - 683 80 90 44

Toutes fois, toute autre PME de droit camerounais justifiant de la présentation des pièces nécessaires peut postuler au présent avis de Consultation, à condition de fournir le dossier Administratif tel que mentionné à la Pièces N°III (B ; B1; B4 et B5) du Règlement de la Consultation.

**6. Financement**

PNDP (IDA3)

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de GARI-GOMBO dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de GARI-GOMBO dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumiss Gari-gombo, et réceptionné par le chef de Service de la Passation des Marchés, le 04/03/2022 à 10 heures au plus tard et devra porter la mention :
**AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C.GGO/CIPM/2022 DU 23/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE AVEC BLOC CUISINE EXTERNE ET BLOC LATRINE A DEUX COMPARTIMENTS, DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.**
Financement : PNDP (IDA3), Exercice 2022 Lot N°…….
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GARI-GOMBO ".

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de Quatre vingt dix (90) jours calendaires.

**11. Cautionnement Provisoire**

N/D

**12. Recevabilité des Offres**

N/D

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GARI-GOMBO, à la Salle des Actes de la Maire de la Commune Gari-gombo à Garigombo,
Le 04/03/2022 à 11 heures précises.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter

**14. Critères d'évaluation**

N/D

**15. Attribution**

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GARI-GOMBO proposera comme adjudicataire provisoire à l'autonté contractante, le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, et ayant satisfaits aux conditions minimales de qualifications imposées.

**16. Durée Validité des Offres**

L'offre qui devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission, restera valable pendant une période de 90 (Quatre Vingt Dix) jours calendaires.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de GARI-GOMBOou à la Cellule Régionale du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) à Bertoua.

*GARI-GOMBO le 23 Février 2022*

*Le MAIRE*

***SIMOMORI II DE BINGUE Hervé***

# COMMUNE DE GARI GOMBO

**AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C.GGO/CIPM/2022 DU 23/02/2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BLOC ADMINISTRATIF TOUS EQUIPES A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE PAYA DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
**IMPUTATION**
PNDP (IDA3)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution des travaux de Construction d'un (01) bloc de deux salles de classe avec bloc administratif tous équipés à l'Ecole Publique Primaire de PAYA, le Maire de la Commune de GARI-GOMBO, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de GARI-GOMBO, le présent avis de consultation.

**2. Consistance des prestations**

N/D

**3. Cout Prévisionnel**

N/D

**4. Allotissement**

N/D

**5. Participation et origine**

La participation au présent Avis de consultation est ouverte à égalité de conditions aux petites et moyennes entreprises de droit camerounais ci-après :
N° NOM DU PRESTATAIRE LOCALISATION BOITE POSTALE TELEPHONE
1 Ets FARIKOU Bertoua - 699 71 31 00
2 Ets YAYA BAKARY YOKADOUMA - 696 898 575 / 677 265 098
3 ETS NKEN'S ET FILS BERTOUA // 697 018 688
4 Ets ASMOU QUY CONSTRUCTION ENTERPRISE Bertoua - 683 80 90 44

**6. Financement**

PNDP (IDA3)

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de GARI-GOMBO dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

**8. Acquisition du Dossier**

N/D

**9. Remises des offres**

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de GARI-GOMBO dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.
5. Remise des offres:
Les offres rédigées en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumiss Gari-gombo, et réceptionné par le chef de Service de la Passation des Marchés, le 04/03./2022 à 10 heures au plus tard et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C.GGO/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BLOC ADMINISTRATIF TOUS EQUIPES DANS LA COMMUNE DE GARIGOMBO, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.**
**Financement : PNDP (IDA3), Exercice 2022**
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GARI-GOMBO ".

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de Quatre vingt dix (90) jours calendaires.

**11. Cautionnement Provisoire**

N/D

**12. Recevabilité des Offres**

N/D

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GARI-GOMBO, à la Salle des Actes de la Maire de Gari-Gombo à Gari-gombo,
Le à 11 heures précises.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
7. Validité de l'offre :
L'offre qui devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission, restera valable pendant une période de 90 (Quatre Vingt Dix) jours calendaires.
8. Attribution provisoire du Marché :
La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GARI-GOMBO proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante, le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, et ayant satisfaits aux conditions minimales de qualifications imposées.
9. Délai d'exécution
Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de Quatre vingt dix (90) jours calendaires.
10. Renseignements complémentaires:

**14. Critères d'évaluation**

N/D

**15. Attribution**

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GARI-GOMBO proposera comme adjudicataire provisoire à l'autonté contractante, le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, et ayant satisfaits aux conditions minimales de qualifications imposées.

**16. Durée Validité des Offres**

L'offre qui devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompag

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de GARI-GOMBO ou à la Cellule Régionale du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) à Bertoua.

*GARI-GOMBO le 23 Février 2022*

*Le MAIRE*

***SIMOMORI II DE BINGUE Hervé***

# COMMUNE DE NGAOUNDAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONR/MO/CIPM/CNDAL/2022 DU 28/02/2022 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE MODERNE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM/COMMUNE DE NGAOUNDAL, EXERCICE 2022.**

**FINANCEMENT**
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Consistance des prestations**

Les prestations comprennent notamment :
Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :
- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations (CCR) ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception (AOR).

**2. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des prestations est de **29 869 305 (Vingt Neuf Millions Huit Cent Soixante Neuf Trois Cent Cinq) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).**

**3. Allotissement**

Sans objet.

**4. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est ouverte aux Cabinets d'Etudes/BET de droit camerounais dans le tableau ci-dessous jouissant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

| N° | Soumissionnaire |
|---|---|
| 01 | ETS CGV ENGINEERING SARL |
| 02 | ETS IDA BARNABAS |
| 03 | ETS LA BONNE ENTENTE |
| 04 | ETS SECOTECH |
| 05 | ETS EC$^2$ |

**5. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'intervention Inter Communale « FEICOM ».

**6. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de NGAOUNDAL dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par vole d'affichage dans les locaux de ladite Commune.

**7. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétaire Général de la Commune de NGAOUNDAL dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les
locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(cinquante mille) 50 000 Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de NGAOUNDAL.

**8. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Commune de NGAOUNDAL au plus tard **le 23/03/2022 à 09 heures ,** heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONR/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 28/02/2022 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE MODERNE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA,*
*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

**NB : *L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du projet de lettre commande.***

**9. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **douze (12) mois.**

**10. Cautionnement Provisoire**

Le Cautionnement provisoire est de **Cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix (597 390) FCFA.**

**11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ou une compagnie d'assurance ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières du soumissionnaire si celui-ci a obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 23/03/2022 à 10 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés placée auprès de la Commune de Ngaoundal.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.
L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que le soumissionnaire ayant obtenu la note d'au moins 70 points sur 100.

**13. Critères d'évaluation**

**1- Critères éliminatoires**
1. L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et sa non régularisation après 48 heures ;
2. Fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
3. Absence de caution de soumission au dépouillement,
4. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié
5. Note technique inférieur à 70/100 points ;

**2- Critères essentiels**
1- Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence ..... 15 points
2- Logistique ..... 15 points
3- Personnel clé ..... 40 points
4- Références du Consultant ..... 10 points
5- Calendrier des activités ..... 15 points
6- Présentation du dossier ..... 05 points

Ces critères sont détaillés par des sous-critères au niveau du RPAO.
Les offres financières du soumissionnaire ne seront ouvertes pour la suite de la procédure qu'au cas où ce dernier aurait obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100.

**Méthode de sélection du consultant**

Le consultant sera choisi sur la base du rapport qualité/coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

**14. Durée Validité des Offres**

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de NGAOUNDAL ou au FEICOM de l'Adamaoua.

**Administration au nom de laaueiie sera conclu la Lettre Commande**

A l'issue de l'examen des offres du soumissionnaire par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUNDAL, le marché des prestations sera conclu entre l'Adjudicataire et l'Autorité Contractante.

*NGAOUNDERE le 28 Février 2022*

*Le MAIRE*

***MOHAMADOU.. Sani***

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AC/CANII/CIPM/2022 DU 23 FEV 2022 TRAVAUX CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DANS L'ESPACE FORAIN A NDJALBARKE, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA- LOT 1 : CLINIQUE VETERINAIRE- LOT 2 : MAGASIN ET ESTRADEFINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE LL NB : NUL NE PEUT EFRE ADJUDICATAIRE DE PLUS D'UN (01) LOT.**

**FINANCEMENT**
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Cout Prévisionnel**

Le Montant prévisionnel est de LOT 1 : **48 360 553 (quarante huit millions trois cent soixante mille cinq cent cinquante trois) FCFA** et le LOT 2 : **36 084 669 (trente six millions quatre vingt quatre mille six cent soixante neuf) FCFA**

**2. Participation et origine**

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

**Langue de l'offre**

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

**3. Consultation du Dossier**

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NGAOUNDERE II, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE II, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.
Le Dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement à la Commune de NGAOUNDERE II ou à l'Unité de Coordination Régional du PRODEL Zone 1 à Garoua, Quartier Poumpoumré à 200 mètres du Stade Municipal à partir du **23 FEV 2022** pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

**4. Remises des offres**

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de NGAOUNDERE II (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de NGAOUNDERE II, contre une décharge.
2. L'enveloppe cachetée portera la mention : *004/AC/CANII/CIPM/2022 DU 23 FEV 2022 TRAVAUX CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DANS L'ESPACE FORAIN A NDJALBARKE, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA*
*- LOT 1 : CLINIQUE VETERINAIRE*
*- LOT 2 : MAGASIN ET ESTRADE*
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

**Date et heure limite de dépôt des offres**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dons la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dons la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée ou soumissionnaire.
Date limite de réception des offres ..... **Le 18 Mars 2022 à14 Heures**
Lieu de dépôt ..... **Mairie de NGAOUNDERE II**

**5. Delai de Livraison**

Délai d'Exécution (en jours calendaires) **CENT VINGT (120) JOURS**

**6. Ouverture des Plis**

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date,
Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 18 Mars 2022 à 15 Heures**
Lieu d'ouverture des plis..... **Mairie de NGAOUNDERE II**
2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

**7. Renseignements Complémentaires**

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : Mairie de la Commune de NGAOUNDERE II, Tél. : 699 46 83 53 ou à Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupoumré, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E-mail : archives.zone1@outlook.com.

*NGAOUNDERE le 23 Février 2022*

*Le MAIRE*

***IDRISSOU ABANA***

# COMMUNE DE BAFIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°001/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2022 DU 28/02/ 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE RIONONG DANS LA COMMUNE DE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Maire de la commune de Bafia, Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les **Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole publique de RIONONG**

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :

- Lot 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES;
- Lot 200 : TRAVAUX DE TERRASSEMENT
- Lot 300 : FONDATIONS ;
- Lot 400 : MAÇONNERIE – ELEVATION ;
- Lot 500 : CHARPENTE – COUVERTURE ;
- Lot 600 : MENUISERIE METALLIQUE ;
- Lot 900 : ELECTRICITE;
- Lot 1000 : PEINTURE ;
- Lot 1100 : VRD ;

Ces travaux se présentent suivant le tableau ci-après

| LOT | NATURE DE LA PRESTATION | MINISTERE DE TUTELLE | LOCALITE | ADMINISTRATION BENEFICIAIRE |
|---|---|---|---|---|
| **Unique** | **CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A l'ECOLE PUBLIQUE DE RIONONG** | **MINEDUB** | **EP RIONONG** | **MAIRIE DE BAFIA** |

**3. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

**4. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) en Ressources transférées à la Commune de Bafia

Suivant le tableau ci-après

| LOT | NATURE DE LA PRESTATION | MONTANT PREVISIONNEL TTC | IMPUTATION BUDGETAIRE |
|---|---|---|---|
| **Unique** | **CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A l'ECOLE PUBLIQUE DE RIONONG** | **18 000 000 (Dix-huit millions de) F.CFA** | |

**5. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat général de la Maire de **Bafia**, BP : 199 ; Tél : **6 94 32 46 60.**

**6. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de **Bafia**, BP 199; Tél : **6 94 32 46 60.** Dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de Bafia,** d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.
Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

**7. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au secrétariat général de la commune de Bafia au plus tard le -29 mars **2022**, **à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2022 DU 28/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A l'ECOLE PUBLIQUE DE RIONONG, DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DE LA DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE**
Financement : BIP, MINEDUB EXERCICE 2022
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**8. Delai de Livraison**

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre-vingt-dix jours **(90) jours calendaires,** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**9. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **360 000 (Trois cent soixante mille) francs CFA valable pendant cent vingt jours (120)**.
Les chèques, même certifiés, ne sont pas admis.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront être obligatoirement datées postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres **Art 90 (3) nouveau CMP**
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des finances.

**10. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **29 mars à 13 Heures précises,** par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM) de la commune de Bafia, sis à la salle des actes de la commune de Bafia. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

**11. Critères d'évaluation**

**-1Critères éliminatoires :**

? Absence de la caution de soumission ;
? Absence et Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
? Toute fausse déclaration, Pièces falsifiées ou scannées relevées dans le dossier,
À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;

? Offre technique incomplète
? Non acceptation des clauses du marché dans l'offre technique (CCAP et CCTP non paraphé à chaque page, non signés et non datés à la fin)

?Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;(BPU ; DQE SDP);

?Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

*Une soumission ;
* Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
* Le détail quantitatif et estimatif
*Le sous-détail des prix unitaires ;

? Non obtention d'au moins **26,4 Oui /33** soit au moins 80**%** des **critères essentiels.**

**2. Critères Essentiels :**
Références de l'Entreprise ;
Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
Expérience du personnel d'encadrement ;
Méthodologie et Planning d'Exécution ;
Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **26,4 Oui /33** soit au moins **80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

**12. Attribution**

Le Maire de la Commune de Bafia, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disant** après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

**13. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

**14. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, au secrétariat Général de la Mairie de Bafia
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC **au 1517**

*YAOUNDE le 28 Février 2022*

*Le MAIRE*

***ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité***

# COMMUNE DE ZOETÉLÉ

**AVIS D'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CIPM/CMP/C/Z0E-2022 DU 08/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR COMMUNAUTAIRE (EN 02 LOTS ) DANS CHACUNE DES LOCALITES CI-DESSOUS DE LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD. EN PROCÉDURE D'URGENCE » FINANCEMENT: B1P-MINEDUB-MINDDEVEL-EXERCICE.2022**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
**IMPUTATION**
56 36 126 01 641842 2811

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le présent Appel d'Offres a pour objet, L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(01) HANGAR COMMUNAUTAIRE (en 02 lots) DANS CHACUNE DES LOCALITES CI- DESSUS mentionnées dans la Commune de ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA et LOBO,REGION DU SUD.

**2. Consistance des prestations**

Le détail des travaux précisés dans le CCTP ou les détails estimatif et quantitatif comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires-études;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux des fondations ;
- Les travaux de maçonnerie- élévation ;
- Les travaux de charpente — couverture ;
- Les travaux de peinture ;
- Les V.R.D.

**3. Cout Prévisionnel**

A l'issue des études préalables, le budget prévisionnel attendu pour l'exécution des travaux objets du présent Appel d'Offres est de 23 071 060 (vingt-trois millions soixante-onze mille soixante) Francs CFA TTC, soit I 1535 530 FCFA TTC par lot :

**4. Allotissement**

Le présent Appels d'Offres National Ouvert est constitué de deux (02) lots .

N.B : chaque soumissionnaire achète le présent DAO constituant tous les lots, et peut postuler à tous les lots. En d'autres termes, le soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot

**5. Participation et origine**

**La** participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais capable d'exercer dans le domaine des Travaux Publics, possédant une bonne expérience dans le domaine du bâtiments et Travaux Publics, notamment dans le domaine du bâtiment et équipement collectifs et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

**6. Financement**

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) sur l'imputation Budgétaire ci-après :

**7. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE sise à l'Hôtel de Ville de ladite Commune au carrefour BIBAE dans le Centre Urbain. B.P : 02 ZOETELE

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE, dès publication du présent avis, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante **mille (50 000) Francs CFA,** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable auprès de la Recette Municipale de la Commune de ZOETELE, représentant les frais d'acquisition du Dossier_ Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

En outre, Cette quittance devra ressortir les informations suivantes :

Le nom de l'Entreprise ;

Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres

L'objet de l'Appel d'Offres ;

Le montant du DAO ;

La date d'achat du DAO ;

La date d'achat du DAO ;

La Boîte Postale de l'Entreprise ;

Le numéro de téléphone de l'Entreprise

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six (06)copies respectivement marées comme tels, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Zoétélé, **au plus tard 10/03/20220** à 12heures, heure locale. Chaque entreprise devra joindre à son offre une déclaration de soumission suivant le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres des entreprises et faisant ressortir les prix en FCFA. Les Offres seront présentées dans trois enveloppes « intérieures »distinctes : enveloppe « A » contenant le Dossier Administratif, enveloppe « B » pour les propositions techniques, enveloppe « C » pour les propositions financières. Ces enveloppes seront placées à l'intérieur d'une grande enveloppe cachetée portant impérativement la seule et unique .

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**10. Delai de Livraison**

La durée maximale d'exécution des travaux par lot est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux par lot.

**11. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de ladite caution, fixé à 2% du budget prévisionnel par lot est de deux cent trente mille sept cent dix (230 710) Francs CFA tel que précisé dans le tableau ci-dessous. Ce cautionnement bancaire provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la date de validité des offres pour le (s) soumissionnaire n'ayant pas été retenu (s).Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Nb la Liste des Banques et compagnies d'assurances agréées par le MINFI pour délivrer les cautions exigées dans les marchés publics est consignée à la pièce n° I I du présent DAO.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Sauf dérogation du RPAO, elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment pour absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres **aura lieu 10/03/2022 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Zoétélé dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de Zoétélé, sis au quartier BIBAE dans le Centre Urbain.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**13. Critères d'évaluation**

**Les critères éliminatoires.**

Les critères éliminatoires sont les suivants:

1. Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des travaux conforme au délai d'exécution des travaux» ;
2. Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
3. Offre administrative incomplète (pièce non complétée dans un délai de 48 heures à compter de la date d'ouverture des offres) ;
4. Offre financière incomplète (absence d'un prix unitaire quantifié) ;
5. Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).
6. absence de la caution de soumission ;
7. Absence d'une attestation signée par le soumissionnaire et par laquelle il certifie avoir lu et accepté sans réserves les Cahiers de charges du présent DAO (CCAP, CCTP) ;
8. Absence d'une attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
9. Absence d'un rapport de visite de site assorti des prises de vues ;
10. Non-exécution au cours des trois (03) dernières années d'au moins un (01) projet relevant du domaine des travaux publics, notamment de construction et entretien des Bâtiments à Equipement Collectifs, d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 (quinze Millions) de Francs CFA TTC. (Joindre copies 1 ére et dernière page du contrat, le Procès-Verbal de réception définitive ou provisoire des travaux)
11. Absence de la capacité financière de 4 000 000 (quatre millions) de Francs CFA par lot.

**Evaluation technique : Critères essentiels**

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous

critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

i) Organisation/présentation des Offres (02) sous-rubriques ;

ii) L'expérience du personnel d'encadrement (06) sous-rubriques ;

iii) Référence de l'Entreprise (01) sous- rubrique ;

iv) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06) sous-rubriques ;

v) Méthodologie d'exécution des travaux-clauses techniques (08) sous-rubriques; vi) L'accès à une ligne de crédit (capacité financière de 4 000 000) de FCFA par lot - (01) sous-rubrique.

La non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels entrainera l'élimination du Soumissionnaire.

**14. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le Contrat au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins s disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des ' critères dits essentiels et ceux éliminatoires.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de Zoétélé.

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : +237697 998 239/+237695 33 53 69.

*ZOETELE le 8 Février 2022*

*Le MAIRE*

***BOMBA PAUL ARISTIDE***

# COMMUNE DE ZOETÉLÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CIPM/CMP/C/ZOE-2022 DU 08/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) ATELIER MULTIFONCTIONS AU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL(CAF) DE YEM-NKILZOK DANS LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD. « EN PROCÉDURE D'URGENCE» FINANCEMENT: LILP-MINEDUB-EXERCICE-2022**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
**IMPUTATION**
56 103 01 641842 2811

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d inV estlssement Public au titre del' exercice 2021, le Maire de la Commune de ZOETELE, Maître d'Ouvrage, lance respectivement pour le compte du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB). un Avis D'Appels d'Offres National Ouvert POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) ATELIER MULTIFONCTIONS AU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL(CAF) DE YEM-NKILZOK DANS LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA et LOBO, REGION DU SUD. «En procédure d'urgence»

**2. Consistance des prestations**

Le détail des travaux précisés dans le CCTP ou les détails estimatif et quantitatif comprennent notamment :

Les travaux préparatoires ;

- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux des fondations ;
- Les travaux de maçonnerie- élévation ;
- Les travaux de charpente — couverture;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les V.R.D.

**3. Cout Prévisionnel**

A l'issue des études préalables, le budget prévisionnel attendu pour l'exécution des travaux ohiets du présent Appel d'Offres est de 10 000 000 ((dix- millions) de Francs CFA TTC.

**4. Allotissement**

Le présent Appels d'Offres National Ouvert est constitué d'un seul lot.

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais capable d'exercer dans le domaine des Travaux Publics, possédant une bonne expérience dans le domaine du bâtiments et Travaux Publics, notamment dans le domaine du bâtiment et équipement collectifs et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

**6. Financement**

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) sur l'imputation Budgétaire ci-après - MINEDUB : IB N° 56 103 01 641842 2811

**7. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE sise à l'Hôtel de Ville de ladite Commune au carrefour BIBAE dans le Centre Urbain. B.P 02 ZOETELE.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE, dès publication du présent avis, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) Francs CFA,** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable auprès de la Recette Municipale de la Commune de ZOETELE, représentant les frais d'acquisition du Dossier. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

En outre, Cette quittance devra ressortir les informations suivantes :

Le nom de l'Entreprise ;

Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;

L'objet de l'Appel d'Offres ;

Le montant du DAO ;

La date d'achat du DAO ;

La date d'achat du DAO ;

La Boîte Postale de l'Entreprise ;

Le numéro de téléphone de l'Entreprise.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six (06)copies respectixerient marquées comme tels, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Zoétélé, **au plus tard le 10/3/2022 à 12heures** , heure locale. Chaque entreprise devra joindre à son offre une déclaration de soumission suivant le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres des entreprises et faisant ressortir les prix en FCFA. Les Offres seront présentées dans trois enveloppes « intérieures »distinctes : enveloppe « A » contenant le Dossier Administratif, enveloppe « B » pour les propositions techniques, enveloppe « C » pour les propositions financières.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CIPM/CMP/C/ZOE-2022 DU 08/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) ATELIER MULTIFONCTIONS AU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL(CAF) DE YEM-NKILZOK DANS LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA et LOBO, REGION DU SUD. « En procédure d'urgence»**

**Financement: BiP-MINEDUB-EXERCICE-2022**

**«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

**10. Delai de Livraison**

La durée maximale d'exécution des travaux par lot est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**11. Recevabilité des Offres**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de ladite caution, fixé à 2% du budget prévisionnel est de cent mille (100 000) Francs CFA tel que précisé dans le tableau ci- dessous. Ce cautionnement bancaire provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la date de validité des offres pour le (s) soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu (s).Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

N.B : la Liste des Banques et compagnies d'assurances agréées par le MINFI pour délivrer les cautions exigées dans les marchés publics est consignée à la pièce n°12 du présent DAO.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Sauf dérogation du RPAO, elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment pour absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou

une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres **aura lieu le 10/03/2022 à 13heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de'Zôétêlé dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de Zoétélé, sis au quartier BIBAE dans le Centre Urbain.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**13. Critères d'évaluation**

Les critères éliminatoires.

Les critères éliminatoires sont les suivants:

1. Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des travaux conforme au délai d'exécution des travaux» ;
2. Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
3. Offre administrative incomplète (pièce non complétée dans un délai de 48 heures ouvrables à compter de la date d'ouverture des offres)
4. Offre financière incomplète (absence d'un prix unitaire quantifié) ;
5. Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/L
6. Absence de la caution de soumission ;
7. Absence d'une attestation signée par le soumissionnaire et par laquelle il certifie avoir lu et accepté sans réserves les Cahiers de charges du présent DAO (CCAP, CCTP) ;
8. Absence d'une déclaration d'avoir visité le site signée sur l'honneur, puis datée et assortie des prises de vue(selon le modèle joint) à annexe 7 du présent DAO ;
9. Non-exécution au cours des trois (03) dernières années d'au moins un (01) projet relevant du domaine des travaux publics, notamment de construction et entretien des Bâtiments à Equipement Collectifs, d'un montant supérieur ou égal à 10 000 000 (Dix- Millions) de Francs CFA TTC. (Joindre copies 1ere et dernière page du contrat, le Procès-Verbal de réception définitive ou provisoire des travaux) ;
10. Absence de la capacité financière de 3000 000 (trois millions) de Francs CFA .

**Evaluation technique : Critères essentiels**

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

i) Organisation/présentation des Offres (02) sous-rubriques ;

ii) L'expérience du personnel d'encadrement (06) sous-rubriques ;

iii) Référence de l'Entreprise (01) sous- rubrique ;

iv) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06) sous-rubriques ;

v) Méthodologie d'exécution des travaux-clauses techniques (08) sous-rubriques;

vi) L'accès à une ligne de crédit (capacité financière de 3000 000 ) de FCFA - (01) sous- rubrique.

La non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels entrainera l'élimination du Soumissionnaire.

**14. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le Contrat au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de Zoétélé. Par ailleurs, pour toute tentative (le corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : +237697 998 239/+237695 33 53 69.

*ZOETELE le 8 Février 2022*

*Le MAIRE*

***BOMBA PAUL ARISTIDE***

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 28/02/2022 POUR LA LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**
BUDGET AUTONOME (BA)
**IMPUTATION**
202252610730067610301.

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Directeur Général de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des médicaments à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture des médicaments dont la nature est indiquée dans le Descriptif de la Fourniture.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de la fourniture à l'issue des études préalables par lot est de **:**

| N° LOT | MONTANT PREVISIONNEL |
|---|---|
| **MEDICAMENTS LOT 1** | **20 000 000** |
| **MEDICAMENTS LOT 2** | **20 000 000** |
| **MEDICAMENTS LOT 3** | **20 000 000** |
| **MEDICAMENTS LOT 4** | **20 000 000** |
| **TOTAL** | **80 000 000** |

**4. Allotissement**

La fourniture est repartie en quatre **(04) lots** :

| N° LOT |
|---|
| **MEDICAMENTS LOT 1** |
| **MEDICAMENTS LOT 2** |
| **MEDICAMENTS LOT 3** |
| **MEDICAMENTS LOT 4** |

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun et agréées par le Ministère de la Santé Publique.

**6. Financement**

Les livraisons, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire : **N° 202252610730067610301.**

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED ) Sis à Yassa , BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **80 000 (quatre-vingt mille) FCFA** au Compte CAS – ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés.
Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED ) au plus tard le **30/03/2022à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU28/02/2022 POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai de livraison est de **quarante-cinq (45)** jours calendaires dès la notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre àses pièces administratives une caution de soumission par lot établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont les montants sont présentés dans le tableau ci-dessous :

| N° LOT | MONTANT PREVISIONNEL | CAUTION DE SOUMISSION |
|---|---|---|
| MEDICAMENTS LOT 1 | 20 000 000 | 400 000 |
| MEDICAMENTS LOT 2 | 20 000 000 | 400 000 |
| MEDICAMENTS LOT 3 | 20 000 000 | 400 000 |
| MEDICAMENTS LOT 4 | 20 000 000 | 400 000 |

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une Banque de premier catégorie ou Assurances agrée par le Ministère en Charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N003/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU28/02/2022 POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.
L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **30/03/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

**Critères éliminatoires**

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou falsification de document ;
- Absence d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture ;
- Absence agrément MINSANTE en cours de validité signé par le Ministre ou le Secrétaire d'État à la santé;
- Descriptif des fournitures non signé, non paraphé, non daté et cacheté à la dernière page ;
- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté, non signé à la dernière page ;
- Le DQE non paraphé, non signé, non daté et non cacheté, à la dernière page
- Nombre de oui inferieure à 3 sur 4

**Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

| Critères | Nbre de OUI |
|---|---|
| **Présentation de l'offre** | 01 |
| **Délai de livraison** | 01 |
| **le service après-vente** | 02 |
| **TOTAL** | 04 |

**15. Attribution**

L'évaluation se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités Techniques et financières requises pour exécuter les services de façon satisfaisante, totalisant au moins 3 OUI sur 4 et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés. En cas de multiples soumissionnaires techniquement qualifiés, un soumissionnaire ne pourrait être adjudicataire de plus de deux lots.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309

*DOUALA le 28 Février 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***PR. MBOUDOU Emile***

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 28/02/2022 POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANESTHESIQUES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
**IMPUTATION**
20225261073006761030 1

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Directeur Général de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des médicaments anesthésiques à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture DES MEDICAMENTS ANESTHESIQUES dont la nature est indiquée dans le Descriptif de la Fourniture.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de la fourniture à l'issue des études préalables par lot est de

| N° LOT | MONTANT PREVISIONNEL |
|---|---|
| MEDICAMENTS LOT 1 | 15 000 000 |
| MEDICAMENTS LOT 2 | 15 000 000 |
| TOTAL | 30 000 000 |

**4. Allotissement**

Les fournitures sont reparties en **(02) lots**:

| N° LOT |
|---|
| MEDICAMENTS ANESTHESIQUES LOT 1 |
| MEDICAMENTS ANESTHESIQUES LOT 2 |

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun et agréées par le Ministère de la Santé Publique pour la commercialisation des produits pharmaceutiques.

**6. Financement**

Les livraisons, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de Fonctionnement de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire : **N° 20225**

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED ) Sis à Yassa , BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **30 000 (trente mille) FCFA** au Compte CAS – ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés.
Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED ) au plus tard le **29/03/2022 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU28/02/2022 POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANESTHESIQUES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai de livraison d'un lot est de **45 (quarante-cinq)** jours calendaires dès la notification de l'ordre de service de commencer les livraisons et après la validation du chronogramme de livraison entre l'adjudicataire et l'ingénieur du marché.
Pendant la durée de validité du Marché, les livraisons se feront par lots successifs dont le nombre et la composition seront déterminés à l'initiative et par le Maître d'Ouvrage.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre àses pièces administratives une caution de soumission par lot établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont les montants sont présentés dans le tableau ci-dessous :

| N° LOT | MONTANT PREVISIONNEL | CAUTION DE SOUMISSION |
|---|---|---|
| MEDICAMENTS ANESTHESIQUES LOT 1 | 15 000 000 | 300 000 |
| MEDICAMENTS ANESTHESIQUES LOT 2 | 15 000 000 | 300 000 |

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une Banque de premier catégorie ou Assurances agrée par le Ministère en Charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU28/02/2022 POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANESTHESIQUES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.
L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **29/03/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

**Critères éliminatoires**

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou falsification de document ;
- Absence d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture
- Absence agrément MINSANTE en cours de validité signé par le Ministre ou le Secrétaire d'État à la santé ;
- Descriptif des fournitures non signé, non paraphé, non daté et cacheté à la dernière page ;
- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté, non signé à la dernière page ;
- Le DQE non paraphé, non signé, non daté et non cacheté, à la dernière page.
- Nombre de oui inférieur à 3 oui sur 4

**Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

| Critères | Nbre de OUI |
|---|---|
| **Présentation de l'offre** | 01 |
| **Délai de livraison** | 01 |
| **le service après-vente** | 02 |
| **TOTAL** | 04 |

**15. Attribution**

L'évaluation se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités Techniques et financières requises pour exécuter les services de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309

**NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »**

*DOUALA le 28 Février 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***PR. MBOUDOU Emile***

# COMMUNE DE POUMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2022 DU 24/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE POUMA LOT 1(L'EP BILINGUE DE POUMA CENTRE), LOT 2 (SIBONGO (SONG BIKAI) ET (MAKOP LOGBAKO'O), LOT 3 (POUMA BELLE VIE) DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre du budget d'Investissement de l'exercice 2022, le maire de la Commune de Pouma, autorité contractante, lance un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence N°002 /AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2022 DU 22/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES DANS CERTAINES LOCALITES DE POUMA LOT 1(L'EP BILINGUE DE POUMA CENTRE), LOT 2 (SIBONGO (SONG BIKAI) ET (MAKOP LOGBAKO'O), LOT 3 (POUMA BELLE VIE) DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :
Quatre forages équipés de pompes à motricité humaine comprennent :
- Travaux préparatoires ;
- Construction du forage ;
- Développement des forages et essais de pompage ;
- Superstructure ;
- Exhaure-pompe ;
- Comité de Gestion-formation-fourniture.

**3. Cout Prévisionnel**

prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :
LOT1 : L'EP BILINGUE DE POUMA CENTRE = 8 000 000 FCFA
LOT 2 : SIBONGO (SONG BIKAI) ET (MAKOP LOGBAKO'O) = 16 000 000 FCFA
LOT 3 : POUMA BELLE VIE = 8 000 000 FCFA

**4. Allotissement**

Les travaux objet du présent appel d'offre sont constitués de 03 lots. Ces trois (03) lots sont indissociables les soumissionnaires devront soumissionner pour la totalité des lots.

| |
|---|
| **LOT1 :** L'EP BILINGUE DE POUMA CENTRE **= 160 000 FCFA** |
| **LOT 2 :**SIBONGO (SONG BIKAI) ET (MAKOP LOGBAKO'O) = **320 000 FCFA** |
| **LOT 3 :**POUMA BELLE VIE **= 160 000 FCFA** |

**5. Participation et origine**

La participation à la présente consultation est réservée aux entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

**6. Financement**

Les travaux, objet du présent appel d'offre sont financés par le BIP exercice 2022. Sur la ligne

| | |
|---|---|
| **Imputation budgétaire** | **LOT 1 :** L'EP BILINGUE DE POUMA CENTRE **=** LOT 1 : 56 15 103 01 641444 |
| | **LOT 2 :** SIBONGO (SONG BIKAI) ET (MAKOP LOGBAKO'O) =LOT 2 : 56 30 186 04 641444 |
| | **LOT 3 :** POUMA BELLE VIE **=** LOT 3 : 56 27 100 02 641444 |

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'appel d'offre peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la SIGAMP de la Commune de POUMA, dès publication du présent Avis ;

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables 07h30 à 15h30 min à la SIGAMP de la Commune de POUMA, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **50 000 FCFA (Cinquante mille)** payable à la Recette municipale de la Commune de POUMA.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés de la Commune de POUMA, au plus tard le **25/03/2022 à 11heures.**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2022 DU 22/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES DANS CERTAINES LOCALITES DE POUMA LOT 1(L'EP BILINGUE DE POUMA CENTRE), LOT 2 (SIBONGO (SONG BIKAI) ET (MAKOP LOGBAKO'O), LOT 3 (POUMA BELLE VIE) DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**
**'' A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT''**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois. Les entreprises devront soumissionner pour les 03 lots.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréer par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit d'un montant de :

| |
|---|
| **LOT1 :** L'EP BILINGUE DE POUMA CENTRE **= 8 000 000 FCFA** |
| **LOT 2 :**SIBONGO (SONG BIKAI) ET (MAKOP LOGBAKO'O) = **16 000 000 FCFA** |
| **LOT 3 :**POUMA BELLE VIE **= 8 000 000 FCFA** |

Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

**CONDITIONS DE RECEVABILITE DES OFFRES :**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 25/03/2022 à 12Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission de passation des marchés de la Commune de Pouma, dans sa salle des actes de la Commune de Pouma.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Inscrire la mention ci-dessous sur chaque paquet des différentes offres.

**14. Critères d'évaluation**

**CRITEES ELIMINATOIRES**
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. L'absence de la caution de soumission, Fausse déclaration ou pièces falsifiées, Absence d'un prix unitaire quantifié, le non-respect de 70% des sous critères des critères essentiels, Absence d'un des trois volumes et ou d'une offre d'un des volumes donnent lieu à l'élimination de l'offre d'un soumissionnaire. En cas d'absence ou de non-conformité des autres pièces du dossier administratif citées ci-dessous lors de l'ouverture des plis, le soumissionnaire a 48 heures pour les produire.
Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis hormis la caution de soumission ;
- Non-conformité des modèles de lettres avec les modèles donnés dans le DAO ;
- L'absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.

**Critères essentiels**
Les critères dites essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de la Consultation.
L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offre (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Références ;
- Personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de POUMA ou TEL : 694997371, dès publication du présent avis.
**CORRUPTION :**
Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au numéro suivant : 673 205 725 ou 699 370 748.

*POUMA le 22 Février 2022*

*Le MAIRE*

***NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée***

# COMMUNE DE POUMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 22/02/2022 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE POUMA, ARRONDISSEMENT DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Pouma, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres pour la réalisation en procédure d'urgence de l'opération sus indiquée dans le cadre du Budget de l'Investissement Public 2022. (MINDDEVEL)
Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux d'éclairage public à panneaux solaires dans la ville de Pouma, Arrondissement De Pouma, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent notamment :
- Installation et mobilisation ;
- Eclairage public ;
- Divers ;
- Prestations Diverses.

**3. Cout Prévisionnel**

pour un cout prévisionnel de **Quarante-Deux Millions (42 000 000) Francs CFA.**

**4. Participation et origine**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités technico-financières ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

**5. Financement**

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022, du Ministère de la Décentralisation et du Développement local en un seul lot. Ligne budgétaire N° 56 27 100 02 641444 pour un cout prévisionnel de **Quarante-Deux Millions (42 000 000) Francs CFA.**

**6. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être consulté et remis aux différents soumissionnaires aux heures ouvrables à la Commune de Pouma, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **70 000 FCFA (Soixante-dix mille)** payable à la Recette municipale de la Commune de POUMA.

**7. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les services de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAMP) de la (Commune de Pouma) au plus tard **le 24/03/2022 à 11 heures précises** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU22/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE POUMA, ARRONDISSEMENT DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME ; REGION DU LITTORAL**
**À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**8. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux ou de celle fixée dans ledit ordre de service.

**9. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 840 000 (Huit Cent Quarante mille francs) CFA établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

**10. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque ou un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

**11. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres aura lieu le **24/03/2022** à **12 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Mairie de POUMA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

**12. Critères d'évaluation**

Après ouverture des offres par la Commission, les plis déclarés recevables seront évaluées par une sous-commission d'analyse des offres.

**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Attestation sur l'honneur de non abandon ou non-exécution d'un marché antérieur au cours des trois (03) dernières années ;
- Note technique inférieure à 70% des critères essentiels ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis hormis la caution de soumission ;
- L'absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.

- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;

**Principaux critères essentiels**

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire ( **oui/non** ) des critères de qualification portant sur :

- Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

- L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Référence ;
- Personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie.

**13. Attribution**

Le Maire de la Commune de Pouma, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

**14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite de dépôt des offres.

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à la Commune de Pouma aux numéros suivant 694997371 ou 699200280, dès publication du présent avis.

**Lutte contre la corruption**

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au numéro suivant : 673 205 725 ou 699 370 748.

*POUMA le 22 Février 2022*

*Le MAIRE*

***NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée***

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08/AC/CANII/CIPM/2O22 DU 23 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE DEUX (02) STANDS D'EXPOSITIONS DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DU NORDLOCALISATION: NDJALBARKEFINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE LL**

**FINANCEMENT**
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Cout Prévisionnel**

Le Montant prévisionnel est de 77 539 260 **(soixante dix sept millions cinq cent trente neuf mille deux cent soixante) FCFA**

**2. Participation et origine**

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

**Langue de l'offre**

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

**3. Consultation du Dossier**

Un dossier de demande de cotation Incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NGAOUNDERE II, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE II, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.
Le Dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement à la Commune de NGAOUNDERE II ou à l'Unité de Coordination Régionale du PRODEL Zone 1 à Garoua, Quartier Poumpoumré à 200 mètres du Stade Municipal à partir du **23 FEV 2022** pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

**4. Remises des offres**

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de NGAOUNDERE II (Autorité Contractante), à déposer à ia Mairie de NGAOUNDERE II, contre une décharge.
2. L'enveloppe cachetée portera la mention: *« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08/AC/CANII/CIPM/2O22 DU 23 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE DEUX (02) STANDS D'EXPOSITIONS DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DU NORD "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »*

**Date et heure limite de dépôt des offres**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.
Date limite de réception des offres ..... **Le 18 Mars 2022 à 14 Heures**
Lieu de dépôt ..... **Mairie de NGAOUNDERE II**

**5. Delai de Livraison**

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de **CENT VINGT (120) JOURS**

**6. Ouverture des Plis**

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.
Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 18 Mars 2022 à 15 Heures**
Lieu d'ouverture des plis ..... **Mairie de NGAOUNDERE II**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

**7. Renseignements Complémentaires**

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : Mairie de la Commune de NGAOUNDERE II, Tél. : 699 46 83 53 ou à Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupoumré, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E -mail : archives.zone1@outlook.com.

*NGAOUNDERE le 23 Février 2022*

*Le MAIRE*

***IDRISSOU ABANA***

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**COMMUNIQUE N° 16/C/CAD5/STADU/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 18/AONO /CIPM CAD5/ 2021 DU 25 NOVEMBRE 2021 POUR L'AMENAGEMENT DES PARKINGS AU MARCHE BONAMOUSSADI, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5E FINANCEMENT : BIP - EXERCICE 2021**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5e COMMUNIQUE :**

Par DECISION N°16/D/CAD5/ 2021 du 29/02/2021 DU 29/12/2021, la Lettre -Commande objet de la demande de cotation susvisée est attribuées au soumissionnaire ci?après

| Attributaire | Montant TTC (F CFA) | Délais |
|---|---|---|
| **MAF BTP Sarl; B.P. :8778 Douala; Tél. : 6 96 45 63 46** | **49 655 700** | **03 (trois) mois** |

L'attributaire ci-dessus est invité à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de la Commune de Douala 5e, sise à BONAMOUSSADI, pour l'établissement des projets de Lettre-Commande.

*DOUALA le 29 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

***MFEUNGWANG Richard***

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 007/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 062/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 PORTANT SUR LA SELECTION DES CABINETS D'ARCHITECTURES POUR LA CONCEPTION ET L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE POUR LA REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA A YAOUNDEFINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2022**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :
L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° 007/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 du_____ , déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délai ci-après :

| **Soumissionnaire** | **Montant** (FCFA TTC) | **Délai** (en mois) |
|---|---|---|
| **GROUPEMENT SETREC AUI & VALORIS** | **33 568 875** | **7** |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2ème étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre-commande.
Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.
Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

*DOUALA le 28 Février 2022*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

# PALAIS DES CONGRES

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AMI/DG/CAMTEL/2022 DU 18 JANVIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'EXERCICE DE LA FONCTION DE COMMISSAIRE AUX APPORTS DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL).**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

Le Directeur Général de CAMTEL porte à la connaissance des Cabinets d'Experts aux Apports ayant soumissionné à l'Avis à Manifestation d'Intérêt suscité, qu'au terme du processus de sélection, les résultats se présentent comme suit :

| N° | RAISON SOCIALE | NOTE OBTENUE | RANG | Observation |
|---|---|---|---|---|
| 1 | CABINET **MOORE STEPHENS C. A,**<br>BP.3883Douala-Cameroun ; Tél : 670 59 48 10/695 25 84 37 | 97 % | 1er | Qualifié |
| 2 | CABINET **OKALLA AHANDA & ASSOCIES,**<br>B.P : 12 628 Douala-Akwa, Tél : 233 42 78 87 | 89 % | 2ème | Qualifié |

Les Cabinets d'Experts Comptables qualifiés, sont priés de bien vouloir prendre attache avec la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine de CAMTEL (porte 602) pour suite de la procédure.
Quant aux Cabinets éliminés, ils sont priés de retirer leurs dossiers administratifs et techniques sous huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.
Le présent Communiqué sera publié partout où besoin sera.

*YAOUNDE le 25 Février 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI***

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 009/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 067/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIF AU RENOUVELEMENT DES ACCES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LE PERSONNEL ET LES GRANDS CONSEILLERS MUNICIPAUXFINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2022**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° 009/D/CUD/S G/D S G P/SDPMAP/2 022 du_____ , déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délai ci-après :

| **Soumissionnaire** | **Montant** (FCFA TTC) | **Délai** (en mois) |
|---|---|---|
| **EMICO INFORMATIQUE** | **43 775 721** | **01** |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2ème étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

*DOUALA le 28 Février 2022*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**DECISION N° 16/DC/CIPM/CAD5/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 18/AONO/CIPM/CAD5/2021 DU 25 NOVEMBRE 2021 POUR L'AMENAGEMENT DES PARKINGS AU MARCHE BONAMOUSSADI, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5E.FINANCEMENT : BIP-EXERCICE 2021**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5e,**
Vu la Constitution ;
Vu la loin 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code Général des collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 Portant création de la Commune de Douala 5ième ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu La circulaire n° 000000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organisations Subventionnés, pour l'Exercice 2021 ;
Vu le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur MBOUTOU Benjamin comme préfet du Département du Wouri ;
Vu l'arrêté N° 000302/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur
MFENGWANG Richard comme Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème Département du Wouri, Région du littoral ;
Vu le Dossier l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 18/aono /cipm cad5/ 2021 du 25 novembre 2021;
Vu le rapport d'analyse des offres ;
Vu le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala 5 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1er** : la lettre commande objet de la demande de cotation susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

| Attributaire | Montant TTC (F CFA) | Délais |
|---|---|---|
| MAF BTP Sarl; B.P. :8778 Douala; Tél. : 6 96 45 63 46 | 49 655 700 | 03 (trois) mois |

**ARTICLE 2** : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. -/-

*DOUALA le 29 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

***MFEUNGWANG Richard***

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N° 007/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 055/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 26 MAI 2021 PORTANT SUR LA SELECTION DES CABINETS D'ARCHITECTURES POUR LA CONCEPTION ET L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE POUR LA REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA À YAOUNDE.**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante,
Vu La Constitution ;
Vu La Loi n° 87/1366 du 24 décembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
Vu La loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités
Territoriales Décentralisées ;
Vu La loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 Portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 Portant Code des Marchés Publics ;
Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet
2018 portant création des Commissions Internes de passation des Marchés, Auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes D'arrondissement ;
Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger Victor, Maire de la Ville de Douala à l'issue du Scrutin municipal du 09 février 2020 dans dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
Vu La Lettre-Circulaire
n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à Observer suite à la signature et à la Publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30
décembre 2021 portant instructions relatives a l'exécution, au suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de L'Etat et des autres Entités Publiques Pour l'Exercice 2022 ;
Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres n° 055/AONR/CUD/CIPM/2021 du 26 Mai 2021 portant sur la sélection des Cabinets d'Architectures pour la Conception et l'Aménagement d'un Espace pour la Représentation de la Communauté Urbaine de Douala à Yaoundé.
Considérant Le Procès-verbal de la séance de dépouillement du 16 Novembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant Le Procès-verbal de la séance d'examen du rapport d'analyse des offres du 07 Décembre 2021 de la Sous Commission d'analyse des offres;
Considérant La Proposition d'attribution n° 083/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2021 du 09 Décembre 2021 ;
Considérant Le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé

**DECIDE:**

**Article 1er** : l'entreprise ci-après est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

| **Soumissionnaire** | **Montant** (FCFA TTC) | **Délai** (en mois) |
|---|---|---|
| **GROUPEMENT SETREC AUI & VALORIS** | **33 568 875** | **7** |

**Article 2**: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

# PRÉFECTURE DU MFOUNDI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2022 DU 24/02/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE NGOA EKELLE ET LA DELEGATION DEPARTEMENTALE MINTRANSPORT DU MFOUNDI DANS LA DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. EN DEUX (02) LOTSFINANCEMENT : BIP MINFI ET MINTRANSPORT EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Préfet du Département du Mfoundi, Maître d'Ouvrage Délegué, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de réhabilitation de certaines structures. Il s'agit de:
- LA PERCEPTION DE NGOA EKELLE ;
- DELAGATION DEPARTEMENTALE DU MINTRANSPORT DU MFOUNDI.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent marché comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif notamment :
**PERCEPTION DE NGOA EKELLE**
Travaux préparatoires;
Travaux préliminaires ;
Travaux Maçonnerie – carrelage;
Travaux de Peinture ;
Travaux de plomberie sanitaire ;
Charpente et Couverture ;
Travaux d' électricité - climatisation;
Travaux de Menuiserie bois et aluminium ;
**DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINTRANSPORT DU MFOUNDI.**
Travaux préliminaires ;
Travaux préparatoires ;
Maçonnerie ;
Charpente et Couverture ;
Peinture générale et vernis ;
Menuiserie bois et aluminium ;
Revêtement de sol et murs;
Plomberie ;
Travaux d'électricité ;
VRD.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des différents lots est le suivant :
LOT 1 : PERCEPTION DE NGOA EKELLE : 50 000 000 francs CFA TTC.
LOT 2 : DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINTRANSPORT DU MFOUNDI : 30 000 000francs CFA TTC.

**4. Allotissement**

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont réparties en deux (02) lots suivant les sites ainsi qu'il suit :
LOT 1 : PERCEPTION DE NGOA EKELLE ;
LOT 2 : DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINTRANSPORT DU MFOUNDI.

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant les compétences en BTP.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINFI EXERCICE 2022, Imputation

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la porte 107 sis au premier étage de la préfecture de Yaoundé dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la porte 107 sis au premier étage de la préfecture de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquant mille) Francs CFA, payable au Trésor Public contre quittance.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé à la porte 107 sis au premier étage de la préfecture de Yaoundé, au plus tard le, **25/03/2022**_à 13h00, heure locale et devra porter la mention suivante :
**« Avis d'appel d'offres national ouvert N004/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2022**
**du 24/02/2022, en procedure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la Perception de Ngoa Ekelle et de la Délégation départementale du MINTRANSPORT du Mfoundi dans la Département du Mfoundi, Region du Centre.**
**DEUX(02) LOTS**
**(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum de livraison des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **: Quatre (04) mois**.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, **l'original d'une caution de soumission d'un montant correspondant au lot soumissionné établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances** et du MINTRANSPORT et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le détail ci-après :
**Lot 1: TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE NGOA EKELLE : Un million (1 000 000) francs CFA ;**
**Lot 2 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINTRANSPORT DU MFOUNDI : Six cent mille (600 000) francs CFA** ;

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **25/03/2022** à 14 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, à la salle de cnférence de la Préfecture de Yaoundé.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

**1.Principaux critères éliminatoires**
- Dossier technique ou financier incomplet;
- Absence de la caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- absence de l'attestation de visite du site signée sur l'honneur par un responsable de l'entreprise avec photos;
- Non satisfaction d'au moins 16/21 des critères essentiels.
- Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régulariser dans les 48 heures suivants l'ouverture;

**2. Principaux critères essentiels**
Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :
- Présentation oui/non ;
- Méthodologie et calendrier d'exécution oui/non ;
- Références de l'entrepreneur oui/non ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
- Expérience du personnel d'encadrement oui/non ;

**15. Attribution**

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.
**N.B : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.**

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la porte 107 sis au premier étage de la préfecture de Yaoundé, à la DDTRANSPORT/MFDI, PERCEPTION DE NGOA EKELE et chez l'Ingénieur du marché.
**Additifs à l'appel d'offres**
Le maitre d'ouvrage délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.
***N.B : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au ministre délégué à la présidence de la république chargé des marchés publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517***

*YAOUNDE le 24 Février 2022*

*Le PRÉFET*

***DJIKDENT EMMANUEL MARIEL***

# SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

**ANNULATION N° 001/CIPM/DG/SOHLI/2022 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SOHLI/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR LE REMPLACEMENT DES TRANSFORMATEURS ET DES CELLULES MT/BT A L'HOTEL SAWA A DOUALA**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**Le Directeur Général de l'Hôtel SAWA, Maître d'Ouvrage de la SOHLI,**
Vu le Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques ;
Vu les Résolutions N°1 et N°2 du Conseil d'Administration Extraordinaire de la SOHLI du 26 novembre 2010 portant nomination de Monsieur MOIFO NZOGOU Pierre au poste de Directeur Général de l'Hôtel SAWA et donnant les pouvoirs de gestion au Directeur Général ;
Vu la Résolution N°097/CA/SOHLI/2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SOHLI ; Vu le Manuel des procédures des marchés de la SOHLI de décembre 2018 ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/SOHLI/CIPM/2021 du 26 juillet 2021 pour le remplacement des transformateurs et des cellules MT/BT a l'Hôtel SAWA à Douala.

**DECIDE**

**Article 1er** : L'Appel d'Offres National Ouvert N° **005/AONO/SOHLI/CIPM/2021 du 26 juillet 2021 pour le remplacement des transformateurs et des cellules MT/BT a l'Hôtel SAWA à Doual**a est **annulé.**

**Article 2** : La présente Annulation sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*DOUALA le 26 Janvier 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOIFO Pierre***

# PRÉFECTURE DU NOUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° 001/AONO/F.32/MO/CDPMPN-TBEC/2022 DU 10/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE, DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, le Préfet du Département du Noun, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), un A\ is d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de la Délégation Départementale de l'Education de Base du Noun, dans le Département du NOUN

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur les travaux de construction de la Délégation Départementale de l'Education de Base, dans le Département du NOUN
et comprennent :

- Les Travaux préparatoires ;
- Le Terrassement ;
- La Fondation ;
- La Maçonnerie en élévation ;
- Lo charpente couverture ;
- La Menuiserie métallique ;
- La Menuiserie bois ;
- La Plomberie Sanitaire j
- L'Electricité j
- Le Revêtement - Peinture - Vitrerie ;
- Les VRD;

**3. Cout Prévisionnel**

le coût prévisionnel TTC de l'opération 6 l'issue des études préalables est de 42 000 000 (Quarante Deux millions) F CFA.

**4. Allotissement**

Les travaux sont en lot unique et concernent les travaux de construction de la Délégation Départementale de l'Education de Base, dans le Département du NOUN

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

**6. Financement**

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par te Budget d'Investissement Public exercice 2022

**7. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Foumban.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture de Foumbon,dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 58 000 (Cinquante-huit mille) F CFA payable à la Recettes des Finance de Foumban.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Préfecture , au plus tard le **18/03/2022 à 10 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE**
**N°001/AONO/F.32/MO/CDPMPN-TBEC/2022 DU 10/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE,**
**DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST**
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

NB : Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention :
« RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION »

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : 840 000 F (Huit Cent Quarante mille) F CFA valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toutes autorités légales établies conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de ordre agréée par le Ministre des Finances

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **18/03/2022 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Noun siégeant h la Préfecture"de feumban.
Seuls les soumissionnaires peuvent ossîster à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

**1 -Critères éliminatoires :**

- N'avoir pas satisfit à au moins 70% des critères de l'analyse des offres ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ; j
- Absence du cautionnement de soumission ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

**2- Principaux Critères essentiels:** voir pièce jointe

**15. Attribution**

L'Autorité Contractonte attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moinsdisante sur la base du montant HorsTVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Foumban, dès publication du présent avis.

*FOUMBAN le 22 Février 2022*

*Le PRÉFET*

***UM DONNACIEN***

# COMMUNE DE TIGNERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-CTIG/ST/2022 DU 25 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS TROIS ECOLES PUBLIQUES ET LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LIBONG MARCHE DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO ETDEO REGION DE L'ADAMAOUA.LOT 1: EP WALKOSSAM: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSELOT 2: EP LOUGUERE DJAORO BELLO: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSELOT 3: EP LIBONG MARCHE: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSELOT4 : EP LIBONG MARCHE: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT ; EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de Tignère, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de trois Blocs de deux salles de classe dans trois Ecoles Publiques et la construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de LIBONG MARCHE dans la Commune de Tignère. Département de Faro et Déo, Région de l'Adamaoua. (En Procédure d'Urgence)
LOT 1; EPWALKOSSAM: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE
LOT 2- EP LOUGUERE DJAORO BELLO: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE
LOT 3: EP LIBONG MARCHE: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE
LOT4 : EP LIBONG MARCHE: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :
- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture- plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **18 000 000 F CFA (dix-huit millions de francs CFA)** pour le lot 1 ; lot 2 ; lot3 et **17 000 000 F CFA (dix-sept millions de francs CFA) pour le lot 4.**

**4. Allotissement**

Les travaux sont subdivisés en quatre lots ci-après définis:

| N° | Intitulé du lot | Lieu | Imputations |
|---|---|---|---|
| 01 | EP WALKOSSAM: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE | WALKOSSAM | 56 15 102 01 641026 2811 |
| 02 | EP LOUGUERE DJAORO BELLO: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE: Construction d'un Bloc de deux salles de classe | DJAORO BELLO | 56 15 102 01 641026 2811 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 03 | EP LIBONG MARCHE: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE | LIBONG MARCHE | 56 15 10201 641026 2811 |
| 04 | EP LIBONG MARCHE: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT | LIBONG MARCHE | 56 15 102 01 641026 2811 |

**NB :** aucun soumissionnaire ne peut soumissionner plus de deux lots

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'une expérience dans les domaines du bâtiment, des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire : LOT1 n°56 1 5 102 01 641026 2811 ; LOT2n°56 15102 01 641026 2811 ; LOT3 n°56 15 102 01 641026 2811 ; L0T4 n° 56 1 5 1 02 01 641026 2811

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune de Tignère, dès publication du présent avis ou dans le JDM de l'ARMP.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune de Tignère. dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille francs CFA (30.000 F CFA)** par lot. payable à la Recette Municipale de Tignère.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire de la Commune de Tignère, au plus tard **le 24 MARS 2022 à quatorze (14H) Heures**, heure locale et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-CTIG/ST/2022 DU 25 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS TROIS ECOLES PUBLIQUES ET LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LIBONG MARCHE DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA.*
*LOT 1: EP WALKOSSAM: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE*
*LOT 2: EP LOUGUERE DJAORO BELLO: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE*
*LOT 3: EP LIBONG MARCHE: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE*
*LOT4 : EP LIBONG MARCHE: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS*
*A n'ouvrir qu'en séance de dépouUlement"*

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de
LOT 1 : EP WALKOSSAM: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DECLASSE, trois (03) mois
LOT 2; EP LOUGUERE DJAORO BELLO; CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE, trois (03) mois
LOT 3: EP LIBONG MARCHE: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE, trois (03) mois
L0T4 : EP LIBONG MARCHE: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT, trois (03) mois

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une Compagnie d'assurance et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois cent soixante mille francs CFA (360.000 F CFA)** par lot choisi pour les lot1 ; lot2 ; lot3, et d'un montant de trois cent quarante mille francs CFA (340.000 F CFA) pour le lot 4 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres..

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
Notamment l'absence de la caution .de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps **le 24 Mars 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Tignère dans la salle des déiibérations de ladite Commission.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par une procuration légalisée.

**14. Critères d'évaluation**

**1. Critères éliminatoires**
Il s'agit notamment:
- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et non régularisée dans les 48 heures;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
-Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- être suspendu de la commande publique.

**2- Critères essentiels**
Les critères de qualification des candidats porteront sur :
1. Le chiffre d'affaires des deux dernières années ..... **oui/non**
2- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 18 millions FCFA ..... **oui/non**
3- Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ..... **oui/non**
L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier): ..... **oui/non**
4- Les matériels essentiels (Compacteur manuel, Camion benne 10 m^, Véhicule
de liaison de type 4X4) ..... **oui/non**
- La proposition technique : la présence méthodologie (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène); ..... **oui/non**
- L'Approvisionnement (granulats, bois, ciment) ..... **oui/non**
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ..... **oui/non**
9. Preuves d'acceptation des conditions du marché ..... **oui/non**
***NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.***

**15. Attribution**

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Tignère, le Maire de la Commune de Tignère, Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune de Tignère.

**Additif à l'appel d'offres**

Le Maire de la Commune de Tignère, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

*TIGNERE le 25 Février 2022*

*Le MAIRE*

***MOHAMADOU LAMINOU***

# COMMUNE DE BATCHAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN° 03/AONO/C.BATCHAM/SG/CIPM/21 DU 23/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT A TOUMETOOH À BAMOUGONG (LOT 1), DE D'UN PONCEAU A MOULOUH À BANGANG (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2022, le Maire de laCommune de Batcham, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ATOUMETOOH à BAMOUGONG (lot 1), DE D'UN PONCEAU AMOULOUH à BANGANG (LOT2} DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennentles taches définies dans le devis estimatif

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux est de :

| Intitulé du projet | Lot | Montant prévisionnel |
|---|---|---|
| Construction d'un ponceau à Toumetooh à Bamougong | 1 | 15 000 000 FCFA |
| Construction d'un ponceau à Moulouh à Bangang | 2 | 15 000 000 FCFA |

**4. Allotissement**

Cet appel d'offres est constitué de 03 lots:

| Intitulé du projet | Lot |
|---|---|
| Construction d'un ponceau à Toumetooh à Bamougong | 1 |
| Construction d'un ponceau à Moulouh à Bangang | 2 |

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de l'Education

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2022

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat Général} dès publication du présent avis d'Appel d'Offres

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrabies auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à ia Recette Municipale de Batcham, d'une somme non remboursable de 30 000 (trente ) mille francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres. Lettre N° 0001/LCPR/MINMAP/CAB du 15 Janvier 2021 relative à ta délivrance des quittances d'achat des dossiers d'appels d'offres et leur mise à disposition aux soumissionnaires potentiels s'applique.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais eten sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à ia Mairie de Batcham (Secrétariat Général), au plus tard le **21/03/2022 à 08 heures** précises, heure locale et devra porterla mention :

**« APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**
**"DAO N'° /AONO/C.BATCHAM/SAG/CIPM/22 DU 23/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT A TOUMETOOH à BAMOUGONG(lot1),DE D'UN PONCEAU A MOULOUH à BANGANG (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.**
**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois {03) mois pour les lot 1et 3 et 4 mois pour le lot 3. Cedélai court à compterde la date de notification de l'ordre de service de commencerles travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10du DAO, d'un montant correspondant parchaque lot au tableau suivant :

| Intitulé du projet | Lot | Caution |
|---|---|---|
| Construction d'un ponceau à Toumetooh à Bamougong | 1 | 300 000 FCFA |
| Construction d'un ponceau à Moulouh à Bangang | 2 | 300 000 FCFA |

et valable pendant 30jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu{s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appe! d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **21 MARS 2022 à 09 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Batcham siégeant à lasalle de réunion du CEOCA de Batcham.Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

**14. Critères d'évaluation**

Lescritères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.
**1 Critères éliminatoires**
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Ils'agit notamment:
a) Absence de la caution de soumission
b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans l'Offre et non produite ou remplacée dans les délais de quarante- huit {48h) après l'ouverture des offres,
c) Fausse déclaration, pièces falsifiées:
d) Note technique inférieure à 70%;
e) Omission dans ledevis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
0 Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.
**2 Critères essentiels**
Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour jugerde la capacité technico-financière des candidats à exécuterles travaux, objet de l'appel d'offres.
Les principaux critères dequalification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :
A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
B- PERSONNEL DEL'ENTREPRISE ;
0- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
D- MATERIELS ;
E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

**15. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiées suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis del'ARMP après avoir au préalable interrogé leSoumissionnaire concemé.
L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07)joursquisuivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Généralde la Mairie de Batcham pour rétablissement et lasouscription de son marché. Fautepourlui de se présenter le marché est attribué au suivant.
Un soumissionnaire ne peut être attributaire de deux (2) lots.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Lesrenseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général).

*BATCHAM le 23 Février 2022*

*Le MAIRE*

***SA MAJESTÉ FOUOSSACGONG TCHINDA Pierre***

# COMMUNE DE BATCHAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN° 02/AONO/C.BATCHAM/SG/CIPM/22 DU 23/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEÙX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BANTSA DANS LA COMMUNE DE BATCHAMFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2022, !e Maire de la Commune de Batcham, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la construction de 02 Salles de classe à l'école publique de Bantsa

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objets du présent Appeld'Offres comprennent les taches définies dans le devis estimalif

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux est de 16 rnillions.

**4. Allotissement**

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot.

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de l'Education.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2022

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat Général) dès publication du présent avisd'Appel d'Offres.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Batcham, d'une somme non remboursable de **28 000 francs CFA** , représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres. Lettre N°0001/LCPR/MINMAP/CAB du 15 Janvier 2021 relative à la délivrance des quittances d'achat des dossiers d'appels d'offres et leur mise à disposition aux potentiels soumissionnaires.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général), au plus tard le **21/03/2022 à 08 heures p**récises, heure locale et devra porterla mention ;

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**
**N° 02/AONO/C.BATCHAM/SAG/CIPM/22 DU .23/02/2022 pour tes travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'école publique de Bantsa**
**«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois . Ce délai court à compter de la datede notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle jointen annexe établie par une banque de premierordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant correspondant à 320000 FCFA (Trois cent vingt mille).
et valable pendant30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans !e cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature del'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **21 MARS 2022 à 09 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Batcham siégeant à la salle des actes de la Mairie de Batcham.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leurchoix disposant d'un mandat.

**14. Critères d'évaluation**

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.
**1 Critères éliminatoires**
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le nomrespect de ces critères entraîne lerejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment:
a) Absence de la caution de soumission
b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans l'Offre et non produite ou remplacée dans les délais de quarante- huit {48h) après l'ouverture des offres,
c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
d) Note technique inférieure à 70% ;
e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
f) Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.
**2 Critères essentieis**
Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.
Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :
A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
D- MATERIELS;
E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DESTRAVAUX.

**15. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, confomiément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiées suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Généralde la Mairie de Batcham pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant
Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux(2) lots.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général),

*BATCHAM le 23 Février 2022*

*Le MAIRE*

***SA MAJESTÉ FOUOSSACGONG TCHINDA Pierre***

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/SCDP/2022 DU 24 FEVRIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES ET PARKINGS AU DEPOT SCDP DE NGAOUNDERE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022**

**FINANCEMENT**
BUDGET AUTONOME (BA)
**IMPUTATION**
O16L1.

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'aménagement des voies d'accès et parkings au dépôt de Ngaoundéré, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux d'aménagement des voies d'accès et parkings du dépôt SCDP de Ngaoundéré.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites conformément au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du Dossier d'Appel d'Offres.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Quatre cent dix-sept millions trois cent soixante-quinze mille francs CFA Toutes Taxes Comprises (417 375 000 FCFA TTC).**

**4. Allotissement**

Les travaux sont constitués d'un (01) lot.

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

**6. Financement**

Les Travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire **O16L1.**

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House), Tel : (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres**.**

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House B.P : 2271/2272, Tél (+237) 233 40 54 45 ,Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64/ Fax (+237) 233 40 47 96 , dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Deux cent mille francs (200 000 F)CFA** payable dans le compte **N°33598800001-89** intitulé "Compte Spécial CAS-ARMP'' ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

**9. Remises des offres**

Chaque offre ,rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ,devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **17 MARS 2022 à 10h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271/2272, Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 /Fax(+237) 233 40 47 96 avec la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/DG/DTEC /SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 DU 24 FEVRIER 2022_RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES ET PARKINGS AU DEPOT SCDP DE NGAOUNDERE »**

**« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est de **huit (08) mois**.

**11. Cautionnement Provisoire**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **huit millions trois cent mille francs (8 300 000 F) CFA.**
Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'Article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.
S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **17 MARS 2022** à **11h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

**14. Critères d'évaluation**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment :
**- Dossier administratif**
• Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
• Document falsifié ou fausse déclaration ;
• Non soumission au Régime d'Imposition Réel ;
• Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

**- Offre technique**
Non-obtention d'au moins 80% des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non-validation d'au moins 4 critères essentiels sur 5.
- Offre financière
• Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :
- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Lettre de soumission financière timbrée et signée.
Absence d'un prix unitaire quantifié.

**Critères essentiels**
L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :
• Références de l'Entreprise
• Moyens matériels Oui/Non
Oui/Non
• Moyens humains Oui/Non
• Méthodologie et planning d'exécution des travaux Oui/Non
• Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché
**Soit un total de 5 critères Oui/Non**

**15. Attribution**

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64.
Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction des Projets, Etudes et Suivi des Travaux (SDPEST), Téléphone :(+237) 679 51 88 84 ou le 6 95 27 30 85.
**Visite de site**
Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication du présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le Chef de Dépôt de Ngaoundéré.

*DOUALA le 24 Février 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE***

# PRÉFECTURE DU NYONG ET KELLE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°0002/AONO/JO8/CDPM/2022 DU 28 FEVRIER 2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE PLUS DEUX (02) BUREAUX AU CETIC DE MOM GARE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

**Le Préfet du Département du Nyong et Kellé**(Autorité Contractante), lance pour le compte du gouvernement un Appel d'Offres National Ouvert pour **les travaux de construction d'un bloc de trois salles de classe plus deux (02) bureaux au CETIC De Mom Gare Dans Le Département Du Nyong Et Kellé, Région Du Centre.**

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :
- Les travaux préparatoires et études ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie métalliques et bois ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture, revêtement;
- Plomberie sanitaire ;
- Les travaux de V.R.D.

**3. Cout Prévisionnel**

Le projet est constitué d'un seul lot dont le coût des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

| LIBELLÉ DU PROJET | LIEU | COÛT PRÉVISIONNEL |
|---|---|---|
| Construction d'un bloc de trois salles de classe plus deux bureaux | Mom Gare | 35 000 000<br><br>(Trente-Cinq million) F CFA |

**4. Allotissement**

Le projet est constitué d'un seul lot dont le coût des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

| LIBELLÉ DU PROJET | LIEU | COÛT PRÉVISIONNEL |
|---|---|---|
| Construction d'un bloc de trois salles de classe plus deux bureaux | Mom Gare | 35 000 000<br><br>(Trente-Cinq million) F CFA |

**5. Participation et origine**

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

**6. Financement**

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, exercice 2022.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Préfecture d'ESÉKA, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Préfecture d'Eséka** (Secrétariat Particulier) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement au **Receveur Départemental des finances d'Eséka** d'un montant non remboursable de :

| COMMUNE | LIBELLÉ DU PROJET | LIEU | FRAIS D'ACQUISITION |
|---|---|---|---|
| Makak | Construction d'un bloc de trois salles de classe plus deux bureaux | Mom Gare | 50 000<br><br>(Cinquante Mille) F CFA |

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la **Préfecture d'Eséka**(secrétariat général) au **plus tard le 29 Mars 2022 *à 12 heures*** (heure locale), et devront porter la mention :
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENC**
**N°0002/AONO/JO8/CDPM/2022 DU 28 FEVRIER 2022**
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE PLUS DEUX (02) BUREAUX AU CETIC DE MOM GARE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.**
**(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux qui est de **Quatre (04)** mois calendaires.

**11. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :
- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

| COMMUNE | LIBELLÉ DU PROJET | LIEU | CAUTION DE SOUMISSION |
|---|---|---|---|
| Makak | Construction d'un bloc de trois salles de classe plus deux bureaux Directeur | MOM | **700.000**<br><br>(Sept Cent Mille) francs CFA |

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera **le 29 Mars 2022 à 13 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Kellé siégeant dans la salle de réunion de la préfecture d'Eséka en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

**13. Critères d'évaluation**

***13.1 Critères éliminatoires***
**a) Dossier administratif incomplet pour :**
Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
**b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après:**
La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ;
N'avoir pas satisfait vingt-quatre (24) critères sur l'ensemble des trente (30) critères existants.
**c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :**
Une soumission timbrée, datée et signée;
Le bordereau des prix suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernier page.
**d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.**
***13.2 Critères essentiels de qualification***
Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :
i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;
ii) Personnel d'encadrement (10 critères)
iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères)
iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (04 critères) ;
v) La méthodologie d'exécution (07 critères) ;
Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 24 sur 30 des critères essentiels soit 80%** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

**14. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 80% des critères essentiels (24 sur 30) et une offre financière évaluée la moins-disante.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la **Préfecture d'Eséka** (Secrétariat Particulier)
**NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS VERT : 1517 »**
**Signature de la lettre commande**
À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par le Maître d'Ouvrage, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par le Maître d'Ouvrage.

*YAOUNDE le 28 Février 2022*

*Le PRÉFET*

***TIEH NDE Peter***

# COMMUNE DE BAZOU

**ADDITIF N°002/A/PR/MINMAP/C-BZ/2022PORTANT REPORT DES DELAIS D'OUVERTURES DES OFFRES RELATIVES AUX APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 ET 005 /AONO /PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/ C-BAZOU /CIPM/BIP/2022 DU 09 FEVRIER 2022.**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

| 1 | **Remises des offres** |
|---|---|
| | **Au lieu de ...**<br><br>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée contre récépissé au Secrétariat Général de la Mairie de Bazou, au plus tard le **28 Février 2022 à 10 heures** et devra porter la mention:<br><br>**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO /PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/ C-BAZOU /CIPM/BIP/2022 DU 09 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES EN TROIS (03) LOTS EN PROCEDURE D'URGENCE.**<br>**LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE KATIO**<br>**LOT2 ; CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE (CEAC) A BAZOU**<br>**LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ABSTREINTE POUR ENSEIGNANT AU GROUPE SCOLAIRE BAZOU I A ET B DANS LA COMMUNE DEBAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DEL'OUEST**<br>**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"** |
| | **Lire plutot**<br><br>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée contre récépissé au Secrétariat Général de la Mairie de Bazou, au plus tard le **04 MARS 2022 à 10 heures** et devra porter la mention:<br><br>**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO /PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/ C-BAZOU /CIPM/BIP/2022 DU 09 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES EN TROIS (03) LOTS EN PROCEDURE D'URGENCE.**<br>**LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE KATIO**<br>**LOT2 ; CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE (CEAC) A BAZOU**<br>**LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ABSTREINTE POUR ENSEIGNANT AU GROUPE SCOLAIRE BAZOU I A ET B DANS LA COMMUNE DEBAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DEL'OUEST**<br>**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"** |

| 2 | **Ouverture des Plis** |
|---|---|
| | **Au lieu de ...**<br><br>L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des actes de la Mairie de Bazou. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **28 Février 2022 à 11 heures,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bazou. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier. |

| 2 | Ouverture des Plis |
|---|---|
| | **Lire plutot**<br><br>L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des actes de la Mairie de Bazou. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **04 MARS 2022 à 11 heures,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bazou. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier. |

*BAZOU le 25 Février 2022*

*Le MAIRE*

***DJEUHON Frédéric***

# COMMUNE DE PITOA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°04/AONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 15/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TYPE 2 ATORROYE, DANS LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'année 2022, le Maire de la Commune de PITOA, Autorité Contractante et Maître d'ouvrage, lance pour le compte de ladite commune **un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un Centre de Santé Intégré de type 2 a TORROYE**.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent notamment :
**LOT N° 01: TRAVAUX PRELIMINAIRES - TERRASSEMENTS**
**LOT N° 2: FONDATIONS**
**LOT N° 3: BETON ARME EN ELEVATION**
**LOT N° 4: MAÇONNERIE EN ELEVATION**
**LOT N° 5: ENDUIT, CHAPE ET DIVERS**
**LOT N° 6: FAUX PLAFOND**
**LOT N° 7: REVETEMENTS SCELLES**
**LOT N° 8: CHARPENTE - COUVERTURE**
**LOT N° 09: MENUISERIE BOIS**
**LOT N° 10: MENUISERIE METALLIQUE**
**LOT N° 11 : PEINTURE - VITRERIE**
**LOT N° 12: ELECTRICITE**
**L0T N° 13: FLUIDES**

**3. Cout Prévisionnel**

Le coOt prévisionnel d'exécution pour la phase est de **35 000 000 (trente-cinq millions) Francs CFA**.

**4. Allotissement**

**Lot unique.**

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte **à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constitu**

**6. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **Budget d'Investissement Public (BIP) de l'Exercice 2022 du MINSANTE**.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la **Commune de Pitoa** , des publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Pitoa, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **40 000 (quarente mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Pitoa**.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Commune de Pitoa, **au plus tard le 14/03/2022 à 10 heures précises**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**
**N°04/AONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 15/02/2022**
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TYPE 2 A TORROYE, DANS LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**
**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**
**{( A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **Quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.**

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant de **700 000 (Sept cent mille) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la dote originale de validité des offres**.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service L'émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
**Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera declaree irrecevab**

**13. Ouverture des Plis**

**L'ouverture des plis se fera en un temps.**
L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **14/03/2022 à partir de 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marches auprès de la Commune de Pitoa dans la salle de CEOCA de la Commune de Pitoa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation**

**Critères Éliminatoires :**
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces cnteres entraîne rejet de l'offre du soumissionnaire;
Il s'agit notamment :

1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;
4. Offre financière incomplètelncomplète (absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix);
5. Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%);
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre à la fois dans le BPU, le DQE et le SDP ;
7. Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marche au cours des trois (03) dernières années et/ou présence sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MiNMAP.

**Critères essentiels :**

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Les références de l'entreprise **02 oui/non** ;
2. Les moyens matériels permanents ou mobilisables **04 oui/non**;
3. Les moyens humains **10 oui/non** ;
4. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux **06 oui/non** ;
5. Consentement aux clauses à caractère administratif et technique **02 oui/non** ;
6. La surface financière **02 oui/non** ?
7. La visite de site **01 oui/non** ;
8. Présentation Générale de l'offre **01 oui/non** ;

Seuls les soumlsslpnnalres ayanf obtenu 70% de oui (soit 20 oui sur les 28 possibles) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

**15. Attribution**

L'Autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre administrative a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre financière évaluée est la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **(90) jours, à partir de la date limite fixee pour la remise des offres**.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de PITOA.
NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48.**

*GAROUA le 15 Février 2022*

*Le ADJOINT AU MAIRE*

***BOUHARI IBRAHIMA***

# MINISTERE DES FINANCES

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00012/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 22 FEVRIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES PROGRAMMES C2D-PILOTAGE, C2D-TRANSVERSAL ET C2D FATEP.**

**FINANCEMENT**
BUDGET AUTONOME (BA) , CONVENTION CCM 3013 01 E BUDGET DU PILOTAGE 1 DU C2D

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Ministre des Finances lance pour le compte de son département ministériel un Appel d'Offres National Restreint **pour le recrutement d'un auditeur indépendant en vue de mener un audit comptable et financier des Programmes C2D-Pilotage, C2D-Transversal et C2D FATEP**, sur financement de la Convention CCM 3013 01 E budget du Pilotage 1 du C2D, ligne « Audits, Supervision, Consultants ».

**2. Consistance des prestations**

L'objectif de l'audit comptable et financier est de permettre à l'auditeur, d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la régularité, la sincérité et l'effectivité des états comptables et financiers et sur la conformité des opérations au-regard des règles et procédures applicables, au titre des différentes composantes des Programmes C2D Pilotage (et ses subséquents avenants), C2D Transversal (et ses subséquents avenants), C2D Pilotage 3 et C2D FATEP. Cet audit sera réalisé en une tranche ferme (2021) et trois tranches conditionnelles (une première tranche pour 2022, une seconde pour 2023 et une troisième pour 2024).
La mission portera de manière spécifique sur l'audit comptable et financier des différentes composantes des programmes(i) C2D-Pilotage et ses subséquents avenants, (ii) C2D Transversal, (iii) C2D Pilotage 3 et (iv) C2D FATEP en une tranche ferme (2021) et trois tranches conditionnelles (une première tranche pour 2022, une seconde pour 2023 et une troisième pour 2024).
Pour chacune des composantes des programmes suscités, il sera question pour l'auditeur de :

- S'assurer que les fonds du Concours transférés sur les Comptes du Projet ont été utilisés conformément aux stipulations de la présente Convention, du manuel de procédure de l'Etablissement Payeur et du/des Manuel(s) de Procédures du Projet pour le financement de Dépenses Eligibles ;
- S'assurer que les fonds du Concours ont été utilisés conformément aux orientations décidées par le Comité Technique Bilatéral et le Comité d'Orientation et de Suivi ;
- S'assurer que les Directives de Passation de Marchés (Code des marchés publics) ont été respectées ;
- Vérifier que tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives aux programmes ;
- Vérifier que les pièces justificatives et documents comptables pertinents se rapportant aux décaissements effectués sont disponibles ;
- Vérifier que l'information financière transmise au Comité Technique Bilatéral est fiable, pertinente et utile ;
- S'assurer que l'organisation et le système de contrôle interne permettent une bonne maîtrise des risques opérationnels et fiduciaire ; et
- Vérifier que les recommandations formulées par les audits/évaluations des années précédentes ont été suivies et que les dépenses non conformes relevées lors des précédents exercices ont bien été apurées.

Le contenu et les résultats attendus des prestations objet du présent Appel d'Offres sont précisés dans les Termes de Référence, pièce N°7 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

**3. Allotissement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réunies en un lot unique.

**4. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets ci-après retenus à l'issue de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00055/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2021 du 1er juin 2021, pour les prestations susvisées.

| N° | CONSULTANTS | ADRESSES | TELEPHONE/FAX |
|---|---|---|---|
| 1 | MAZARS | BP :3791 Cameroun | 656876303/233424247 |
| 2 | ARC-Audit & Consulting Sarl | B.P. 6297 Yaoundé-Cameroun | 222213631/699909759 |
| 3 | OKALLA AHANDA & Associés | B.P: 12 628 Douala | 233427887/233428315/233428315 |
| 4 | Groupement FIDEXCA FAUCON CAUDEXCO | BP 2925 Cotonou-Benin | +330618173565/24107666632/237677116942 |
| 5 | Price Water House Coopers Cameroun Sarl | BP 5689 Douala-Cameroun | 233432443/44/45/46/677500372/233428609 |
| 6 | Bekolo & Partners | BP : 5669 Douala | 33439939/22305171/33437894/22305172 |
| 7 | MOORE STEPHENS | B.P: 3883 Douala | 242007585/670594810/699833616 |

*N.B :*
*a). Les groupements entre les Cabinets préqualifiés ne sont pas autorisés.*
*b). Les Cabinets ou consultants individuels ayant fourni des prestations d'assistance (montage du programme, élaboration des manuels de procédures etc…) pour les programmes à auditer (hors prestation d'audit et d'évaluation) ne sont pas admis à concourir.*

**5. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par la **Convention CCM 3013 01 E budget du Pilotage 1 du C2D, ligne « Audits, Supervision, Consultants »**.

**6. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335 ou au Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D, situé au quartier Bastos à Yaoundé, Immeuble OYILI à côté de l'OMS, Tél/Fax : (237) 222 20 30 57.

**7. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maître d'Ouvrage **, Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335**, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **FCFA quatre-vingt mille (80 000)** au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

**8. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels ainsi qu'une version électronique sous clé USB correspondante pour chacune des enveloppes, devra être déposée sous plis fermé dans les Services du Maître d'Ouvrage Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335 au plus tard le **04 avril 2022 à 13 heures** et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00012/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 22 FEVRIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES PROGRAMMES C2D-PILOTAGE, C2D-TRANSVERSAL ET C2D FATEP.*
*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

*NB : Pour les offres ouvertes en deux temps, une offre financière témoins scellée est transmise par le prestataire à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation.*

**9. Delai de Livraison**

La durée de la mission ne saurait dépasser quatre-vingt-dix (90) calendaires jours pour chacune des tranches, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

**10. Cautionnement Provisoire**

Les Offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréés par le Ministère en charge des Finances et dont le montant est de F CFA **un million six cent mille (1 600 000)**
L'absence de la caution de soumission dans la soumission entraîne l'élimination de l'Offre.
De même, la non-conformité de cette pièce au modèle joint dans le DAO, constatée par la Sous-Commission d'Analyse entraîne également l'élimination de l'Offre.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des Offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

**11. Recevabilité des Offres**

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
Le détail de la conformité des Offres se trouve dans le RPAO (pièce n°3) contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des Offres se fera en deux temps. L'ouverture des Offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des Offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le **04 avril 2022 à 14 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFI, sise à MVOG ADA, Immeuble face Collège MONTESQUIEU.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
L'ouverture des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **80 points sur 100.**

**13. Critères d'évaluation**

Les Offres seront évaluées conformément aux critères ci-après
***1-Critères éliminatoires***

- Dossier administratif incomplet ou non-conforme 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence d'une information relative à l'Offre Financière dans le Dossier Administratif ou Technique ;
- Note technique

***2- Critères essentiels***
*2-1- Les Offres techniques*
L'Evaluation des Offres techniques se fera sur 100 points en attribuant une notation aux critères suivants :

- Personnel d'encadrement proposé par le Cabinet Note / 40 points ;
- Références du Soumissionnaire Note / 25 points
- Approche méthodologique et compréhension des TDR Note/35points ;

A l'issue de l'analyse technique, l'ouverture des Offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions que celle des Offres administratives et techniques, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité administrative requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **80 points sur 100.**

*2-2- Les Offres financières*
Les Offres financières des seuls soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces Administratives et de l'évaluation technique seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :
L'offre complète, conforme et « moins-disante » (après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points (100) ; les autres Offres seront notées sur 100 points suivant la formule ci-après :
NM=NMdx100/MS
**NM** = Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;
**MMd** = Montant évalué du moins-disant ;
**MS** = Montant évalué du soumissionnaire.
Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :
N=((80xNote Technique) + (20xNote Financière) / 100

**14. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la « mieux-disante », c'est-à-dire l'offre jugée conforme au dossier d'Appel d'Offres et ayant obtenu la meilleure note technico-financière.

**15. Durée Validité des Offres**

Les Soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des Offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés du MINFI, Porte 335**,** ou du Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D sis au Quartier Bastos à Yaoundé (Immeuble OYILI à côté de l'OMS), B.P. : 33 232, Tél/Fax : (237) 222 20 30 57. Email : minfi_ctb_stade@yahoo.fr.

*YAOUNDE le 22 Février 2022*

*Le MINISTRE*

***MOTAZE Louis Paul***

# COMMUNE DE MBANG

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ /C-MBG/SG/CIPM/2022 DU 24/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MBANG DANS LE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST LOT1 : ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES VILLAGES BOUMDEL (24) ET MOKOLO (06) KM. LOT2 : ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES VILLAGES KAGNOL (14) ET DJAMPIEL (16).**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
**IMPUTATION**
N/D

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de MBANG, Maître d'ouvrage, lance, un appel d'offre national ouvert pour La réalisation des travaux d'éclairage public par lampadaire solaire dans certaines localités de de MBANG.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

**I-Travaux préparatoires ;**

- Etude et piquetage ;
- Fouilles en terrain latéritique ;
- Abatage et élagage des arbres ;
- Transport des matériels ;

**II-Pose des lampadaires**

- Massif bétonné ;
- Pose des lampadaires à deux crosses ;
- Pose des lampadaires à une crosse ;
- Plan de récolement.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux est de : **cinquante-millions par lot (50 000 000)**

**4. Allotissement**

Les travaux sont regroupés en deux lots un soumissionnaire peut être attributaire de deux lot.

- **Lot1 : Eclairage public par lampadaires solaires dans les villages Boumdel (24) et Mokolo (06) Km.**
- **Lot2 : Eclairage public par lampadaires solaires dans les villages Kagnol (14) et Djampiel (16)**

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offre sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022.

**7. Consultation du Dossier**

Le **Dossier d'**Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de MBANG, sise au quartier plateau, dès publication du présen

**8. Acquisition du Dossier**

Le **DAO** peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de MBANG, sise au quartier plateau, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de MBANG,** d'une somme non remboursable de **Cent vingt-cinq mille (125 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Commission interne de passation des marchés publics auprès de la Commune de Mbang, au plus tard le _____ **2022** à _____ **heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

# « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ /C-MBG/SG/CIPM/2022 DU 24/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MBANG DANS LE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST»

Préciser le lot.

**FINANCEMENT** : BIP, EXERCICE 2022.

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à quatre **(04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **quatre vingt dix jours (90) jours** et d'un montant de **500 000 (cinq cent quarante mille) FCFA par lot**, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du dossier d'appel d'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

**12. Recevabilité des Offres**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du DAO.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Mbang, dans la salle du foyer municipal, le **26/03/2022 à 11 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

**3.1.1. Critères éliminatoires**

**3.1.1.1. Pièces administratives:**

a) Absence de la caution de soumission;

b) Non-conformité et absence d'une pièce après le délai de 48H suivant l'ouverture des offres

c) Pièce falsifiée ou non authentique

**3.1.1.2. Offre technique:**

a) Fausse déclaration ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier du DAO;

d) Non obtention de **vingt (20)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

**3.1.1.3. Offre financière :**

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

**3.1.2. Critères essentiels:**

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;

b) Moyens matériels (09 critères) ;

c) Références (02 critères) ;

d) Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère).

e) Attestation de solvabilité financière de **Trente millions (30 000 000) FCFA** (01 critère).

**15. Attribution**

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 99), à l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du DAO.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de MBANG. Ou contact 696 41 22 63 Service de Passation des marchés.

*MBANG le 24 Février 2022*

*Le MAIRE*

***MPOUOL Achille***

# COMMUNE DE MBANG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-MBANG/SG/CIPM/2022 DU 24/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LILA DANS LA COMMUNE DE MBANG, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
**IMPUTATION**
N/D

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de MBANG, Maître d'ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour La réalisation des travaux de construction du Centre de Santé Intégré (CSI) dans la Commune de MBANG Département de la Kadey, Région de l'Est.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

ü Travaux préparatoires ;

ü Terrassements ;

ü Fondations ;

ü Maçonnerie-Elévation ;

ü Charpente-Couverture ;

ü Menuiserie ;

ü Electricité ;

ü Peinture ;

ü Aménagement VRD.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux est de :

-**cinquante millions( (50 000 000) TTC**

**4. Allotissement**

Les travaux sont regroupés en en lot unique

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de MBANG, Service de la Passation des Marchés Publics, Tél : 696 41 22 63, sise au quartier plateau, dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de MBANG, Tél : 696412263, sise au quartier plateau, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de MBANG,** d'une somme non remboursable de **soixante milles (60 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier de l'Appel d'Offres.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de MBANG, Tél : 696412263 sise au quartier plateau, au plus tard le 26/03/2022 à **12 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

# «AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-MBANG/SG/CIPM/2022 DU 24/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LILA DANS LA COMMUNE DE MBANG, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

**FINANCEMENT**: BIP, EXERCICE 2022.

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **cinq cent mille(500 000)**, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

**12. Recevabilité des Offres**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de a Commune de Mbang, dans la salle des actes de la commune le 26/03/2022 2022 à **13 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

**i. Critères éliminatoires**

1. **1. Pièces administratives:**

a) Absence de la caution de soumission

b) Fausse déclaration ;

c) Pièce falsifiée ou non authentique

d) Non-conformité d'une pièce (48) après l'ouverture des offres.

1. **2. Offre Technique:**

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration ;

c) Pièce falsifiée ou non authentique ;

d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;

e) Non obtention de **dix sept (20)** critères sur **vingt-un (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

1. **3. Offre financière :**

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

**ii. Critères essentiels:**

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;

b) Moyens matériels (09 critères) ;

c) Références (02 critères) ;

d) La patente en cours de validité (01 critère) ;

e) Attestation de solvabilité financière de **Dix millions (10 000 000) FCFA** (01 critère).

**15. Attribution**

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

1. **4. <u>Nombre maximum des lots :</u>**

Une entreprise peut être attributaire de deux (01) lot.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de MBANG TEL 696 41 22 63.

*MBANG le 28 Février 2022*

*Le MAIRE*

***MPOUOL Achille***

# COMMUNE DE ZOETÉLÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010/AONO/CIPM/CMP/C/Z0E-2022 À 08/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE (EN 3 LOTS) DANS LES CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRES(CPC) DE CHACUNE DES LOCALITES CI-DESSOUS DE LA COMMUNE DE ZOETFLE, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD. « EN PROCÉDURE D'URGENCE » FINANCEMENT: BIP-MINEDUB- EXERCICE-2022**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
**IMPUTATION**
56 15 101 02 641842 2811

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public au titre de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de ZOETELE, Maître d'Ouvrage, lance respectivement pour le compte du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), un Avis D'Appels d'Offres National Ouvert POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE (en 3 lots) DANS LES CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRES(CPC) DE CHACUNE DES LOCALITES CI-DESSUS mentionnées DE LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA et LOBO, REGION DU SUD. « En procédure d'urgence »

**2. Consistance des prestations**

Le détail des travaux précisés dans le CCTP ou les détails estimatif et quantitatif comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires-études;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux des fondations ;
- Les travaux de maçonnerie- élévation-enduits ;
- Les travaux de charpente — couverture-faux plafond ;
- Les travaux de menuiserie bois ;
- Les travaux de menuiserie métalliques ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les V.R.D.

**3. Cout Prévisionnel**

le budget prévisionnel attendu pour l'exécution des travaux objets du présent Appel d'Offres est de 24 000 000 (vingt-quatre millions) Francs CFA TTC, soit 8 000 000 FCFA TTC par lot :

**4. Allotissement**

Appels d'Offres National Ouvert est constitué de deux (03) lots .

**N.B :** chaque soumissionnaire achète le présent DAO constituant tous les lots, et peut postuler à tous les lots. En d'autres termes, le soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais capable d'exercer dans le domaine des Travaux Publics, possédant une bonne expérience dans le domaine du bâtiments et Travaux Publics, notamment dans le domaine du bâtiment et équipement collectifs et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent

**6. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE sise à l'Hôtel de Ville de ladite Commune f au carrefour BIBAE dans le Centre Urbain. B.P : 02 ZOETELE .

**7. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE, dès 4 publication du présent avis, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA,** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable auprès de la Recette Municipale de la Commune de ZOETELE, représentant les frais d'acquisition du Dossier. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

En outre, Cette quittance devra ressortir les informations suivantes :

Le nom de l'Entreprise ;

Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres :

L'objet de l'Appel d'Offres ;

Le montant du DAO ;

La date d'achat du DAO ;

La date d'achat du DAO ;

La Boîte Postale de l'Entreprise ;

Le numéro de téléphone de l'Entreprise

**8. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six (06) copies respectivçeept Rimuées comme tels, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Zoétélé, **au plus tard le 10 Mars 2022 à 12 heures**, heure locale. Chaque entreprise devra joindre à son offre une déclaration de soumission suivant le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres des entreprises et faisant ressortir les en prix en FCFA. Les Offres seront présentées dans trois enveloppes « intérieures »distinctes : enveloppe « A »contenant le Dossier Administratif, enveloppe « B » pour les propositions techniques, enveloppe « C » pour les propositions financières. Ces enveloppes seront placées à l'intérieur d'une grande enveloppe cachetée portant impérativement la seule et unique mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N˚0010/AONO/CIPM/CMP/C/Z0E-2022 à 08/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE (en 3 lots) DANS LES CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRES(CPC) DE CHACUNE DES LOCALITES CI-DESSOUS DE LA COMMUNE DE ZOETFLE, DEPARTEMENT DE DJA et LOBO, REGION DU SUD. « En procédure d'urgence » Financement: BIP-MINEDUB- EXERCICE-2022**

**«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**9. Delai de Livraison**

La durée maximale d'exécution des travaux par lot est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux par lot.

**10. Cautionnement Provisoire**

CAUTION DE SOUMMISSION (Cautionnement provisoire)

| N· LOT UNIQUE | Montant de la prévision du projet (en FCFA) | Montant de la Caution (en FCFA) |
|---|---|---|
| 01 | Construction d'une(01) salle de classe au Centre Préscolaire Communautaire (CPC) de MUAI | 8000000 |
| 02 | Construction d'une(01) salle de classe au Centre Préscolaire Communautaire (CPC) de BIDOUMBA | 8000000 |
| 03 | Construction d'une].) salle de classe au Centre Préscolaire Communautaire (CPC) de NGOMEDJAP | 8000000 |

N.B : la Liste des Banques et compagnies d'assurances agréées par le MINFI pour délivrer les cautions exigées dans les marchés publics est consignée à la pièce n°11 du présent DAO. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative, conformément Sauf dérogation du RPAO, elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment pour absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

**11. Recevabilité des Offres**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle in précisé dans le tableau ci-dessous. Ce cautionnement bancaire provisoire sera libéré d'office au plus tard tre

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L' ouverture des offres **aura lieu le 10 Mars 2022 à 13 heures** par la commission inter

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

**13. Critères d'évaluation**

**: Les critères éliminatoires.**

Les critères éliminatoires sont les suivants:

1. Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des travaux conforme
2. Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
3. Offre administrative incomplète (pièce non complétée dans un délai de 48 heures à compter de la date d'ouverture des off
4. Offre financière incomplète (absence d'un prix unitaire quantifié) ;
5. Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du
6. absence de la caution de soumission ;
7. Absence d'une attestation signée par le soumissionnaire et par laquelle il certifie avoir lu et accepté sans réserves les Cah
8. Absence d'une attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
9. Absence d'un rapport de visite de site assorti des prises de vues ;
10. Non-exécution au cours des trois (03) dernières années d'au moins un (01) projet relevant dudomaine des travaux publics
11. Absence de la capacité financière de 2 600 000 (deux millions six cent mille) Francs CFA par lot.

**Critères essentiels**

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques

ii) L'expérience du personnel d'encadrement (06) sous-rubriques

iii) Référence de [Entreprise (01) sous- rubrique :

iv) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06) sous-rubriques :

v) Méthodologie d'exécution des travaux-clauses techniques (08) sous-rubriques:

vi) L'accès à une ligne de crédit (capacité financière de 2 600 000 ) de FCFA par lot - (01) sous-rubrique.

La non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels entrainera l'élimination du Soumissionnaire.

**14. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le Contrat au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les cap

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la rer

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de Zoétélé.

# COMMUNE DE GALIM TIGNERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 28 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A LEGGAL GORO DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2022.MAÎTRE D'OUVRAGE: LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GALIM-TIGNÈRE.**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de rexécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite commune, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Leggal Goro dans la commune de Galim-Tignère (En procédure d'urgence).

**2. Consistance des prestations**

L'ensemble des travaux comprend notamment :
I- TRAVAUX PRÉPARATOIRES
II- FORATION
III-EQUIPEMENT-DEVELOPPEMENT-POMPAGE
IV-SUPERSTRUCTURES
V- FOURNITURE ET INSTALLATION DES POMPES
VI- FORMATION DU COMITE DE GESTION ET SENSIBILISATION SUR LE CHOLERA

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **huit millions (8 000 000) francs CFA.**

**4. Allotissement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un lot unique.

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.
La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire .....

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025, dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30 000 (trente mille) Francs CFA** par lot sollicité, payable à la recette municipale de Galim-Tignère.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025, au plus tard **le 28 Mars 2022 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*N° 10/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 28 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A LEGGAL GORO DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)*
*« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (3) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant de **160 000 (cent soixante mille Francs) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité
administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu
**le 28 Mars 2022 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Galim-Tignère, sis à Galim-Tignère.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

**1. Critères éliminatoires**

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et non régularisée dans les 48 heures;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70%.

**2. Critères essentiels**

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ciaprès et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à Bmillions F CFA ;
4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
6- Matériels essentiels (Camion benne 10 m3, petits outillages de (maçonnerie, menuiserie, etc.). Véhicule de liaison de type 4X4;
7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

***NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% au moins à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière***

**15. Attribution**

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Galim-Tignère, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre vingt- dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025.

*GALIM-TIGNERE le 28 Février 2022*

*Le MAIRE*

***IBRAHIM YAYA***

# COMMUNE DE MBANG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-MBANG/SG/CIPM/2022 DU 24/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE DE MBANG, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST LOT 1 : CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'EPP DE KOSSO LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES À L'EPP DE MBAMA LOT3 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES À L'EPP DE MOKOKO LOT4 : CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE DJAMPIEL**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
**IMPUTATION**
N/D

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de MBANG, Maître d'ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour La réalisation des travaux de construction de certains édifices publics dans la Commune de MBANG.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

ü Travaux préparatoires ;

ü Terrassements ;

ü Fondations ;

ü Maçonnerie-Elévation ;

ü Charpente-Couverture ;

ü Menuiserie ;

ü Electricité ;

ü Peinture ;

ü Aménagement VRD.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux est de :

- **huit millions sept cent cinquante mille pour le lot 1**

**- Dix-sept millions cinq cent mille (17 500 000) FCFA TTC; pour le lot 2 et 3**

- **Vingt millions (20 000 000) FCFA TTC pour le lot 4.**

**4. Allotissement**

Les travaux sont regroupés en quatre(04) lots

- **Lot 1 : Construction d'une Salle de classe à l'EPP de KOSSO**
- **Lot 2 : Construction d'un Bloc de 02 Salles de classes à l'EPP de MBAMA**
- **Lot3 : Construction d'un Bloc de 02 Salles de classes à l'EPP de MOKOKO**
- **Lot4 : Construction du poste Agricole de DJAMPIE**

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de MBANG, Service de la Passation des Marchés Publics, Tél : 696 41 22 63, sise au quartier plateau, dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de MBANG, Tél : 696412263, sise au quartier plateau, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de MBANG,** d'une somme non remboursable de **soixante quinze (75 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier de l'Appel d'Offres.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de MBANG, Tél : 696412263 sise au quartier plateau, au plus tard le 24/03/2022 à **11 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-MBANG/SG/CIPM/2022 DU 24/02/2022 POUR L'EXECUTIONDES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE DE MBANG, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

- **Lot 1 : Construction d'une Salle de classe à l'EPP de KOSSO**
- **Lot 2 : Construction d'un Bloc de 02 Salles de classes à l'EPP de MBAMA**
- **Lot3 : Construction d'un Bloc de 02 Salles de classes à l'EPP de MOKOKO**
- **Lot4 : Construction du poste Agricole de DJAMPIEL**

# LOT A PRECISER.

**FINANCEMENT**: BIP, EXERCICE 2022.

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **quatre vingt dix jours (90) jours** et d'un montant de **quatre-vingt-sept mille cinq cent (87 500) cent soixante-quinze milles (175 000) FCFA pour le lot2 et 3 et deux cent mille (200 000) pour le lot4**, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

**12. Recevabilité des Offres**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de a Commune de Mbang, dans la salle des actes de la commune le 24/03/2022 à **11 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

**6.1.1. Critères éliminatoires**

**6.1.1.1.Pièces administratives:**

a) Absence de la caution de soumission

b) Fausse déclaration ;

c) Pièce falsifiée ou non authentique

d) Non-conformité d'une pièce (48) après l'ouverture des offres.

**6.1.1.2.Offre technique:**

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration ;

c) Pièce falsifiée ou non authentique ;

d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;

e) Non obtention de **vingt (20)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

**6.1.1.3.Offre financière :**

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

**6.1.2. Critères essentiels:**

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;

b) Moyens matériels (09 critères) ;

c) Références (02 critères) ;

d) La patente en cours de validité (01 critère) ;

e) Attestation de solvabilité financière de **Dix millions (10 000 000) FCFA** (01 critère).

**15. Attribution**

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

1. **8. <u>Nombre maximum des lots :</u>**

Une entreprise peut être attributaire de deux(02) lots.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de MBANG TEL 696 41 22 63.

*MBANG le 24 Février 2022*

*Le MAIRE*

***MPOUOL Achille***

# COMMUNE DE NDELELE

**DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/RE/DK/C.NDELELE/SG/CIPM/2022 DU 21/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE(CSI) DE LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. LOT1 : CSI DE YOLA; LOT2 : CSI DE NGOTTO ET LOT3: CSI DE PANA.**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
**IMPUTATION**
N/D

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, Le Maire de la Commune de NDELELE, Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture de l'équipement en matériel Médical dans certains Centres de Santé Intégré de la Commune de NDELELE, Département de la KADEY.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation portent sur La fourniture de l'équipement en matériel médical dans certains Centres de Santé Intégré : LOT1 : CSI DE YOLA; LOT2 : CSI DE NGOTTO ET LOT3: CSI DE PANA.

**3. Cout Prévisionnel**

Le montant prévisionnel est de : Huit millions (8 000 000) FCFA par lot.

**4. Allotissement**

LOT1 : CSI DE YOLA; LOT2 : CSI DE NGOTTO ET LOT3: CSI DE PANA.

**5. Participation et origine**

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et fnancières requises.

**6. Financement**

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront fnancées par le budget d'investissement public (BIP), Exercice 2022.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures et jours ouvrables à la Commune de NDELELE dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette municipale de NDELELE, d'une somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures et jours ouvrables à la Commune de NDELELE dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette municipale de NDELELE, d'une somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA.

**9. Remises des offres**

Les ofres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Commune de NDELELE au plus tard le 17/03/2022 à 10 heures , heure locale et devront porter la mention:
AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION **N° 001/DC/RE/DK/SG/CIPM/2022 DU /02/2022 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE(CSI) DE LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**
**LOT1 : CSI DE YOLA; LOT2 : CSI DE NGOTTO ET LOT3: CSI DE PANA. Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2022 ;**
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution maximum des prestations est de deux (02) mois. Ce délai court à compter de la date de notifcation de l'ordre de service de démarrage de l'exécution de la livraison.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel soit Quatre vingt mille (80 000) FCFA par lot. La caution devra rester valable Quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des ofres.

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel soit Quatre vingt mille (80 000) FCFA par lot. La caution devra rester valable Quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des ofres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifées par l'autorité compétente des administrations ayant émies les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.
Les ofres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des ofres techniques et fnancières aura lieu le 17/03/2022 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de NDELELE siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

10. Principaux critères d'évaluation des offres :
Les ofres seront évaluées selon les principaux critères suivants :
10.1. Critères éliminatoires :
1. Absence de la Caution de soumission ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;
3. Spécifcations techniques non-conformes;
4. Fausses déclarations ou pièces falsifées ;
5. N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualifcation ;
6. Omission d'un prix unitaire d'une tâche quantifée dans l'ofre fnancière.
10.2. Critères de qualifcation :
L'évaluation des ofres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :
1. Présentation générale de l'Ofre…… Oui/Non
2. Chifre d'afaire des Exercices 2019, 2020 et 2021…… Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI)……..
…… Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifcations techniques ……. Oui/Non
5. Planning de livraison…… Oui/Non

**15. Attribution**

A l'issue de la comparaison des ofres fnancières, la Lettre-Commande à élaborer sera proposée à l'attribution au soumissionnaire dont :
1- Les pièces administratives seront jugées complètes ;
2- Les propositions techniques seront jugées conformes et auront reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
3- La proposition fnancière après corrections, conformément aux dispositions du Règlement de la Consultation, des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera classée la moins disante.

13. Nombre maximum de lot
Dans le cadre de la présente consultation, un soumissionnaire peut être attributaire des trois lots.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Ofres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des ofres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables auprès de la Commune de NDELELE.

*NDELELE le 21 Février 2022*

*Le MAIRE*

***GABELA Alexis***

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCEN° 03/AC/CANII/CIPM 2022 DU 23 FEV 2022 EN PROCEDURE D'URGENCETRAVAUX CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF DANS L'ESPACE FORAIN A NDJALBARKE, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE II/PRODEL**

**FINANCEMENT**
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Cout Prévisionnel**

Un cout prévionnel est de **96 255 124 (quatre vingt seize millions deux cent cinquante cinq mille cent vingt quatre) FCFA**

**2. Participation et origine**

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

**Langue de t'offre**

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

**3. Consultation du Dossier**

Un dossier de demonde de cotation Incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NGAOUNDERE II, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE II, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.
Le Dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement à la Commune de NGAOUNDERE II ou à l'Unité de Coordination Régionale du PRODEL Zone 1 à Garoua, Quartier Poumpoumré à 200 mètres du Stade Municipal à partir du **23 FEV 2022** pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures 30 minutes,** dès publication du présent Avis.

**4. Remises des offres**

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dons une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de NGAOUNDERE II (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de NGAOUNDERE II, contre une décharge.
2. L'enveloppe cachetée portera la mention : ***« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/DDC/CANII/CIPM/2022 DU 23 FEV 2022 POUR TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF DANS L'ESPACE FORAIN A NDJALBARKE, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA***
***"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».***

**Date et heure limite de dépôt des offres**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée ou soumissionnaire.
Date limite de réception des offres ..... **Le 18 Mars 2022 à 14 Heures**
Lieu de dépôt ..... **Mairie de NGAOUNDERE II**

**5. Delai de Livraison**

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de **CENT VINGT (120) JOURS**

**6. Ouverture des Plis**

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.
Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 18 Mars 2022 à 15 Heures**
Lieu d'ouverture des plis ..... Mairie de NGAOUNDERE II
2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

**7. Renseignements Complémentaires**

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : Mairie de la Commune de NGAOUNDERE II, Tél. : 699 46 83 53 ou à Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupoumré, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E-mail ; archives.zone1@outlook.com.

*NGAOUNDERE le 23 Février 2022*

*Le MAIRE*

***IDRISSOU ABANA***

# AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAM/2022 DU_28_/02__/2022 POUR L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES ACTIFS DU SEGMENT DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ EN DEUX LOTS (LOT N°1 : RÉGION DU CENTRE ET LOT N°2 : RÉGION DU LITTORAL)**

**FINANCEMENT**
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de ses missions de régulation notamment le contrôle et le suivi des activités des opérateurs, le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) lance un Appel d'Offres Nationale Ouvert pour le recrutement d'un Cabinet chargé d'effectuerl'inventaire physique des actifs du segment de distribution de l'électricité en deux lots. Soit le lot N°1 pour la région du Centre et lot N°2 pour la région du Littoral.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations attendues dans le cadre de cette mission seront les suivantes:
- élaborer les fiches d'identification physiques des actifs et des stocks (le cas échéant) de Distribution et de Gestion du Réseau de Distribution intégrant l'identification des localités électrifiées;
- établir les procès-verbaux des actifs identifiés et s'assurer de leur signature par tous les représentants d'ENEO, ARSEL et autres acteurs impliqués ;
- organiser et définir la composition des équipes d'identification physiques des actifs et des stocks (le cas échéant) par zones géographiques (sièges des actifs visés) ;
- effectuer et coordonner l'identification physique des actifs et des stocks (le cas échéant) et des ouvrages connexes (poteaux, lignes MT et BT, transformateurs, éléments de protection, sections et types de câbles monophasés et triphasés) affectés à la Distribution et à la Gestion du Réseau de Distribution y compris l'éclairage public existant ;
- collecter toutes les informations permettant de localiser avec exactitude tous les ouvrages et installations de Distribution et de Gestion du Réseau de Distribution ;
- faire valider et cosigner par tous les représentants du Groupe de Travail mis en place à ce sujet par l'Agence, les restitutions d'identification physique sur les fiches réservées à cet effet ;
- élaborer une base de données (fichier exploitable) des actifs identifiés de la ville électrifiées dans les régions concernées par l'inventaire ;
- s'assurer de la co-signature des procès-verbaux d'identification physique des actifs et des stocks (le cas échéant) identifiés par les représentants du groupe du groupe de Travail mis en place à ce sujet par l'Agence ;
- déterminer la valeur des actifs de Distribution en suivant la méthodologie appliquée pour le calcul de la Base Tarifaire établie dans le Contrat Cadre de Concession et des stocks dans le segment Distribution.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de la prestation à l'issue des études préalables est de :
Lot N°1 : Quatre-vingt-dix (90) millions de FCFA.
Lot N°2 : Quatre-vingt-dix (90) millions de FCFA.

**4. Allotissement**

La prestation est subdivisée en deux lots ci-après définis :
Lot N°1 : région du Centre ;
Lot N°2 : région du Littoral.
Un prestataire peut être attributaire de un ou plusieurs lots à condition que les équipes techniques soient différentes.

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Consultants nationaux justifiant des capacités techniques et financières et expériences requises pour la réalisation des prestations. Le soumissionnaire devra posséder une expérience pour les prestations d'inventaires ou études similaires.

**6. Financement**

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget de l'ARSEL, exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **2022 001 10 000 110 612 050**.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, B.P. 6064 Yaoundé, Tél. : 222 21 10 11, Fax : 222 21 10 14, dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication auprès du Pool des Marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, B.P. 6064 Yaoundé, Tél. : 222 21 10 11, Fax : 222 21 10 14, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de :
-DAO (Lot 1 et 2) : cent mille (100 000) mille FCFA,
dans l'un des comptes suivants ouverts au nom de l'ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/44 à Yaoundé et 33598860001/39 à Douala – Bonanjo.
ou dans les agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang, au titre des frais de dossiers

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en 07 exemplaires dont l'original et 06 copies marqués comme tels, devra parvenir au Pool des Marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à côté du Supermarché DOVV, B.P. 6064 Yaoundé, Tél. : 222 21 10 11, Fax : 222 21 10 14 au plus tard le _06/04/2022__ à 13 heures, heure locale sous pli fermé. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_002_/AONR/ARSEL/DG/CIPM/SIGAM/2022 du _28_/02/2022 Pour l'inventaire physique des actifs du segment de distribution de l'électricité en deux lots (Lot N°1 : région du Centre et Lot N°2 : région du Littoral)**

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres est de :
-Lot N°1 : seize (16) semaines.
-Lot N°2 : dix-huit (18) semaines.

**11. Cautionnement Provisoire**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant :
- Lot N°1 : un million huit cent (1 800 000) mille FCFA,
- Lot N°2 : un million huit cent (1 800 000) mille FCFA.
Ladite caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en deux temps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le ….06/04/2022 à **14 heures locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de *l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité* dans la salle de Conférences sise **au quartier Bastos à Yaoundé.**
Seuls les soumissionnaires assistent à la séance d'ouverture ou peuvent se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

**14. Critères d'évaluation**

Le système de notation des offres portera sur les critères suivants dont le détail est donné dans le RPAO :

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont (01) original reproductible sera déclarée irrecevable, et particulièrement :

**14.1 Critères éliminatoires**

1. Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
1. Absence d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
1. Absence de la caution de soumission lors de la séance d'ouverture des plis et non régularisées dans les 48 heures après dépouillement;
1. Présence dans l'offre administrative ou technique des éléments donnant des indications sur l'offre financière ;
1. des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
1. Note technique inférieure à 80 points sur 100.

**14.2 Critères essentiels**

| N° | Critères | Note maximum |
|---|---|---|
| 1 | Présentation générale de l'Offre | 5 pts |
| 2 | Références du soumissionnaire ; | 10 pts |
| 3 | Expérience du personnel affecté à la mission | 40 pts |
| 4 | Conformité aux termes de références du plan de travail, et de la méthode proposée | 25 pts |
| 5 | Logistique | 20 pts |
| _ | **TOTAL** | **100 Pts** |

La note technique minimum requise pour l'ouverture des propositions financières est de 80 points sur 100**.**

**Méthode de sélection du consultant**

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, de la combinaison du score technique et financier le plus élevé, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

- NG = 0.8 x NT + 0.2 x NF

Où :

- NG : note générale
- NT : Note Technique
- NF : Note financière

Avec NF = 100 x (MMd)/ (M/S)

- MMd : Montant évalué du moins disant
- MS : Montant évalué du soumissionnaire.

**15. Attribution**

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée sera déclarée attributaire. Toutefois, un prestataire peut gagner un ou deux lots.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt dix (90)jours à compter de la date limite de remise de ces dernières.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au **Pool des Marchés de l'ARSEL,** sis au quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à côté du Supermarché DOVV, tel : 222 21 10 11, fax : 222 21 10 14.

*YAOUNDE le 28 Février 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NKOU JEAN PASCAL***

# COMMUNE DE BATCHAM

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C.BATCHAM/SAG/CIPM/22 DU 23/02/2022APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE BAZINTSIET (LOT 1),BATOMEGOUO(LOT2), BAMEKOUA ET CHEFFERIE BANGANG(LOT 3) .BATOUMOC 1 ET 2 (LOT4) DANS LA COMMUNE DE BATCHAM , DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2022, le Maire de la Commune de Batcham, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES BA2INTSIET (LOT 1),BATOMEGOUO(lot2), BAMEKOUA ET CHEFFERIE BANGANG(lot 3) ,BATOUMOC 1 ET 2 (L0T4) DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

**2. Consistance des prestations**

Lestravaux, objets du présentAppel d'Offres sont ceux compris dans le devis estimatif et quantitatif

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux est de :

| N° | Désignation | Lot | Montant prévisionnel |
|---|---|---|---|
| 01 | Electrification de Bazintsiet | LOT 1 | 20 000 000 |
| 02 | Electrification de Batomegouo | LOT 2 | 20 000 000 |
| 03 | Electrification de Bamekoua et chefferie Bangang | LOT 3 | 15 000 000 |
| 04 | Electrification de Batoumoc 1 et 2 | LOT 4 | 15 000 000 |

**4. Allotissement**

| N° | Désignation | Lot |
|---|---|---|
| 01 | Electrification de Bazintsiet | LOT 1 |
| 02 | Electrification de Batomegouo | LOT 2 |
| 03 | Electrification de Bamekoua et chefferie Bangang | LOT 3 |
| 04 | Electrification de Batoumoc 1 et 2 | LOT 4 |

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de réiectricité.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun Exercice Budgétaire 2022.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat Général) dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Batcham, d'une somme non remboursable de 58 000 francs CFA, repésentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marques comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Maine de Batcham (Secrétariat Général), au plus tard le **21 Mars 2022 à 08 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE BAZINTSIET (LOT 1),BATOMEGOUO(lot2), BAMEKOUA ET CHEFFERIE BANGANG(lot 3) .BATOUMOC 1ET 2(L0T4) DANS LA COMMUNE DE BATCHAM , DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS**
**«A n'ouvrir qu'en séancede dépouillement.»**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois par lot. Ce délai court à compter de la datede notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce10 du DAO, d'un montant de :

| N° | Désignation | Lot | Caution |
|---|---|---|---|
| 01 | Electrification de Bazintsiet | LOT 1 | 20 000 000 |
| 02 | Electrification de Batomegouo | LOT 2 | 20 000 000 |
| 03 | Electrification de Bamekoua et chefferie Bangang | LOT 3 | 15 000 000 |
| 04 | Electrification de Batoumoc 1 et 2 | LOT 4 | 15 000 000 |

et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

**12. Recevabilité des Offres**

certmees conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies posténeurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **21 Mars 2022 à 09 heures** par la Commission Inteme de Passation des Marchés de la Commune de Batcham siégeant à la salle des actes de la Mairie de Batcham.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister àcette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

**14. Critères d'évaluation**

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types :les critères éliminatoires et les critères essentiels.

**1 Critères éliminatoires**
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment:
a) Absence de la cautionde soumission
b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans l'Offre et non produite ou remplacée dans les quarante-huit '(48)h qui suivent l'ouverture des plis.
c) Fausse déclaration, pièces falsifiées:
d) Note technique inférieure à 70%;
e) Omission dans ie devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
f) Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) demières années,
**2 Critères essentiels**
Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité tectinico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offies.
Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent;
A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
D- MATERIELS ;
E- CAPACITE DEMOBILISATION DES RESSOURCESFINANCIERES ;
F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

**15. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiées suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avisde l'ARMP après avoirau préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.
L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Batcham pourrétablissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Batcham (Secrétariat Génerai).

*BATCHAM le 23 Février 2022*

*Le MAIRE*

***SA MAJESTÉ FOUOSSACGONG TCHINDA Pierre***

# COMMUNE DE BANYO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 011/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 22 FEV 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante, lance un avis en vue d'un appel d'offre pour l'acquisition d'une niveleuse.

**2. Consistance des prestations**

n/a

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente Appel d'Offre, est de **100 000 000 (cent millions) francs CFA TTC.**

**4. Allotissement**

n/a

**5. Participation et origine**

La participation à cet Appel d'Offre est ouverte aux concessionnaires automobiles installés en territoire camerounais et toutes les entreprises remplissant les conditions reprises dans le Règlement de l'Appel d'Offre.

**6. Financement**

Le niveleur objet du présent Appel d' Offre est financé par Budget d'Investissements Publics, Exercice : 2022.

**7. Consultation du Dossier**

n/a

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offre peut être retiré à la **Commune de Banyo**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 (cent mille) francs CFA** à la **Recette Municipale de Banyo** au titre des frais de dossier.

**9. Remises des offres**

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis d'Appel d'Offre un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2022 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 21 Mars 2022 à 14 heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 011/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 22 FEV 2022 RELATIVE A L' ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.**
***« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »***

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **Trois (03) mois.**

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **2 000 000 (deux millions) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Appel d'Offre sera déclarée irrecevable. **Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.**

**12. Recevabilité des Offres**

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

***Enveloppe A* : Pièces administratives**

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- l'Attestation de non redevance ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une quittance d'achat du Dossier de Appel d'Offre;

*N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.*

***Enveloppe B* : Offre financière**

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Appel d'Offre ;
- Les caractéristiques techniques du type de niveleuse proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;
- La garantie du fabricant et le certificat d'origine de la niveleuse proposée.

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée. Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 011/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 22 FEV 2022 RELATIVE A L' ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.**
***« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »***

**13. Ouverture des Plis**

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Banyo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Appel d'Offre. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu le 21 Mars 2022 à 15 heures précises à la Salle de délibération de la Mairie de Banyo .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

**14. Critères d'évaluation**

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Banyo procèdera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;

B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;

C) élaboration d'un tableau de comparaison des offres.

**Principaux critères d'élimination**

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative dans un délai de 48 heures ;
- caractéristiques techniques de la niveleuse proposée non conforme aux prescriptions de la DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- n'avoir pas satisfait tous les critères essentiels ;
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

**Principaux critères de qualification**

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre ;
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

**15. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Appel d'Offre.

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la **Commune de Banyo**, le marché de fourniture seront conclus entre les Adjudicataires et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Banyo.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours (60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

*BANYO le 22 Février 2022*

*Le MAIRE*

***GARBA SOULE***

# COMMUNE DE ZOETÉLÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0007/AONO/CIPM/CMP/C/Z0E-2022 DU 08 FEV 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(01) BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE (EN 04 LOTS) DANS CHACUNE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES CL-DESSOUS DE LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD « EN PROCÉDURE D'URGENCE » FINANCEMENT: BIP-M1NEDUB-MINDDEVEL-EXERCICE-2022**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
**IMPUTATION**
56 15 102016 41842 2811

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans k cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public au titre de l'exercice 2021. le Maire de la Commune de ZOETELE, Maître d'Ouvrage, lance respectivement pour le compte des Ministères de l'Education de Base(MINEDUB),de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), un Avis D'Appels d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un (01) d'un(01) bloc (le deux(02) salles de classe (en 04 lots) dans chacune des Ecoles Primaires Publiques ci-dessus mentionnées dans la Commune de ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA et LOBO,REGION DU SUD « en procédure d'urgence ».

**2. Consistance des prestations**

Le détail des travaux précisés dans le CCTP ou les détails estimatif et quantitatif comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires-études:
- Les travaux de terrassement :
- Les travaux des fondations ;
- Les travaux de maçonnerie- élévation ;
- Les travaux de charpente — couverture ;
- Les travaux de menuiserie métallique ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les V.R.D ;

**3. Cout Prévisionnel**

A l'issue des études préalables, le budget prévisionnel attendu pour l'exécution des travaux objets du présent Appel d'Offres est 660 000 000 de francs CFA TTC, soit 16 500 000(Seize Millions Cinq Cent Mille) Francs CFA TTC par lot :

**4. Allotissement**

Le présent Appels d'Offres National Ouvert est constitué de quatre (04) lots .

**N.B :** chaque soumissionnaire achète le présent DA() constituant tous les lots, et peut postuler à tous les lots. En d'autres termes, le soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais capable d'exercer dans le domaine des travaux publics, possédant une bonne expérience dans le domaine du bâtiments et Travaux Publics, notamment dans le domaine du bâtiment et équipement collectifs et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

**6. Financement**

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par les Budgets d'Investissements Publics respectivement par les Ministères de l'Education de Base(MINEDUB), de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) sur les Imputations Budgétaires ci-après :

MINEDUB : IB N° 56 15 102016 41842 2811. - MINDDEVEL : lB N° 56 36 126 01 641842 2811.

**7. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE sise à l'Hôtel de Ville de ladite Commune au carrefour BIBAE dans le Centre Urbain. B.P : 02 ZOETELE

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE, dès publication du présent avis, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA,** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable auprès de la Recette Municipale de la Commune de ZOETELE, représentant les frais d'acquisition du Dossier. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

En outre, Cette quittance devra ressortir les informations suivantes :

Le nom de l'Entreprise ; Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;

L'objet de l'Appel d'Offres ;

Le montant du DAO ;

La date d'achat du DAO ;

La date d'achat du DAO ;

La Boîte Postale de l'Entreprise ;

Le numéro de téléphone de l'Entreprise.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six (06)copies respectivement marquées, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Zoétélé, **au plus tard le 10 Mars 2022 à 12heures.** heure locale. Chaque entreprise devra joindre à son offre une déclaration de soumission suivant le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres des entreprises et faisant ressortir les prix en FCFA. Les Offres seront présentées dans trois enveloppes « intérieures »distinctes : enveloppe « A » contenant le Dossier Administratif, enveloppe « B » pour les propositions techniques, enveloppe « C » pour les propositions financières. Ces enveloppes seront placées à intérieur d'une grande enveloppe cachetée portant impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0007/A0NO/CIPM/CMP/C/Z0E-2022 du 08/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(01) BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE (en 04 lots) DANS CHACUNE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES CI-DESSOUS DE LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA et LOBO, REGION DU SUD « En procédure d'urgence».**
**Financement: BIP-MINEDUB-MINDDEVEL-EXERCICE 2022**

**LOT N°_____**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**10. Delai de Livraison**

La durée maximale d'exécution des travaux par lot est de trois (03) mois, à compter de !a date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux par lot.

**11. Recevabilité des Offres**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de ladite caution, fixé à 2% du budget prévisionnel par lot est de Trois Cent Trente Mille (330 000) Francs CFA par lot tel que précisé dans le tableau ci-dessous. Ce cautionnement bancaire provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la date de validité des offres pour le (s) soumissionnaire n'ayant pas été retenu (s).Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

**N.B:** la Liste des Banques et compagnies d'assurances agréées par le MINAI pour délivrer les cautions exigées dans les marchés publics est consignée à la pièce n°11 du présent DAO.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Sauf dérogation du RPAO, elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement fi la date de signature de l'Avis d'Appel s d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment pour absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres **aura lieu le 10/032022 à 13heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la-Commune &`'Attélé dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de Zoétélé, sis au quartier BIBAE dans le Centre Urbain.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**13. Critères d'évaluation**

**Les critères éliminatoires.**

Les critères éliminatoires sont les suivants:

Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des travaux conforme au délai d'exécution des travaux» ;

Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;

Offre administrative incomplète (pièce non complétée dans un délai de 48 heures à compter de la date d'ouverture des offres) ;

1. Offre financière incomplète (absence d'un prix unitaire quantifié) ;
2. Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/M1NMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).
3. absence de la caution de soumission ;
4. Absence d'une attestation signée par le soumissionnaire et par laquelle il certifie avoir lu et accepté sans réserves les Cahiers de charges du présent DAO (CCAP, CCTP) ;
5. Absence d'une attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
6. Absence d'un rapport de visite de site assorti des prises de vues ;
7. Non-exécution au cours des trois (03) dernières années d'au moins un (01) projet relevant du domaine du bâtiment et travaux publics, notamment de construction et entretien des Bâtiments à Equipement Collectifs, d'un montant supérieur ou égal à 10 000 000 (Dix Millions) de Francs CFA TTC. (Joindre copies 1 ee et dernière page du contrat, le Procès- Verbal de réception définitive ou provisoire des travaux) ;
8. Absence de la capacité financière de 6 000 000 (six millions) de Francs CFA par lot.

**Evaluation technique : Critères essentiels**

Les critères essentiels seront évalues de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

i) Organisation/présentation des Offres (02) sous-rubriques ;

ii) L'expérience du personnel d'encadrement (06) sous-rubriques ;

iii) Référence de l'Entreprise (01) sous- rubrique ;

iv) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06) sous-rubriques ;

V) Méthodologie d'exécution des travaux-clauses techniques (08) sous-rubriques:

vi) L'accès à une ligne de crédit (capacité financière de 6 000 000) de FCFA par lot - (01) sous-rubrique.

La non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels. entrainera l'élimination du Soumissionnaire.

**14. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le Contrat au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à Partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de Zoétélé.

Par ailleurs, pour toute tentative (le corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : +237697 998 2391+237695 33 53 69.

*ZOETELE le 8 Février 2022*

*Le MAIRE*

***BOMBA PAUL ARISTIDE***

# FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/FR/2022 DU 28/02/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS DU FONDS ROUTIER. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT**
FONDS ROUTIER (FR)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Fonds Routier lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture des services de gardiennage des personnes et des biens du Fonds Routier.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations objet de la présente consultation, qui visent à assurer la protection des personnes et des biens consistent en la fourniture des services de gardiennage sur les sites et aux conditions ci-après :

a) Le gardiennage et la surveillance générale par des agents de sécurité, vingt-quatre heures sur vingt-quatre (24h/24h) tous les jours (les dimanches et jours fériés inclus), des locaux ainsi que le domicile de l'Administrateur du Fonds Routier.

Le service de gardiennage est défini ci- après :

| N° | Sites | Nombre de vigiles | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | Service du jour | Heures | Service de nuit | Heures |
| 1 | Domicile | 01 | De 6h00 à 18h00 | 01 | De 18h00 à 6h00 |
| 2 | Bureaux | 03 | De 6h00 à 18h00 | 03 | De 18h00 à 6h00 |

b) Le contrôle d'accès permanant à l'intérieur des sites à sécuriser (contrôle d'accès et identification du personnel des visiteurs, tenue d'un registre d'enregistrement des visiteurs et des véhicules, ouvertures, fermetures et sécurité de portails etc.).

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de la lettre commande est de **onze millions (11 000 000) FCFA.**

**4. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises exerçant dans le domaine des services de gardiennag
République du Cameroun.

**5. Financement**

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de fonctionnement du Fonds Routier, exercice 2022

**6. Consultation du Dossier**

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté aux heures ouvrables (07h 30 - 15h 30) au Fonds Routier sis au 12ème étage d 12-21, dès diffusion du présent avis.

**7. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu dans les bureaux du Fonds routier sis à l'Immeuble SNI, 12ème étage, porte 1 222.22.47.89 – Yaoundé – Cameroun, sur présentation d'une quittance de versement au compte d'affectation spécial CAS A montant de vingt-cinq mille (25 000) FCFA, non remboursable, représentant les frais d'acquisition du dossier. Lors du retrait faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP…… ; FAX ……. ; TEL…….

**8. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectiven bureau du courrier porte 12-21, au plus tard **le jeudi 24 mars 2022 à 10 heures** locale et devra porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** N°003/AONO/CIPM/FR/2022 du 28/02/2022 pour la fourniture des se biens du Fonds Routier. **(En procédure d'urgence**)**.**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**9. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution estimé par le Maître d'ouvrage est de **neuf (09) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de serv

**10. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **de deux cent v** trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Cette caution pourra avoir l'une des formes suivantes :

- versement ou virement dans le « compte caution » ouvert auprès de la SCB Cameroun – agence du Boulevard du 20 mai

Code banque : 10002 - Code guichet : 00031
Numéro de compte : 12014073151 Clé RIB : 39
Code IBAN : CM21 1000
Code B.I.C. (SWIFT) : CRLYCMCXXXX

- Cautionnement de soumission délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, ag

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établi l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notammen non-respect des modèles de formulaires du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

**11. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lie
Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier dans la salle de conférences du Fonds Routier sis à l'immeub
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

**12. Critères d'évaluation**

***1. Critères éliminatoires :***

**a) Dossier administratif** :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

**b) Offre Technique incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :**

- Justificatif d'un superviseur ayant la qualification exigée dans le dossier d'appel d'offres ;
- Capacité financière délivrée par une banque de 1er ordre agrée par le MINFI de montant au moins égale à 15 000 000 FCFA ;
- Justificatif de l'expérience du soumissionnaire ;
- Agreement d'exercer la profession de gardiennage délivré par l'autorité habilitée.

**c) Offre financière incomplète ou absence de l'une des pièces suivantes :**

- la soumission timbrée et signée datée et cachetée;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres signée et cacheté;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) signé et cacheté;
- Le sous – détail des prix unitaires signé et cacheté.

**d) Omission d'un prix quantifié ;**
**e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;**
**f) Note technique inférieure à 16 « oui » sur 19 « oui ».**

***2. Critères essentiels :***
**Les offres techniques**
Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

| DESIGNATION | POINTS |
|---|---|
| Organisation minimale de l'équipe de l'entreprise pour la conduite de la prestation | 02 |
| Expérience du personnel proposé (Bureau) | 04 |
| Expérience du personnel proposé (Domicile) | 02 |
| Expérience de l'entreprise dans les prestations similaires | 02 |
| Matériel et équipement pour le personnel | 09 |
| **TOTAL** | **19** |

***N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires ayant réalisés un score technique d'au moins 16 « oui » sur 19 seront ouvertes.***

**13. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire présentant une offre reconnue conforme pour l'essentiel à l'Appel d'Offre et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour l'exécution satisfaisante de la lettre commande et dont l'offre sera évaluée la moins-disante.
Le soumissionnaire devra commencer sa mission à la date et au lieu spécifiés dans le Règlement Particulier du dossier d'appel d'offres.

**14. Durée Validité des Offres**

Les soumissions de la présente consultation sont valables pour une durée de **quatre-vingt-dix** (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administrateur du Fonds routier, à l'adresse ci-après : BP 6221 Yaoundé ; FAX 00 (237) 222 224 789 ; TEL. 00 (237) 222 224 752.

*YAOUNDE le 28 Février 2022*

*Le ADMINISTRATEUR*

***MOUSSA ESSAIE AUBIN***

# FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/FR/CIPM/2022 DU 28/02/2022 POUR L'ACQUISITION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES AU FONDS ROUTIER, EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT FONDS ROUTIER – EXERCICE BUDGÉTAIRE : 2022**

**FINANCEMENT**
FONDS ROUTIER (FR)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Fonds routier lance en procédure d'urgence un Appel d'Offre National Ouvert pour l'acquisition des matériels informatiques pour son fonctionnement.

**2. Consistance des prestations**

La prestation du présent Appel d'offres concerne l'acquisition et la mise en service des matériels informatiques en deux lots distincts :

- **lot 1**: cinq (05) ordinateurs portables, cinq (05) ordinateurs de bureau et un (01) scanner professionnel ;
- **lot 2**: deux (02) copieurs et huit (08) imprimantes.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de la commande est de quarante-neuf millions cinq cent mille (49 500 000) FCFA TTC soit vingt-cinq million cinq cent mille (25 500 000) FCFA TTC pour le lot 1 et vingt-quatre millions (24 000 000) FCFA TTC pour le lot 2.

**4. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'offres est ouverte aux entreprises installées en République du Cameroun, et exerçant dans les domaines de l'informatique.

**5. Financement**

Le financement de la fourniture objet du présent Dossier d'appel d'offres sera assuré par la ligne « acquisition des matériels informatiques » inscrite au budget de fonctionnement du Fonds routier pour l'Exercice 2022.

**6. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables (7h30-15h30) dans les bureaux du Fonds routier sis à l'Immeuble SNI, 12ème étage, porte 12.21 –Tél. (237) 222.22.47.52 - Fax : (237) 222.22.47.89 – Yaoundé – Cameroun, dès diffusion du présent avis.

**7. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les bureaux du Fonds routier sis à l'Immeuble SNI, 12ème étage, porte 12.21 –Tél. (237) 222.22.47.52 - Fax : (237) 222.22.47.89 – Yaoundé – Cameroun, sur présentation d'une quittance de versement au compte d'affectation spécial CAS ARMP n° 33598860001-94 à la BICEC, d'un montant de 50 000 (cinquante mille) FCFA, non remboursable, représentant les frais d'acquisition du dossier. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP…… ; FAX …… ; TEL……

**8. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires dont (un) original et six (6) copies marqués comme tels doivent être déposées **au plus tard le mercredi 23 mars 2022, à 10 heures précises**, à l'adresse mentionnée suivante: Fonds routier - Immeuble SNI – 12ième étage – Porte 12-21, Tél. : (237) 222 22 47 52 - Fax. : (237) 222 22 47 89 – Yaoundé – Cameroun.

Les offres devront porter la mention suivante : ***Appel d'offres n° 002/AONO/FR/CIPM/2022 du 28/02/2022 pour l'acquisition des matériels informatiques au Fonds routier, en procédure d'urgence « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».***

**9. Delai de Livraison**

Le délai de livraison maximum estimé par le Maître d'Ouvrage est de soixante (60) jours à compter de la date de notification.

**10. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de égal à cinq cent dix mille (**510 000**) Francs CFA pour le lot 1 et quatre cent quatre-vingt mille (**480 000**) Francs CFA pour le lot 2 valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Cette caution pourra avoir l'une des formes suivantes :

- versement ou virement dans le « compte caution » ouvert auprès de la SCB Cameroun – agence du Boulevard du 20 mai :

Code banque : 10002 - Code guichet : 00031
Numéro de compte : 12014073151 Clé RIB : 39
Code IBAN : CM21 1000
Code B.I.C. (SWIFT) : CRLYCMCXXXX

- Cautionnement de soumission délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréés par le Ministre en charge des Finances.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

**11. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres aura lieu dans la salle de conférence du Fonds routier sis au 13ième étage – porte 13-06 de l'immeuble SNI, le **mercredi 23 mars 2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds routier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**12. Critères d'évaluation**

**Principaux critères d'évaluation**

| N° | Désignation |
|---|---|
| | **A- Critères éliminatoires** |
| | - Note technique inférieure à ***32 « oui » sur 34 sur le lot 1, 22 « oui » sur 24 sur le lot 2***;<br>- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis<br>- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48h après l'ouverture des plis ;<br>- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;<br>- Document falsifié :<br>- Fausse déclaration ;<br>- Installation, configuration et mise en service non spécifiées par le soumissionnaire **pour les lots 1 et 2**;<br>- Garantie de réparation ou de remplacement inferieur à six (06) mois sur les équipements **pour les lots 1et 2**;<br>- Présence d'équipements reconditionnés dans l'offre et absence de certificat d'origine ;<br>- Non-conformité du modèle de soumission. |
| | **B- Critères essentiels** |
| | - Caractéristiques techniques<br>- Service après-vente<br>- Disponibilité des pièces de rechange<br>- Planning et délai de livraison<br>- Qualité du dossier (intercalaires de couleur dans les dossiers, lisibilité, pagination). |

**13. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) joursà partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**14. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de l'Administrateur du Fonds routier au moins 14 jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse ci-après : 12ième étage de l'immeuble SNI, Tél. : (237) 222 22.47.52 - Fax. : (237) 222 22.47.89 – e-mail : contact@fondsroutiercameroun.org Yaoundé – CAMEROUN.
Le Maître d'Ouvrage doit répondre aux questions au moins cinq (05) jours ouvrables pour réagir à toute réclamation.
Les éclaircissements au dossier d'appel d'offres national ouvert pourront éventuellement être publiés sur le site du Fonds routier : www.fondsroutiercameroun.org.

*YAOUNDE le 28 Février 2022*

*Le ADMINISTRATEUR*

***MOUSSA ESSAIE AUBIN***

# COMMUNE DE KOBDOMBO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003/AONO/C-KOBDO/CIPM/2022 DU 21/02/2022EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBENG-MANG (5.2 KM) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBENG-MANG (5.2 KM) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le présent Appel d'Offres a pour objet **l'exécution des travaux d'entretien de la route Mbeng-Mang (5.2 km) dans la Commune de Kobdombo, Département du Nyong et Mfoumou**.

**2. Consistance des prestations**

La consistance des travaux comprend : Les travaux préparatoires, les travaux d'emprise, de terrassement et les travaux d'assainissement.

**3. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

**4. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) MINTP, exercice 2022, pour un montant prévisionnel de Vingt-sept millions (27 000 000) de francs CFA.

**5. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune de Kobdombo à l'immeuble arbitrant ses services, dès publication du présent avis.

**6. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de Kobdombo( **Secrétariat Général de la Mairie de Kobdombo**), dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **CINQUANTE MILLE** (**50.000**) **FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale de Kobdombo**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

**7. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (08) exemplaires dont l'original et (07) copies marqués comme telles, devront être déposées au secrétariat de la commune de Kobdombo contre récépissé, au plus tard **le 22 MARS 2022 à 11 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-KOBDO/SG/CIPM/2022**
**DU 21/02/022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE Mbeng-Mang (5.2 km) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU**.
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**8. Delai de Livraison**

La durée maximale d'exécution des travaux est de Trois (03) mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**9. Recevabilité des Offres**

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de Cinq cent quarante mille (540 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet…)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
**Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.**
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
**Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par banque de premier ordre une agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

**10. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des offres aura lieu **le 22 MARS 2022** à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marches (CIPM) dans la salle des actes de la Commune de Kobdombo
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

**11. Critères d'évaluation**

Les critères éliminatoires sont :
i) Absence de la caution de soumission
ii) dossier administratif incomplet ou non conforme à compléter sous 48 heures **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
iii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
iv) Toute entreprise ayant abandonné un chantier au Cameroun les cinq (05) dernières années ;
v) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations» ;
vi) non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;
vii) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
viii)offre financière incomplète ;
**Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :**
**Les critères essentiels seront évalués de manière binaire** (satisfaction ou non).Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :
i) Le personnel du personnel d'encadrement ;
ii) les références générales de l'entreprise ;
iii) Les références spécifiques de l'entreprise
iv) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
v) La capacité financière.
Le non-respect de 80% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

**12. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

**Administration au nom de laquelle sera conclu le marché**
A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la Commune de Kobdombo

**13. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**14. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo (Secrétariat Général de la Commune).

*YAOUNDE le 21 Février 2022*

*Le MAIRE*

***ZE BIWOLE CAULIN***

# AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/AER/CIPM/2022 DU 25/02/2022 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VÉHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE À L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'UNITÉ DE GESTION DE PROJET (UGE) POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES CENTRALES ET RÉSEAUX ASSOCIES DU PROJET D'ÉLECTRIFICATION DE 166 LOCALITÉS PAR SYSTÈMES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES.**

**FINANCEMENT**
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Directeur Général de l'AER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de trois (03) véhicules pick-up double – cabine de l'Agence d'Electrification Rurale pour le compte de l'UGE.

**2. Consistance des prestations**

La consistance du présent marché se résume à la livraison du matériel roulant correspondant aux caractéristiques techniques tel qu'indique au descriptif de la fourniture dans le présent DAO.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération est de **quatre-vingt-dix millions (90 000 000)** francs CFA TTC.

**4. Allotissement**

La prestation se fait en un (01) lot unique.

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux concessionnaires automobiles implantés au Cameroun, ou tout autre prestataire exerçant dans la fourniture des véhicules.

**6. Financement**

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement de l'AER de l'exercice 2022.

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté et retiré auprès du Service des Marchés de l'AER, après publication du présent Avis d'Appel d'Offres dans le Journal des Marchés et par affichage à l'AER.

**8. Acquisition du Dossier**

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation de la quittance du versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt –treize mille (93 000)** francs CFA au **Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP N°335 988 ouvert auprès de la BICEC Yaoundé, Agence Centrale.**

**9. Remises des offres**

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais en sept exemplaires dont un (01) original, et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées sous pli scellé au service des marchés de l'AER, au plus tard le **29/03/2022** , contre récépissé, et devront porter les mentions suivantes :
**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/AER/CIPM/2022 du 25/02/2022, pour l'acquisition de trois (03) véhicules pick-up 4x4 double cabine à l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour le compte de l'UGE**
**Financement : Budget AER exercice 2022**
***« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »***

**10. Delai de Livraison**

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, devra être exécutée dans un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de la notification du marché y relatif au fournisseur.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **d'un million huit cent mille (1 800 000)** FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

**Présentation générale des Offres**
L'offre présentée par le Soumissionnaire comprendra les document détaillés au RPAO, dûment remplis et regroupés en trois volumes :
*a.* ***Volume 1 : Dossier administratif***
*b.* ***Volume 2 : Offre technique***
*c.* ***Volume 3 : Offre financière***
Chaque volume de l'offre doit contenir sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme telle.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (-03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou tout organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.
Toute offre non produite en sept (07) exemplaires et / ou non conforme aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en untemps.
L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29/03/2022** à **15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Agence d'Electrification Rurale,dans la salle de conférence sise au quartier Bastos NYLON, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

**1 Critères éliminatoires**

Il s'agit notamment:

- Dossier administratif incomplet, 48 heures supplémentaires après l'ouverture,
- Absence de la caution de soumission,
- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- Note technique inférieure à 80% de oui,

**2. Critères essentiels**

L'évaluation technique sera faite sur la base des critères prédéfinis, auxquels sera attribuée la notation binaire (oui ou non) de manière à atteindre la note globale de 100% de «oui». Ces critères sont détaillés ainsi qu'il suit :

| N° | DESIGNATIONS |
|---|---|
| a) | **Présentation générale de l'offre** |
| b) | **Caractéristiques techniques et performances du véhicule** |
| **c)** | **Délais de livraison** |
| **d)** | **Délais de garantie** |
| **e)** | **Références du soumissionnaire dans les prestations similaires depuis 2018** |
| **f)** | **Service Après-Vente (SAV)** |

La note technique minimale requise pour l'évaluation de l'offre financière est de 80% de oui.

**15. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres conformes au Dossier d'Appel d'Offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Agences d'Electrification Rurale auprès de la Direction Administrative et des Ressources Humaines ou à la Sous – Direction Administrative, tél. 222 21 23 84, fax : 222 21 23 81.

***POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.***

*YAOUNDE le 25 Février 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOUSSA OUSMANOU***

# COMMUNE DE POUMA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 22/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL EN SIX (06) LOTS :LOT 1 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À MINOMINDJOCK LOT2 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE A MAKOP LOGBAKO'OLOT 3 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À SOKELLE 1.LOT 4 : CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À SIBONGO. LOT 5 : CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE À NKONDJOCK.LOT 6 : CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE À POUMA.**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Pouma, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres pour la réalisation en procédure d'urgence de l'opération sus indiquée dans le cadre du Budget de l'Investissement Public 2022.
Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de construction de certains bâtiments (logements d'astreinte, la case communautaire et le magasin de stockage) dans la Commune de Pouma, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent notamment :
- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Élévations ;
- La charpente – couverture ;
- Les menuiseries bois ;
- Les menuiseries métalliques ;
- La plomberie sanitaire ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- V.R.D.

**3. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de Génie Civil, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction des infrastructures de bâtiments en général.

**4. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022, d'après l'allotissement ci-après :

| N° Lot | Imputation | Objet | Montant (F CFA) |
|---|---|---|---|
| 01 | 56 15 104 04 641444 | Construction des logements d'astreinte à Minomindjock | Dix-sept millions (17 000 000 |
| 02 | 56 15 102 01 641444 | Construction des logements d'astreinte à Makop Logbako'o | Dix-sept millions (17 000 000 |
| 03 | 56 15 102 01 641444 | Construction des logements d'astreinte à Sokelle 1**.** | Dix-sept millions (17 000 000) |
| 04 | 56 15 101 02 641444 | Construction logement d'astreinte à Sibongo.EM | Dix-sept millions (17 000 000) |
| 05 | 56 30 186 04 641444 | Construction d'une Case Communautaire à Nkondjock. | Trente millions (30 000 000) |
| 06 | 56 30 186 04 641444 | Construction d'un magasin de stockage à Pouma. | Vingt-trois millions (23 000 000) |

**NB** : Un candidat pourra soumissionner pour l'ensemble des lots mais ne pourra être attributaire que de deux (02) lots.

**5. Consultation du Dossier**

n/a

**6. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être consulté et remis aux différents soumissionnaires aux heures ouvrables à la Commune de Pouma, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **90 000 FCFA (Quatre-Vingt-Dix Mille)** payable à la Recette municipale de la Commune de POUMA.

**7. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAMP) de la (Commune de Pouma) au plus tard **le 24/03/2022 à 11 heures précises** et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**
**N°001/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 22/02/2022**
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL EN SIX (06) LOTS (Préciser le lot et l'objet du lot)**
**À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**8. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois** par lot à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux ou de celle fixée dans ledit ordre de service.

**9. Cautionnement Provisoire**

**Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est inscrit dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

| N° Lot | |
|---|---|

**Imputation**

| Objet |
| --- |

| Montant (F CFA) |
| --- |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 01 | 56 15 104 04 641444 | Construction des logements d'astreinte à Minomindjock | Trois cent quarante mille (340 000) |
| 02 | 56 15 102 01 641444 | Construction des logements d'astreinte à Makop Logbako'o | Trois cent quarante mille (340 000) |
| 03 | 56 15 102 01 641444 | Construction des logements d'astreinte à Sokelle 1**.** | Trois cent quarante mille (340 000) |
| 04 | 56 15 101 02 641444 | Construction logement d'astreinte à Sibongo.EM | Trois cent quarante mille (340 000) |
| 05 | 56 30 186 04 641444 | Construction d'une Case Communautaire à Nkondjock. | Six cent mille (600 000) |
| 06 | 56 30 186 04 641444 | Construction d'un magasin de stockage à Pouma. | Quatre cent soixante mille (460 000) |

**10. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifié conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règleme Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamme l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par Ministère en charge des Finances.

**11. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres aura lieu le **24/03/2022 à 12 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passati des Marchés dans la salle de réunion de la Mairie de POUMA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séan d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossi

**12. Critères d'évaluation**

Après ouverture des offres par la Commission, les plis déclarés recevables seront évaluées par une sous-commission d'analy des offres.

**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel a conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conform de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Attestation sur l'honneur de non abandon ou non-exécution d'un marché antérieur au cours des trois (03) dernières année
- Note technique inférieure à 70% des critères essentiels.
- Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l' hormis la caution de soumission ;
- L'absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;

**) Principaux critères essentiels**

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (**oui/non**) des critères de qualification porta sur :

- Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécu les travaux, objet de l'appel d'offres.

- L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'app d'offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Référence ;
- Personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie.

**13. Attribution**

Le Maire de la Commune de Pouma, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifi techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Doss d'Appel d'Offres.

**14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date lim de dépôt des offres.

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à la Commune de Pouma a numéros suivant 694997371 ou 699200280, dès publication du présent avis.

**Lutte contre la corruption**

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au numé suivant : 673 205 725 ou 699 370 748.

*POUMA le 22 Février 20*

*Le MAI*

***NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Doroth***

# COMMUNE DE KOBDOMBO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2022 DU 22/02/2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUNDOU. (PROCÉDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2022, **le Maire de la Commune de Kobdombo**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, comprenant **un lot unique**, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certains Établissements du MINDDEVEL, tels qu'ils sont définis ci-après :

| N° LOT | DESIGNATION DES TRAVAUX | COMMUNE |
|---|---|---|
| 1 | Construction d'un bloc de 02 salles de classe **à l'E P de LOUNDOU** | **KOBDOMBO** |

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :
Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries en élévation ;
La charpente et couverture ;
Les menuiseries ;
L'électricité ;
La peinture ;
Les VRD ;
Etc.

**3. Allotissement**

Le dossier est constitué **d'Un (01) lot**.

**4. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.
Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

**5. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public **Exercice 2022** des Ministères ci-après, sur les lignes d'imputation budgétaire suivantes :

| N° LOT | DESIGNATION DES TRAVAUX | MONTANT (F CFA) | MINISTERE | IMPUTATION |
|---|---|---|---|---|
| 1 | Construction d'un bloc de 02 salles de classe à **l'EP de LOUNDOU** | 18 000 000 | MINDDEVEL | 55 27 101 6411 03 281 |

**6. Consultation du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, téléphone : 678.21.12.40, BP : --- KBDO dès publication du présent avis.

**7. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **TRENTE CINQ MILLE** (**35.000**) **FCFA** représentant les frais d'acquisition du DAO, payable à la **Recette Municipale de KOBDOMBO.**

**8. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (08) exemplaires dont un (01) original et six (07) copies marquées comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés au plus tard **le 22 MARS 2022 à 13 Heures** et devra porter la mention :
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2022 22 février 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DU MINDDEVEL DANS LE DEPARTEMENT du NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE DE KOBDOMBO : EP DE LOUNDOU.**
**« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**
**Présentation des offres :**
Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :
Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).
Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

**9. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **Quatre (04) mois.**

**10. Recevabilité des Offres**

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : **TROIS CENT QUATRE VINGT MILLE (380.000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur** , ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet…)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
**Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.**
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
**Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

**11. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps.** L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu **le 22 Mars 2022 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kobdombo (CIPM).
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.
**Délai de réponse des soumissionnaires**
Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

**12. Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :
**1ère étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
**2e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
**3e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :
**13.1- Critères éliminatoires**
13.1.1- **Pièces administratives**
a) Absence de caution de soumission
b) Dossier incomplet ou pièces non conformes à compléter sous 48 heures;
c) Pièce falsifiée **(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).**
13.1.2 - **Offre technique**
a) Entreprise n'ayant pas abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC du 25/01/17 du MINMAP) ;
b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
d) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;
13.1.3 : **Offre financière**
a) Offre financière incomplète ;
b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
c) Absence d'un sous-détail de prix.
**13.2 : Critères essentiels**
L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **11 critères essentiels** ci-dessous :
a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;
b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **03 critères** ;
c) La méthodologie d'exécution sur **01 critère** ;
d) LA référence de l'entreprise sur **01 critère**.

**13. Attribution**

Le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres.

**14. Durée Validité des Offres**

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obten**us aux** heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Kobdombo.
**Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.**

*YAOUNDE le 22 Février 2022*

*Le MAIRE*

***ZE BIWOLE CAULIN***

# COMMUNE DE KOBDOMBO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°004/AONO/C-KOBDOMBO/CIPM/2022 DU 21/02/22EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le présent Appel d'Offres a pour objet **l'exécution des travaux de construction du centre multifonctionnel de promotion des jeunes (CMPJ) dans la Commune de Kobdombo, Département du Nyong et Mfoumou**.

**2. Consistance des prestations**

La consistance des travaux comprend :

- Travaux Préparatoires
- Exécution Des Ouvrages En Fondation
- Maçonneries Et Elévation
- Charpente - Couverture Et Plafond
- Menuiserie Bois- Métalliques, Aluminium Et Grilles
- Electricité
- Plomberie Sanitaire
- Chape- Revêtement
- Peinture

**3. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

**4. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) MINJEC, exercice 2022, pour un montant prévisionnel de Soixante millions (60 000 000) de francs CFA.

**5. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune de Kobdombo à l'immeuble arbitrant ses services, dès publication du présent avis.

**6. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de Kobdombo(**Secrétariat Général de la Mairie de Kobdombo**), dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **CENT MILLE** (**100.000**) **FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale de Kobdombo**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

**7. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (08) exemplaires dont l'original et (07) copies marqués comme telles, devront être déposées au secrétariat de la commune de Kobdombo contre récépissé, au plus tard **le 22 Mars 2022 à 12 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-KOBDOMBO/SG/CIPM/2022 DU 22/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU**.
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**8. Delai de Livraison**

La durée maximale d'exécution des travaux est de Six (06) mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**9. Cautionnement Provisoire**

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de Un million deux cent mille (1 200 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur** , ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet…)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
**Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.**
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
**Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

**10. Recevabilité des Offres**

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de Un million deux cent mille (1 200 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur** , ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet…)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
**Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.**
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
**Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

**11. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des offres aura lieu **le 22 mars 2022** à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marches (CIPM) dans la salle des actes de la Commune de Kobdombo
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

**12. Critères d'évaluation**

Les critères éliminatoires sont :
i) Absence de la caution de soumission
ii) dossier administratif incomplet ou non conforme à compléter sous 48 heures **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
iii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
iv) Toute entreprise ayant abandonné un chantier au Cameroun les cinq (05) dernières années ;
v) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations» ;
vi) non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;
vii) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
viii)offre financière incomplète ;
**Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :**
**Les critères essentiels seront évalués de manière binaire** (satisfaction ou non).Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :
i) Le personnel du personnel d'encadrement ;
ii) les références de l'entreprise ;
iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
iv) La capacité financière.
Le non-respect de 80% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

**13. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.
**Administration au nom de laquelle sera conclu le marché**
A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la Commune de Kobdombo

**14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo (Secrétariat Général de la Commune).A

*YAOUNDE le 21 Février 2022*

*Le MAIRE*

***ZE BIWOLE CAULIN***

# COMMUNE DE BAFIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2022 DU 28/02/ 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS FORAGES POSITIFS EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE TIASSO, RIMIS, ET BIGNA BA'AN DANS LA COMMUNE DE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Maire de la commune de Bafia, Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **Travaux de construction detrois forages positifs équipés de PMH dans les localités de TIASSO, RIMIS, ET BIGNA BA'AN**

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :

- Installation du chantier ;
- Études hydrogéologiques et géophysiques et implantation ;
- Formation et développement à l'air lift ;
- Équipement du forage avec le matériel et matériaux appropriés ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Développement à la pompe immergée, et essai de pompage ;
- Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau dans un laboratoire agréé par le Ministre en charge de la Santé Publique ;
- Fourniture et pose d'une pompe manuelle pouvant refouler de l'eau à 60m de profondeur.

**3. Allotissement**

| LOTS | NATURE DE LA PRESTATION | MINISTERE DE TUTELLE | LOCALITE | ADMIN BENI |
|---|---|---|---|---|
| LOT1 | CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITES DE TIASSO | MINADER | TIASSO | |
| LO LOT2 | CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITES DE RIMIS | MINADER | RIMIS | |
| LOT3 | CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITE DE RIMIS BIGNA BA'AN | MINADER | BIGNA BA'AN | MA |

**4. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

**5. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 du

Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER) en Ressources transférées à la Commune de Bafia

Suivant le tableau ci-après :

| LOTS | NATURE DE LA PRESTATION | MONTANT PREVISIONNEL TTC | IMPUTATION BUDGETAIRE |
|---|---|---|---|
| LOT1 | **CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITES DE TIASSO** | **8 000 000 (Huit millions de) F.CFA** | |
| LOT2 | **CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITES DE RIMIS** | **8 000 000 (Huit millions de) F.CFA** | |
| LOT3 | **CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITE DE RIMIS BIGNA BA'AN** | **8 000 000 (Huit millions de) F.CFA** | |

**6. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat général de la Maire de **Bafia**, BP : 199 ; Tél : **694324660.**

**7. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général de la Maire de **Bafia**, BP 199; Tél : **694324660.** Dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de Bafia,** d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.
Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

**8. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies Marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au secrétariat général de la commune de Bafia au plus tard le **29 mars 2022**, à **12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**
**N° 002 /AONO/COM-BAFIA/CIPM/2022 DU 28/02/ 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS FORAGES POSITIFS EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE TIASSO, RIMIS, ET BIGNA BA'AN DANS LA COMMUNE DE BAFIA DEPARTEMENT DE LA DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE**
Financement : BIP, MINADER EXERCICE 2022
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**9. Delai de Livraison**

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois**,** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**10. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **480 000 ( quatre cent quatre-vingt mille) francs CFA pour la totalité des lots valable pendant cent vingt jours (120).**
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés.
Elles devront être obligatoirement datées postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres **Art 90 (3) nouveau CMP**
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des finances.

**11. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **29 mars 2022, à 13 Heures précises,** par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM) de la commune de Bafia, sis à la salle des actes de la commune de Bafia Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

**12. Critères d'évaluation**

**-1Critères éliminatoires :**
? Absence de la caution de soumission ;
? Absence et Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

? Toute fausse déclaration, Pièces falsifiées relevées dans le dossier,
À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
? Offre technique incomplète
? Non acceptation des clauses du marché dans l'offre technique (CCAP et CCTP non paraphé à chaque page, non signés et non datés à la fin)

?Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;(BPU ; DQE SDP) ;

?Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
*Une soumission ;
* Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
* Le détail quantitatif et estimatif
*Le sous-détail des prix unitaires ;

? Non obtention d'au moins **32 Oui /40** soit au moins 80**%** des **critères essentiels.**

**2. Critères Essentiels :**
Références de l'Entreprise ;
Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
Expérience du personnel d'encadrement ;
Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **32 Oui /40** soit au moins **80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

**13. Attribution**

Le Maire de la Commune de Bafia, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

**14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, au secrétariat général de la Mairie de Bafia.
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC **au 1517**
**NB Les trois lots sont indissociables**

*YAOUNDE le 28 Février 2022*

*Le MAIRE*

***ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité***

# COMMUNE DE ZOETÉLÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT , N°008/AONO/C-ZOE/CIPM/CMP/2022 DU 08/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX(02) PUITS EQUIPES DE PMH(EN 02 LOTS) A ESSA (NO BRING) :01 PUITS EBAMINA 1 AU LIEU-DIT NDENDE :01 PUITS, DANS LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public au titre de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de ZOETELE, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL).un Avis D'Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de deux(02) puits équipés de PMH à ESSA (NO BRING) :01 puits ; EBAMINA 1 au lieu-dit NDENDE :01 puits ;-ELANG-Yat :01 puits dans la Commune de Zoétélé, Département du Dja et Lobo, Région du Sud « en procédure d'urgence ».

**2. Consistance des prestations**

Le détail des travaux précisés dans le CCTP ou les détails estimatif et quantitatif comprennent notamment

Mobilisation générale ;

Construction du puits

Exhaure y compris fourniture et pose d'une pompe INDIA MARK II ou équivalent ;

Autres.

Ect....

**3. Cout Prévisionnel**

Financement : Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement public exercices 2022 du MINDDEVEL. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux objets du présent Appel d'Offres est de 13 000 000 (Treize millions) Francs CFA Toutes Taxes Comprises, soit 6 500 000 Francs CFA par lot.

**4. Allotissement**

| N° LOT | Intitulé du projet |
|---|---|
| 01 | CONS1 inhume: rruivoli) pua, équipe de PSI à EBANI1NA I au lieu dit NDENDE : Financement B1P- MINDDEVEL-Exercice 2022 |
| 02 | CONSTRUCTION D'un(01) puits équipé de PMI! à ESSA (NO BRING) Financement RIP? MINDDEVEL-Exereicc 2022 |

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais aptes à assurer la réalisation de la présente commande dans le domaine de l'hydraulique/approvisionnement en eau potable et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

Les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les travaux après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

**6. Financement**

Financement : Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement public exercices 2022 du MINDDEVEL. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux objets du présent Appel d'Offres est de 13 000 000 (Treize millions) Francs CFA Toutes Taxes Comprises, soit 6 500 000 Francs CFA par lot.

**7. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres est consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE sise à l'Hôtel de Ville de ladite Commune au carrefour BIBAE dans le Centre Urbain. B.P : 02 ZOETELE.

**8. Acquisition du Dossier**

Dès publication du présent Avis, Le Dossier d'Appel d'Offres est acquis à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE, contre présentation de l'original d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) Francs CFA** délivrée par la Recette Municipale de ladite Commune. Cette quittance devra ressortir les informations suivantes :

Le nom de l'Entreprise ;

Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;

Le montant du DAO ;

La date d'achat du DAO ;

La Boîte Postale de l'Entreprise ;

Le numéro de téléphone de l'Entreprise.

**9. Remises des offres**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ; L'enveloppe 13 contenant l'Offre technique (Volume 2) ; L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un2021 (01) l'original et six (06) copies respectivement marquées comme tels, devra etre deposee à la Cellule es Marchés Publics de la Commune de Zoétélé, **au plus tard le 10/03/2022 à 12 heure** locale. Chaque entreprise devra joindre à son offre une déclaration de soumission suivant te modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres et faisant ressortir les prix en Francs CFA. Les Offres seront présentées dans trois (03) enveloppes « intérieures » distinctes : enveloppe « A » contenant le Dossier Administratif, enveloppe « B » pour les propositions techniques, enveloppe « C » pour les propositions financières. Ces enveloppes seront contenues à l'intérieur d'une grande enveloppe portant impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT , N°008/AONO/C-ZOE/CIPM/CMP/2022 DU 08/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX(02) PUITS EQUIPES DE PMH(en 02 lots) A ESSA (NO BRING) :01 puits EBAMINA 1 au lieu-dit NDENDE :01 puits, DANS LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD**

**LOT N°_____**
**FINANCEMENT : BIP M1NDDEVEL - EXERCICE 2022**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objets du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de Notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux par le Cher de service.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de 1' ordre agréé ou compagnie d'assurance par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du présent DAO. Le montant de ladite caution est fixé à 2% du coût prévisionnel du projet, soit 130 000 (cent trente mille) Francs CFA par lot. Ce cautionnement bancaire provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la date de validité des offres pour le (s) soumissionnaire n'ayant pas été retenu (s). Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

| N° LOT | Intitulé du projet | Montant prévisionnel du projet (en FCFA) | Montant caution de soumission (en FCFA) |
|---|---|---|---|
| 01 | CONSTRUCTION Dl IN(01) puits équipé de PMU à EBAMINA 1 au lieu dit NDENDE : Financement 111P-NIINDDEVEL-Exercice 2022 | | |

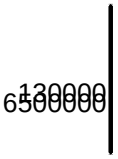
130000
6500000

| | | |
|---|---|---|
| 02 | CONSTRUCTION D'un(01) puits équipé de PMU à ESSA (NO BRING) . Financement BIP? 3I1NDDEVEI,Exereice 2022 | 130 000 6500000 |

N.B : la Liste des Banques agrées et compagnies d'assurances par le MINFI pour délivrer les cautions exigées dans les marchés publics est consignée à la pièce n°12 du présent DAO.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent étre produites en originaux ou en copies certifiées co RPAO, elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies posté

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'abse conditions de la COBAC ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L' ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières **aura lieu le10/03/2022 à 13h 00** par la Commission dans le centre urbain.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

**14. Critères d'évaluation**

**Critères éliminatoires :**

Les critères éliminatoires sont les suivants:

1. i. Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité contractante se réservent le droit de procéder à l'authenti
2. Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des travaux conforme
3. Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
4. Offre administrative incomplète (pièce non complétée dans un délai de 48 heures à compter de la date d'ouverture des off
5. Offre financière incomplète (absence d'un prix unitaire quantifié) ;
6. Non-exécution d'un marché antérieur du rait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du
7. absence de la caution de soumission ;
8. Absence d'une attestation signée par le soumissionnaire et par laquelle il certifie avoir lu et accepté sans réserves les Cah
9. Absence d'un rapport de visite de site assorti des prises de vues ;
10. Absence de la capacité financière de 2 200 000 (deux millions deux cent mille par lot) Francs CFA.
11. **Critères essentiels :**
    Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-
    i) Organisation/présentation des Offres(02) sous-rubriques ;
    ii) L'expérience du personnel d'encadrement (06) sous-rubriques;
    iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (04) sous-rubriques ;
    iv) IV — Méthodologie d'exécution des travaux-clauses techniques (08) sous-rubriques;V) L'accès à une ligne de crédit (ca
    La non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels entraînera l'élimination du Soumissionnaire.
    du Soumissionnaire.

**15. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le Contrat Lettre commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et r

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remis

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de Zoétélé.

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir prendre attache à la Cellule asti-cor

# OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/OBC/CIPM/2022 PASSE PAR LA PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAPIER DE REPROGRAPHIE (A4) A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.**

**FINANCEMENT**
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de la préparation des examens officiels de l'année 2022, l'Office du Baccalauréat du Cameroun envisage de procéder à l'acquisition du papier de reprographie (A4) destiné aux examens de la session 2022.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations du présent marché consistent en la fourniture du matériel désigné ci-après :
**Lot n°01**
- 9 635 rames de 500 feuilles de papier, format A4, 80 grammes.
**Lot n°02**
- 9 635 rames de 500 feuilles de papier, format A4, 80 grammes.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des prestations concernées, à l'issue des études préalables consolidées dans le budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun de l'exercice 2022 est de 100 000 000 (Cent millions) de francs CFA TTC soit 50 000 000 (Cinquante millions) de francs CFA pour le lot n°01 et 50 000 000 (Cinquante millions) de francs CFA pour le lot n°02.

**4. Allotissement**

Les prestations sont réparties en deux lots.

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises exerçant en République du Cameroun et justifiant des activités dans ce domaine.

**6. Financement**

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert, est financée par le Budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2022, imputation 2022-0.0.1-01-7.3.0.0.0.1-6101.00.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures, heure locale, ouvrables à l'Office du Baccalauréat du Cameroun B.P 13904, Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67, Service des Affaires Financières et du Matériel.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à l'Office du Baccalauréat du Cameroun B.P 13904, Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67, Service des Affaires Financières et du Matériel, contre présentation d'un reçu de versement de la somme de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA pour chaque lot non remboursable, effectué dans le « Compte Spécial CAS-ARMP » n°335988 ouvert à la BICEC.

**9. Remises des offres**

Les propositions rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, marqués comme tels, doivent être déposées sous pli fermé à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au plus tard **le vendredi 25 mars 2022 à 12 heures précises et devront porter la mention :**
**« Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/OBC/CIPM/2022**
**Passé par la procédure d'urgence pour la fourniture du papier de reprographie A4 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun pour le compte de l'exercice 2022.**
**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**
Toute offre non produite en 07 (sept) exemplaires et non conforme aux prescriptions du présent Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à 15 (quinze) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer.

**11. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission strictement conforme au modèle du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de deux millions (2 000 000) francs CFA dont 1 000 000 francs CFA pour le lot n°01 et 1 000 000 pour le lot n°02 émanant d'un établissement bancaire ou d'une compagnie d'assurances agréés par le Ministère des Finances.
La caution sera valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.
La non-conformité d'une caution entraînera le rejet automatique de la soumission correspondante.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de 03 (trois) mois à la date d'ouverture des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du Dossier d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu en un temps dans les locaux de l'Office du Baccalauréat du Cameroun **le vendredi 25 mars 2022 à 13 heures précises, heure locale,** par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

**1 Critères éliminatoires**
- Absence de l'une des pièces administratives 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence du sous-détail des prix unitaires ;
- Note technique inférieure à 80/100 ;
- Non-respect des caractéristiques techniques des fournitures.

**2 Critères essentiels**

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :
- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui : première et dernière pages des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bons de livraison) ;
- Chiffre d'affaires des trois dernières années ;
- Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- Qualité du matériel en conformité avec les spécifications techniques du D.A.O ;
- Disponibilité des équipements essentiels concernant les imprimeries ;
- Disponibilité du matériel de base ;
- Délai de livraison (maximum 15 jours).

**15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures, heure locale, ouvrables à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au Service des Affaires Financières et du Matériel B.P 13904 YAOUNDE Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67/222 30 32 80/222 30 32 81 YAOUNDE, Email : officebaccam@obc.cm.

*YAOUNDE le 28 Février 2022*

*Le DIRECTEUR*

***MINKOULOU ETIENNE ROGER***

# COMMUNE DE POUMA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 22/02/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME ; REGION DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTSLOT 1 : REHABILITATION DES ROUTES A POUMA CENTRE LOT 2 : AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPALE DE LA VILLE DE POUMA.MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Pouma, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres pour la réalisation en procédure d'urgence de l'opération sus indiquée dans le cadre du Budget de l'Investissement Public 2022.
Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution la réalisation des travaux d'entretien des routes en deux (02) lots :
- Lot 1 : réhabilitation des routes à Pouma Centre ;
- Lot 2 : aménagement de l'entrée principale de la ville de Pouma
dans la commune de Pouma, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les tâches prévues au cadre du devis quantitatif et estimatif.

**3. Cout Prévisionnel**

| N° Lot | Imputation | Objet | Montant (F C |
|---|---|---|---|
| 01 | 56 36 126 01 641444 | Réhabilitation des routes à Pouma Centre | Vingt-sept mi<br>(27 000 00 |
| 02 | 56 27 100 02 641444 | Aménagement de l'entrée principale de la ville de Pouma | Cinquante million<br>000) |

**4. Participation et origine**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

**5. Financement**

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022, d'après l'allotissement :

| N° Lot | Imputation | Objet | Montant (F CFA) |
|---|---|---|---|
| 01 | 56 36 126 01 641444 | Réhabilitation des routes à Pouma Centre | Vingt-sept millions<br>(27 000 000) |
| 02 | 56 27 100 02 641444 | Aménagement de l'entrée principale de la ville de Pouma | |

| |
|---|
| Cinquante millions (50 000 000) |

**NB** : Une entreprise ne sera attributaire que d'un lot (01).

**6. Consultation du Dossier**

n/a

**7. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être consulté et remis aux différents soumissionnaires aux heures ouvrables à la Commune de Pouma, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **80 000 FCFA (Quatre-vingt mille)** payable à la Recette municipale de la Commune de POUMA.

**8. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAMP) de la (Commune de Pouma) au plus tard **le 25/03/2022 à 11 heures précises** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**
**N°003/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 22/02/2022**
**POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME ; REGION DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS**
**(Préciser le lot et l'objet du lot)**
**À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**9. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois** par lot à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux ou de celle fixée dans ledit ordre de service.

**10. Cautionnement Provisoire**

**Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est inscrit dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

| N° Lot | Imputation | Objet | Montant (F CFA) |
|---|---|---|---|
| 01 | 56 36 126 01 641444 | Réhabilitation des routes à Pouma Centre | Cinq cent quarante mille (540 000) |
| 02 | 56 27 100 02 641444 | Aménagement de l'entrée principale de la ville de Pouma. | Un million (1 000 000) |

**11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifié conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règleme Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevab Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agré par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera rejet de l'offre.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres aura lieu le **25/03/2022 à 12 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passati des Marchés dans la salle de réunion de la Mairie de POUMA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séan d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossie

**13. Critères d'évaluation**

Après ouverture des offres par la Commission, les plis déclarés acceptables seront évaluées.

**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel a conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conform de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Attestation sur l'honneur de non abandon ou non-exécution d'un marché antérieur au cours des trois (03) dernières année
- Note technique inférieure à 70% des critères essentiels.
- Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l' hormis la caution de soumission ;
- L'absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;

**Principaux critères essentiels**

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (**oui/non**) des critères de qualification porta sur :

- Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécu les travaux, objet de l'appel d'offres.

- L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offr (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Référence ;
- Personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie.

**14. Attribution**

Le Maire de la Commune de Pouma, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifi techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Doss d'Appel d'Offres.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date dépôt de celles-ci.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à la Commune de Pouma a numéros suivant 694997371 ou 699200280, dès publication du présent avis.

**Lutte contre la corruption**

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au numé suivant : 673 205 725 ou 699 370 748.

*POUMA le 22 Février 20*

*Le MAI*

***NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Doroth***

# OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/OBC/CIPM/2022 PASSE PAR LA PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAPIER DE REPROGRAPHIE (A3) A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.**

**FINANCEMENT**
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de la préparation des examens officiels de l'année 2022, l'Office du Baccalauréat du Cameroun envisage de procéder à l'acquisition du papier de reprographie (A3) destiné aux examens de la session 2022.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations du présent marché consistent en la fourniture du matériel désigné ci-après :

**Lot n°01**

- 4 460 rames de 500 feuilles de papier, format A3, 80 grammes.

**Lot n°02**

- 4 460 rames de 500 feuilles de papier, format A3, 80 grammes.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des prestations concernées, à l'issue des études préalables consolidées dans le budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun de l'exercice 2022 est de 100 000 000 (Cent millions) de francs CFA TTC soit 50 000 000 (Cinquante millions) de francs CFA pour le lot n°01 et 50 000 000 (Cinquante millions) de francs CFA pour le lot n°02.

**4. Allotissement**

Les prestations sont réparties en deux lots.

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises exerçant en République du Cameroun et justifiant des activités dans ce domaine.

**6. Financement**

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert, est financée par le Budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2022, imputation 2022-0.0.1-01-7.3.0.0.0.1-6101.00.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures, heure locale, ouvrables à l'Office du Baccalauréat du Cameroun B.P 13904, Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67, Service des Affaires Financières et du Matériel.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à l'Office du Baccalauréat du Cameroun B.P 13904, Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67, Service des Affaires Financières et du Matériel, contre présentation d'un reçu de versement de la somme de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA pour chaque lot non remboursable, effectué dans le « Compte Spécial CAS-ARMP » n°335988 ouvert à la BICEC.

**9. Remises des offres**

Les propositions rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, marqués comme tels, doivent être déposées sous pli fermé à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au plus tard **le mercredi 23 mars 2022 à 12 heures précises et devront porter la mention :**
**« Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/OBC/CIPM/2022**
**Passé par la procédure d'urgence pour la fourniture du papier de reprographie A3 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun pour le compte de l'exercice 2022.**
**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**
Toute offre non produite en 07 (sept) exemplaires et non conforme aux prescriptions du présent Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à 15 (quinze) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer.

**11. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission strictement conforme au modèle du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de deux millions (2 000 000) francs CFA dont 1 000 000 francs CFA pour le lot n°01 et 1 000 000 pour le lot n°02 émanant d'un établissement bancaire ou d'une compagnie d'assurances agréés par le Ministère des Finances.
La caution sera valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.
La non-conformité d'une caution entraînera le rejet automatique de la soumission correspondante.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de 03 (trois) mois à la date d'ouverture des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du Dossier d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu en un temps dans les locaux de l'Office du Baccalauréat du Cameroun **le mercredi 23 mars 2022 à 13 heures précises, heure locale,** par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

**1 Critères éliminatoires**
- Absence de l'une des pièces administratives 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence du sous-détail des prix unitaires ;
- Note technique inférieur à 80/100 ;
- Non-respect des caractéristiques techniques des équipements.

**2 Critères essentiels**

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :
- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui : première et dernière pages des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bons de livraison) ;
- Chiffre d'affaires des trois dernières années ;
- Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- Qualité du matériel en conformité avec les spécifications techniques du D.A.O ;
- Disponibilité des équipements essentiels concernant les imprimeries ;
- Disponibilité du matériel de base ;
- Délai de livraison (maximum 15 jours).

**15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures, heure locale, ouvrables à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au Service des Affaires Financières et du Matériel, B.P 13904 YAOUNDE Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67/222 30 32 80/222 30 32 81 YAOUNDE, Email : officebaccam@obc.cm.

*YAOUNDE le 28 Février 2022*

*Le DIRECTEUR*

***MINKOULOU ETIENNE ROGER***

# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**SOLLICITATION DE MANISFESTATION D'INTERÊT N° 006/SMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/MB/2022 DU 15 FEV 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE RÉALISER L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CRÉATION D'UNE AGENCE DE RÉGULATION DES TRANSPORTS TERRESTRES**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Contexte**

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu de la Banque mondiale, un prêt en vue du financement partiel du Programme de Développement du Secteur des Transports , et a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce prêt pour financer ***Les Services de Recrutement d'un Consultant chargé de réaliser l'étude de faisabilité pour la création d'une agence de régulation des transports terrestres ,*** dans le cadre du Programme de Développement du Secteur des Transports (PDST):

**2. Consistance des prestations**

Les Services prévus au titre de cette opération consisteront essentiellement à :
- Définir les conditions de viabilité et de soutenabilité de la création d'une agence de régulation des transports terrestre au Cameroun ;
- Evaluer le dispositif institutionnel de gestion et de gouvernance des transports terrestres au Cameroun ;
- Relever les entraves à la mise en œuvre de la réglementation dans le secteur des transports terrestres au Cameroun ;
- Ressortir les fondements de la nécessité d'une régulation spécifique des transports terrestres au Cameroun ;
- Elaborer un rapport d'analyse des conditions de faisabilité de la création d'une agence de régulation des transports terrestres au Cameroun.

**3. Participation et origine**

Le Ministre des Travaux Publics invite les consultants (firmes) admissibles à présenter leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes de consultants intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et expérience pertinente pour l'exécution des prestations (documentation, référence de prestations similaires avec preuves des prestations réalisées (contrats et procès-verbal de réception /attestation de bonne fin), expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

**4. Remises des offres**

Les manifestations d'Intérêt doivent être déposées **en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **17 MARS 2022, à 15 heures 30 mn ;** heure locale et porter expressément la mention

*« REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE POUR LA CREATION D'UNE AGENCE DE REGULATION DES TRANSPORTS TERRESTRES».*

A l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics
Cellule des Projets Routiers A Financement Conjoint (CPRFC) ; Sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre.
Adresse géographique : Ministère des Travaux Publics, Yaoundé, Cameroun
Téléphone : (237) 6 66 00 39 34 ;
E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr

**5. Critères d'évaluation**

Les critères ci–après seront utilisés pour l'évaluation et l'établissement de la liste restreinte par l'utilisation de la méthode binaire :
- Expérience générale dans la réalisation des études liées au domaine des transports terrestre avec justificatifs (Copie contrat, attestation de bonne fin, PV de réception…etc );
- Expérience spécifique dans les études relatives à la mise en place des structures nationales et/ou sous régionales de gestion des transports terrestre avec justificatifs (Copie contrat, attestation de bonne fin, PV de réception…etc);

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions du ***Paragraphe 1.9,*** « ***Directives Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID***, datées de Janvier 2011, (« Directives de consultants ») révisées en Juillet 2014, relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Le' consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection fondée sur la Qualification des Consultants (QC) tel que décrites dans les Directives.

**6. Renseignements Complémentaires**

La durée de cette prestation est de six (06) mois exclu le temps de validation des rapports par l'Administration.
Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : entre **09 heures et 16 heures.**

*YAOUNDE le 15 Février 2022*

*Le MINISTRE*

***NGANOU DJOUMESSI Emmanuel***

# AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/AAMI/ANRP/CIPM/2022 DU 25 FEVRIER 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ANRP**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Contexte**

Dans le but de constituer une liste restreinte de consultants agréés, devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la souscription d'une police d'Assurance maladie au profit du personnel de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), le Directeur Général de l'ANRP, Maître d'Ouvrage lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) à l'intention des Compagnies d'Assurances dans les conditions ci-après :

**2. Objet**

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la pré-qualification des Compagnies d'Assurances devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la couverture du personnel en Assurance maladie.
Les Compagnies d'Assurances intéressées par la prestation devront avoir des références avérées dans le domaine des assurances.

**3. Remises des offres**

Les dossiers de candidature seront remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP) de l'ANRP, au plus tard le **17 mars 2022** à **11** heures, heure locale et devra porter la mention :
**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/AAMI/ANRP/CIPM/2022 DU 25 FEVRIER 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ANRP.**

**4. Composition du dossier**

**I. DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les candidats à cette manifestation d'intérêt devront fournir, les pièces ci-après :

***1 Première partie (Dossier Administratif)***

La première partie comprendra les documents administratifs, en originaux ou en copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'éxercice 2022 :

- Une lettre de motivation timbrée, datée et signée du candidat ;

- Une attestation de non redevance datant de moins de trois mois ;

- Une attestation d'immatriculation délivrée par la Direction Générale des Impôts ;

- Un plan de localisation ;

- Un certificat de non faillite délivré par le tribunal de Première Instance du domicile du candidat ;

- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics

(ARMP) datant de moins de trois (03) mois ;

- Une copie certifiée de l'agrément à la profession d'assurance du soumissionnaire délivré par le Ministre des finances.

**NB : Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.**

***III-2 Deuxième partie (Dossier Technique)***

Il s'agit ici de couvrir le personnel suivant:

| Qualité des assurés | Personnels ANRP (Assurés principaux) | Conjoints | Enfants | Total |
|---|---|---|---|---|
| **Directeur Général** | 1 | 1 | - | **2** |
| **Personnels** | 92 | 21 | 185 | **298** |
| **Total** | **93** | **22** | **185** | **300** |

Pour les prestations ci-après :

| | Garanties | Souscrite |
|---|---|---|
| **Garanties de base** | -Consultation visites médicales et honoraires médicaux<br>-Examens biologiques<br>-Hospitalisation et intervention chirurgicale<br>-Radiologie et imagerie<br>-Frais de dialyse<br>-Pris en charge du VIH | Oui |
| **Garanties complémentaires** | -Auxiliaires médicaux infirmiers<br>-Maternité<br>-Frais Optiques<br>-Frais dentaires<br>-Maladies tropicales<br>-Pandémies (COVID 19 …) | Oui |

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères essentiels.

**III.2.A.** ***Les références du candidat***
Le candidat présentera les références, tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis.
Pour être valide, chaque référence de même nature devra être justifiée par les éléments suivants :
- le nom du Maître d'Ouvrage ;
- une copie de la première et de la dernière page du contrat enregistré y afférent ;
- la photocopie du procès-verbal de réception ou de recette technique.
Toute fausse déclaration entrainera le rejet de l'offre.

***III-2-B critères d'évaluation***
***Critères éliminatoires***
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) ;
- Absence d'agrément dans les branches concernées.

***Critères essentiels***

| Critères | Notation (points) |
|---|---|
| Présentation générale de l'offre | 10 |
| Références générales du soumissionnaire | 25 |
| Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des cinq dernières années | 35 |
| Couverture de réassurance dans la branche considérée | 20 |
| Facilités accordées | 10 |
| **TOTAL** | **100** |

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus pour répondre à l'Appel d'Offres.

NB : Les détails techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP), BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : officialmail@anrp.cm.

**5. Critères d'évaluation**

a- Etre une Compagnie d'Assurances de droit camerounais installée au Cameroun ;
b- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :
- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications *III-1* ci-après ;
- Avoir une bonne expérience dans les domaines des polices d'Assurances maladie;
- Remplir les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et n'étant pas placées sous surveillance de la CIMA ;
- Avoir une certification IPSO.

**6. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP) de l'ANRP, BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : officialmail@anrp.cm.

**7. Evaluation et publication des resultats**

Les candidats retenus seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres restreint qui leur sera adressé conformément au Code des Marchés Publics au Cameroun.

*YAOUNDE le 25 Février 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***SIMO AUGUSTIN***

# COMMUNE DE YINGUI

**COMMUNIQUE N°001/C/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 18/02/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C?YINGUI/CIPM/2022 DU 06 JANVIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE YINGUI DANS LA COMMUNE DE YINGUI — DEPARTEMENT DU NKAM — REGION DU LITTORAL**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

Le Maire de la Commune de Yingui, autorité contractante, communique :

Par décision N° **001/D/C-YINGUI/CIPM/2022 Du 18/02/2022** le marché objet du Dossier d'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

| Attributaire | Montant TTC en FCFA | DELAI |
|---|---|---|
| SOCIETE SAWKI SARL TEL : 657 65 09 11 BP : 13997 YDE | 296 469 478 (Deux Cent Quatre — Vingt Seize millions Quatre Cent Soixante- neuf mille quatre Cent Soixante Dix -Huit) | Huit (08) mois |

Le soumissionnaire ci-après n'a pas été retenu pour le motif suivant :

| umissionnaire | Motif |
|---|---|
| AD : 697 45 79 33 | Absence de caution de soumission |

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine à la Mairie de Yingui, sous peine de destruction. Par ailleurs, Le dit Communiqué invite le Représentant de la SOCIETE SAWKI SARL de se rapprocher des services de passation des marchés publics de la Commune de Yingui pour signature de la lettre commande.

*YINGUI le 18 Février 2022*

*Le ADJOINT AU MAIRE*

***NGAKETCHA TADOUM Jean Marie***

# COMMUNE DE YINGUI

**COMMUNIQUE N°002/C/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 18/02/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURÉ D'URGENCE N° 001(BIS)/AONO/C-YINGUI/CIPM/2022 DU 18 JANVIER 2022 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE YINGUI DANS LA COMMUNE DE YINGUI - DEPARTEMENT DU NKAM - REGION DU LITTORAL.**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

Le Maire de la Commune de Yingui, autorité contractante, communique :

Par décision N° **002/D/C-YINGUI/CIPM/2022 Du 18/02/2022 m**arché objet du Dossier d'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

| Attributaire | Montant TTC en FCFA | DELAI |
|---|---|---|
| SOCIETE WINNER SARL TEL : 699 75 42 95 BP : 6256 DLA | 20 752 900 (Vingt Millions Sept Cent Cinquante - deux mille Neuf Cents) | Neuf (09) mois |

Le dit Communiqué invite le Représentant de la **SOCIETE WINNER SARL** de se rapprocher des services de passation des marchés publics de la Commune de Yingui pour signature de la lettre commande.

*YINGUI le 18 Février 2022*

*Le ADJOINT AU MAIRE*

***NGAKE NGWALA NDJENG Emmanuel***

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°028/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 28/02/2022 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES MEDICAUX A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Directeur Général de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des médicaments anesthésiques à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture DES CONSOMMABLES MEDICAUX dont la nature est indiquée dans le Descriptif de la Fourniture.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des consommables médicaux à l'issue des études préalables par lot est de

| N° LOT | MONTANT PREVISIONNEL |
|---|---|
| CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 1 | 30 000 000 |
| CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 2 | 30 000 000 |
| CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 3 | 30 000 000 |
| CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 4 | 30 000 000 |
| TOTAL | 120 000 000 |

**4. Allotissement**

Les consommables sont reparties en **(04) lots**:

| N° LOT |
|---|
| CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 1 |
| CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 2 |
| CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 3 |
| CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 4 |

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun et agréées par le Ministère de la Santé Publique pour la commercialisation des produits pharmaceutiques.

**6. Financement**

Les livraisons, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de Fonctionnement de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire : **N° 20225**

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED ) Sis à Yassa , BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **30 000 (trente mille) FCFA** au Compte CAS – ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés.
Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED ) au plus tard le **31/03/2022 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU28/02/2022 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES MEDICAUX A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai de livraison d'un lot est de **45 (quarante-cinq)** jours calendaires dès la notification de l'ordre de service de commencer les livraisons et après la validation du chronogramme de livraison entre l'adjudicataire et l'ingénieur du marché.
Pendant la durée de validité du Marché, les livraisons se feront par lots successifs dont le nombre et la composition seront déterminés à l'initiative et par le Maître d'Ouvrage.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre àses pièces administratives une caution de soumission par lot établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont les montants sont présentés dans le tableau ci-dessous :

| N° LOT | MONTANT PREVISIONNEL | CAUTION DE SOUMISSION |
|---|---|---|
| CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 1 | 30 000 000 | 600 000 |
| CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 2 | 30 000 000 | 600 000 |
| CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 3 | 30 000 000 | 600 000 |

| | | |
|---|---|---|
| **CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 4** | **30 000 000** | **600 000** |

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une Banque de premier catégorie ou Assurances agrée par le Ministère en Charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU28/02/2022POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES MEDICAUX A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.
L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **31/03/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

**Critères éliminatoires**

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou falsification de document ;
- Absence d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture
- Absence agrément MINSANTE en cours de validité signé par le Ministre ou le Secrétaire d'État à la santé ;
- Descriptif des fournitures non signé, non paraphé, non daté et cacheté à la dernière page ;
- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté, non signé à la dernière page ;
- Le DQE non paraphé, non signé, non daté et non cacheté, à la dernière page.
- Nombre inférieur à 4 oui sur 5

**Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

| Critères | Nbre de OUI |
|---|---|
| **Présentation de l'offre** | 01 |
| **Délai de livraison** | 01 |
| **le service après-vente** | 02 |
| **satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels dont le service après-vente** | 01 |
| **TOTAL** | 05 |

**15. Attribution**

L'évaluation se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités Techniques et financières requises pour exécuter les services de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés. En cas de multiples soumissionnaires techniquement qualifiés, un soumissionnaire ne pourrait être adjudicataire de plus de deux lots.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309

*DOUALA le 28 Février 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***PR. MBOUDOU Emile***

# COMMUNE DE BOT-MAKAK

**COMMUNIQUE N° 007/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG DU 24 FEVRIER 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2022 DU 24 JANVIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION SUR 0,55 KM, EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE BT TRIPHASEE (0,9 KM) ET D'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC (120) DANS LA VILLE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK COMMUNIQUE** :

PAR **DECISION MUNICIPALE N° 0011/DM/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG DU 24 FEVRIER 2022**, l'Entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet :

| Désignation du projet | Entreprise attributaire | Montant de la Lettre Commande (TTC) FCFA | Délai d'exécution |
|---|---|---|---|
| Pour les travaux de réhabilitation (0,55km), d'extension BT triphasée (0,9km) du réseau électrique, et d'installation de 120 équipements d'éclairage public au Centre Urbain de Bot-Makak | ET SOPAL<br>BP : 20 277 Yaoundé ;<br>Tél : 699 95 34 02 | 53 048 601 | Trois (03) mois |

Le Directeur de l'Entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de la Mairie de Bot-Makak, pour recevoir notification de la Décision Municipale d'attribution et pour l'établissement des Lettres-Commandes y afférant.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu d'attribution de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, lesquels sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il ait lieu à réclamation.

*BOT-MAKAK le 24 Février 2022*

*Le MAIRE*

***NKEN NEMB Jean Pascal***

# COMMUNE DE YAOUNDE II

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 25 FÉVRIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REVETEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE CERTAINES ARTERES DU QUARTIER EKOUDOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de revêtement en pavés autobloquants de certaines artères du quartier Ekoudou, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes :
*a. Installations de chantier ;*
*b. Nettoyage et terrassements ;*
*c. Travaux d'assainissement et drainage ;*
*d. Travaux de chaussée.*

**3. Cout Prévisionnel**

Le montant prévisionnel pour la réalisation des travaux est de **Vingt-neuf millions cinq cent quatre-vingt-dix mille cinq cent soixante-quatre (29 590 564) FCFA.**

**4. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

**5. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget d'Investissement Public, Dotation du MINDDEVEL, Exercice 2022, ligne budgétaire : imputation :

**6. Consultation du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au quartier Tsinga, Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

**7. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Yaoundé II.

**PRESENTATION DES OFFRES**

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :
Volume 1 : Pièces administratives ;
Volume 2 : Offre Technique ;
Volume 3 : Offre Financière.
Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.
Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

**8. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 au plus tard le 28 Mars 2022 à13 heures. Elle devra porter la mention :
**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**
**N°001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 du 25 Février 2022 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE REVETEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE CERTAINES ARTERES DU QUARTIER EKOUDOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.**
FINANCEMENT : **BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, DOTATION DU MINDDEVEL -** Exercice 2022
**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**9. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'offres est de **QUATRE (04) mois**.

**10. Cautionnement Provisoire**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **Cinq cent quatre-vingt-dix mille (590 000) FCFA et valable pendant cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres.
La Caution de soumission sera libérée au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, la Caution de soumission sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

**11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.
La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieule 28 Mars 2022 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, dans la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé II, sise au Boulevard Jean Paul II.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

**13. Critères d'évaluation**

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

**1. Critères Eliminatoires**
a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures après ouverture des offres ;
b) Absence de caution de soumission ;
c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
*d)* Offre technique incomplète pour absence *de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;*
*e)* Offre technique incomplète pour absence *de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;*
f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
h) N'avoir pas satisfait à au moins 20 éléments sur 28 des critères essentiels.

**2. Critères essentiels**
L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :
A – Références 02 éléments
B - Personnel d'encadrement 14 éléments
C – Matériel 11 éléments
D- Surface financière 01 élément
Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

**14. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

**15. Durée Validité des Offres**

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

**ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES**
Le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.
***NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.***

*YAOUNDE le 25 Février 2022*

*Le MAIRE*

***AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL***

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 007/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 062/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 PORTANT SUR LA SELECTION DES CABINETS D'ARCHITECTURES POUR LA CONCEPTION ET L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE POUR LA REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA A YAOUNDEFINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2022**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :
L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° 007/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 du_____ , déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délai ci-après :

| **Soumissionnaire** | **Montant** (FCFA TTC) | **Délai** (en mois) |
|---|---|---|
| **GROUPEMENT SETREC AUI & VALORIS** | **33 568 875** | **7** |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2ème étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre-commande.
Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.
Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

*DOUALA le 28 Février 2022*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

# COMMUNE DE KOUTABA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C.KTBA/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE YOLO BOROBO DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN . EN PROCEDURE D'URGENCE .**

**FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Dans le cadre de l'éxecution du Budget d'Investissement Public(BIP), le Maire de la Commune de Koutaba, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Education de ase (MINEDUB), un Appel d'Offres National Ouvert **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE YOLO BOROBO DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN.**

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur la **CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE YOLO BOROBO DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN** :
1-TRAVAUX PREPARATOIRES;
2-TERRASSEMENT;
3-MAÇONNERIE ET FONDATION;
4-MACONNERIE en ELEVATION;
5-CIIARPENTE - COUVERTURE; 6- MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE;
7-PEINTURE;
8-ELECTRICITE,
9-VRD.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des étude préalabes est de **17 000 000(dix sept million).**

**4. Allotissement**

Les travaux sont en un seul (01) lot.

**5. Participation et origine**

La participation au présent , Appel d'Offres est, euverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

**6. Financement**

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissentent Public exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire N°.....

**7. Consultation du Dossier**

Dés publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de Koutaba.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté ou Secretariat général de la Commune de KOUTABA, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **34 000 (Trente-quatre mille) FCFA** payable à la recette municipale de Koutaba.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service de passation des marchés publics de Koutaba, tél: 677 947 336 au plus tard le **09/03/2022 à 11 heures** précises contre récépissé et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE .**

**N°02/AONO/C.KTBA/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE YOLO BOROBO DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN .**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

NB:Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre aprés avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit recue par l'autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notiification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offres de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention :" **RETRAIT"" et "OFFRE DE REMPLACEMENT " ou " MODIFICATION"**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécuton prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme ou modèle joint en annexe) établi par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce
12 du présent DAO, d'un montant de **340 000(trois cent quarante mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produiutes en originaux ou en copies certifiées conformes par toutes autorités légales établies conformement aux stipulations du réglement particulier de l'appel d'offres.

Elles doivent dater de moins trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera
déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **09/03/2022 à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la Salle des actes de la Commune de Koutaba.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossiers .

**14. Critères d'évaluation**

**Principaux critères éliminatoires**

- Absence de caution de soumission ; - Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission; ou de fausse déclaration;

- Note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères ; - Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent l'ouverture des plis; - Absence d'attestation de non abandon de marché, signée sur

l'honneur; - Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

**Critères essentiels**

- Référence générales de l'entreprise oui/non

- Présence d'un rapport de visite des sites oui/non;

- Capacité financière de l'entreprise oui/non;

- Nombre et qualification du personnel de chantier oui/non;

- Nombre et qualité du matériel de chantier oui/non;

- Organisation, méthodologie et planning d'éxecution des travux oui/non;

**Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP**

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années (>1 donne droit à un oui ; >3 donne droit à un oui ; >5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

**> Expériences spécifiques de l'entreprise dans le domaine BTP**

Avoir réalisé de manière satisfaisante les marchés de construction de salle de classe, pour 1 marché donne valeur à un oui ; pour 2 marchés donne valeur à un oui, pour 3 marchés donne valeur à un oui.

PERSONNEL D'ENCADREMENT DE L'ENTREPRISE;(6 oui) ( VOIR PIECE JOINTE)

| | |
|---|---|
| Conducteur des travaux (Ingénieur du Génie (Civil ou Rural=1an) ou Technicien Supérieur du Génie Civil ou Génie Rural 03 ans d'expériences) | |
| 1 | CV signé |
| 2 | Diplôme certifié |
| 3 | CNI certifiée |
| Chef chantier (Technicien du Génie Civil ou Génie Rural 02 ans d'expérience) | |
| 4 | CV signé |
| 5 | Diplôme certifié |
| 6 | CNI certifiée |

NB : 1, 2,3 sont indissociables ainsi que les 4, 5,6

Matériel de chantier à mobiliser ; (6 oui)

| | |
|---|---|
| 1 | véhicule de liaison pick-up 4x4 ou station wagon |

| | |
|---|---|
| 2 | Vibreur |
| 3 | Groupe électrogène |
| 4 | Bétonnière |
| 5 | Petit matériel (brouettes^ serre joints pelle, pioches, seaux etc.) |
| 6 | Camion |

**15. Attribution**

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante sur la base du montant hors TVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de passation des Marchés Publics de Koutaba, Tél: 677 947 336 dès publication du présent avis.

*KOUTABA le 17 Février 2022*

*Le MAIRE*

***IBRAHIM KOUTAPTOU***

# COMMUNE DE KOUTABA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°01_/AONO/C.KTBA/SG/CIPM/2022 DU 28/01/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, DEUX (02) BLOCS MATERNELS, CINQ (05) BLOCS LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS ET CINQ (05) FORAGES SOLAIRES A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NJINGWEN KOUMENKE, L'ECOLE PUBLIQUE DE NJIGWET II KOUPA KAGNAM, L'ECOLE PUBLIQUE DE MAGNITGOUEN KOUNDJA, L'ÉCOLE MATERNELLE DE KOUMELAP CHEFFERIE ET L'ECOLE MA TERNELLE DE BAFOLE, DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, DÉPARTEMENT DU NOUN.« PROCÉDURE D'URGENCE »FINANCEMENT FEICOMEXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

**1. Objet**

Le Maire de la Commune de KOUTABA. Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, deux (02) blocs matemels, cinq (05) blocs latrines a six (06) compartiments et cinq (05) forages solaires à l'école publique de NJINGWEN KOUMENKE. l'école publique de NJIGWET II KOUPA KAGNAM. l'école Publique de MAGNITGOUEN KOUNDJA, l'école maternelle de KOUMELAP CHEFFERIE et l'école maternelle de BAFOLE de la commune de KOUTABA. Département DU NOUN.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

**3. Cout Prévisionnel**

| LOT | Lieux d'exécution | Détail des activités et<br><br>montant par lot | Prévisionnel par lot | Montant<br><br>caution | Délai<br><br>d'exécution |
|---|---|---|---|---|---|
| 01 | École publique de NJINGWEN KOUMENKE<br><br>- Ecole publique de NJIGWET II KOUPA<br><br>KAGNAM<br><br>- Ecole Publique de MAGNITGOUEN<br><br>KOUNDJA | Un bloc de deux salles de classes avec bureau<br><br>administratif incorporé à<br><br>22 700 000 FCFA | 68 100 000 | 1 362 000 | 04 mois |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 02 | École maternelle de KOUMELAP<br><br>CHEFFERIE<br><br>- Ecole maternelle de BAFOLE | Un bloc maternel à 25 000 000 FCFA | 50 000 000 | 1 000 000 | 04 mois |
| 03 | École publique de NJINGWEN<br><br>KOUMENKE<br><br>- Ecole publique de NJIGWET II KOUPA<br><br>KAGNAM<br><br>- Ecole Publique de MAGNITGOUEN<br><br>KOUNDJA<br><br>- École maternelle de KOUMELAP<br><br>CHEFFERIE<br><br>- Ecole maternelle de BAFOLE | Un bloc latrine à 06 compartiments à 3 500 000 FCFA. | 17 500 000 | 350 000 | 04 mois |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 04 | - École publique de NJINGWEN<br><br>KOUMENKE<br><br>- Ecole publique de NJIGWET 11 KOUPA<br><br>KAGNAM<br><br>- Ecole Publique de MAGNITGOUEN<br><br>KOUNDJA<br><br>- École maternelle de KOUMELAP<br><br>CHEFFERIE<br><br>- Ecole maternelle de BAFOLE | Une mini AEP solaire à 20 000 000 FCFA | 100 000 000 | 2 000 000 | 04 mois |
| TOTAL | | | 235 600 000 | 4712 000 | - |

**4. Allotissement**

**N.B: Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.**

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.
La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget 2021 du FEICOM.

**7. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à l'Hôtel de ville de KOUTABA,(Secrétariat Général de la Mairie de Koutaba) Té! : 677 94 73 36/694 65 17 68 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable par lot selon le tableau ci-dessous représentant les frais d'achat du dossier, payable à la Recette municipale de KOUTABA.

**8. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complété l'Hôtel de ville de KOUTABA, Tél 67 94 7336/ 658 51 61 96 au plus tard le **01/03/2022 à 10 heures,** heure locale et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**
**N°01/AONO/C.KTBA/SG/CIPM/2021 DU 28/01/2022**
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, DEUX (02) BLOCS MATERNELS, CINQ (05) BLOCS LATRINES A SIX (OS) COMPARTIMENTS ET CINQ (05) FORAGES SOLAIRES A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NJINGWEN KOUMENKE, L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NJIGWET II KOUPA KAGNAM, L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MAGNITGOUEN KOUNDJA, L'ÉCOLE MATERNELLE DE KOUMELAP CHEFFERIE ET L'ÉCOLE MATERNELLE DE BAFOLE, DANS LA COMMUNE DE KOUTABA DEPARTEMENT DU NOUN. »**

**« PROCEDURE D'URGENCE »**
**(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEIVIENT)**

**9. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04)mois par lot.
Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

**10. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution dont le montant par lot est spécifié au point 4 de l'avis d'Appel d'Offres.
Cette caution devra être établie parune banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**11. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission étabiie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant conforme à l'article valable pendant tente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère charge des Finances ou le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, àsavoir ;l'ouverture des pièces administratives et offres techniques {1ere phase) et l'ouverture des offres financière (2ème phase).
L'ouverture des pièces administratives aura lieu le **01/03/2022** à partir de 11heures locales, par la commission Interne de passation des Marchés de la Commune de KOUTABA, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville, Tel ;677 94 73 36/694 65 17 68.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister a cette séance d'ouverture.
Celle des offres financières aura liéu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 80% seront invités à y assister.

**13. Critères d'évaluation**

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non}.

**a. Critères éliminatoires**

- Absence dela caution desoumission ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration;
- Note technique inférieure à80% de l'ensemble des critères ;
- Absence d'une pièce administrative non régularisée dans quarante-huit heures (48h) hors mis la caution de soumission, ;
- Absence d'une capacité financière d'au moins cinquante (50) millions FCFA pour les lots 1.2 et 4;
- Absence d'attestation denon abandon demarché, signée sur l'honneur;
- Omission d'un prix unitaire quantifié.

**b. Critères essentiels (10 critères)**

- Références générales de l'entreprise oui/non
- Présence d'un rapport de visite des sites oui/non
- Capacité financière del'entreprise oui/non
- Nombre etqualification du personnel de chantier oui/non
- Nombre etqualité du matériel dechantier oui/non
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des travaux oui/non

**14. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncéés aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune de KOUTABA Tél: 677 94 73 36/694 6517 68.
L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

*KOUTABA le 28 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

***IBRAHIM KOUTAPTOU***

# COMMUNE DE BANGOU

**ADDITIF 02AU DOSSIER D''APPEL D''OFFRE N° 02BIS/AONO/C- BGOU/SG/CIPM-TBEC/2022 DU 04 /02/2022 POUR LES TRAVAUX D''ACHÈVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE LAGOU DANS LA COMMUNE DE BANGOU EN PROCÉDURE D''URGENCE.**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

*BANGOU le 22 Février 2022*

*Le MAIRE*

***SIKAPIN Paul***

# COMMUNE DE BANGOU

**ADDITIF N° 02AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C-BGOU/ST/CIPM-AI/2022 DU 04/02/2022 POUR POUR LES TRAVAUX D'AMMENAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE LOUMG BELI DANS LA COMMUNE DE BANGOU. EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

Télécharger la piece d'origine  Affichage Web

| 1 | Ouverture des Plis |
|---|---|
| | **Au lieu de ...**<br><br>L''ouverture des plis se fera en un temps. L''ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28/02/2022 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Bangou |
| | **Lire plutot**<br><br>L''ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28/02/2022 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Bangou. |

| 2 | Critères d'évaluation |
|---|---|

**Au lieu de ...**

**1. Critères éliminatoires**

• Etre dans la liste des entreprises suspendues par le Ministère des Marches Publics

• Absence de la caution de soumission l'article 92 alinéa 9 du code des marchés

• Absence d'une pièce Administrative au terme du dépouillement et non remis après 48 heures ;

• Fausse déclaration ou document falsifiée ;

• Le non-respect de 70% des critères de qualification de l'offre technique

• Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ainsi que son sous détail.

**NB :** Une demande formulée en vue de l'obtention d'une pièce administrative même certifiée vaut absence de ladite pièce.

**2-Critères essentiels**

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- Présentation générale de l'offre (oui/non) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (oui/non);
- Personnels (oui/non);
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (oui/non);
- Méthodologie d'exécution (oui/non);
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (oui/non);
- Offre financière (oui/non);
- Présenter une capacité financière à hauteur de 30% du montant TTC du Marché (oui/non);

| 2 | Critères d'évaluation |
|---|---|

**Lire plutot**

**1. Critères éliminatoires**

• Etre dans la liste des entreprises suspendues par le Ministère des Marches Publics

• Absence de la caution de soumission l'article 92 alinéa 9 du code des marchés

• Absence d'une pièce Administrative au terme du dépouillement et non remis après 48 heures ;

• Fausse déclaration ou document falsifiée ;

• Le non-respect de 70% (soit 18 oui/24 oui) des critères de qualification de l'offre technique

• Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ainsi que son sous détail.

**NB :** Une demande formulée en vue de l'obtention d'une pièce administrative même certifiée vaut absence de ladite pièce.

**2-Critères essentiels**

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- Présentation générale de l'offre (oui/non) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (oui/non);
- Personnels (oui/non);
- Attestation sur l'honneur de Visite de site signée par le soumissionnaire (oui/non);
- Méthodologie d'exécution (oui/non);
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (oui/non);
- Offre financière (oui/non);
- Présenter une capacité financière à hauteur de 30% du montant TTC du Marché (oui/non);

*BANGOU le 22 Février 2022*

*Le MAIRE*

***SIKAPIN Paul***

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

# FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

*Journal des Marchés Publics* # _____

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM
**JDM Electronique**

*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

### Service e-CNE
**CNE Electronique**

*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

## Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

## Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

## Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

## Option d'Abonnement

| | | |
|---|---|---|
| ☐ | Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ | Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ | Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ | Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

## Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

*(*) séparez les données multiples par les virgules.*

*(**) quartier, rue, etc....*

CACHET ET SIGNATURE ICI


B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm


**Date** : .....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

**Contenu Riche**
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

**Cibles Variées**
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

**Exploitation Conviviale**
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

**Personnalisable par les Abonnés**
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

## www.armp.cm

***e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…***
***La meilleure information sur les Marchés Publics !***

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm